GARANTIR L'ÉGALITÉ DANS L' AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

MÉTHODE ET OUTILS



ville de Villiers-le-bel

GENRE ET VILLE

Avant propos

Ce document a pour objectif d'accompagner les Maîtrises d'Ouvrage et Maîtrises d'Œuvre dans la prise en compte de l'égalité au sens large et de l'égalité femmes hommes en particulier.

Son ambition est de faire émerger et de capitaliser les bonnes pratiques égalitaires réalisées en France, en Europe, voire même au niveau international et de les appliquer aux futurs projets de construction, de rénovation et d'aménagement urbains.

Cet outil, commandé par la **ville de Villiers-le-Bel** et soutenu par l'ANRU dans le cadre de l'axe 1 de l'action «Ville durable et solidaire du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), a été construit et coordonné par Genre et Ville, **plateforme d'innovation urbaine** à partir de l'expertise acquise au fil des activités de la plateforme depuis 2012 et sur d'autres territoires Politique de la Ville, depuis 2013.

La socio-ethnologue Chris Blache, l'urbaniste-designeure, Pascale Lapalud et l'architecte Eloïse Kling de Genre et Ville ont co-produit ce cahier des charges, avec la contribution de l'architecte Sabri Bendimérad pour la partie élaboration d'un vocabulaire architectural de l'égalité et Aurélien Stavy architecte pour son analyse économique du dispositif de flexibilité.

Ce document propose des engagements stratégiques pour les futurs projets sur les territoires. Il permet aussi de questionner les programmes de rénovation.
Véritable boite à outils, il fixe le cadre, propose des pistes, des exemples concrets de projets et de réalisations égalitaires. Il accompagne les services des villes, les bailleurs sociaux, les promoteurs immobiliers, les urbanistes et architectes.

L'égalité femmes-hommes, une démarche innovante pour aborder la rénovation urbaine en QPV

Les expériences d'un urbanisme et d'une architecture moins sexiste déjà menées dans plusieurs villes européennes, Vienne en Autriche, Madrid, Berlin, Barcelone démontrent que même à travers une politique volontariste l'égalité ne va pas de soi. Ce nouveau paradigme suppose une lecture critique constante de la reproduction des structures sociales par le biais des structures urbaines.

Cette approche est particulièrement pertinente et urgente dans un contexte de territoires prioritaires. Il s'agit d'y relier les enjeux de l'égalité : économie, lutte contre les violences faites aux femmes, pouvoir d'agir et lutte contre les stéréotypes, à la question urbaine. Apprendre à aborder l'organisation des espaces, l'habitat, les mobilités, les services, l'emploi, l'économie sociale et solidaire, la résilience et le développement durable de façon transversale pour répondre au mieux à ces enjeux.

Partir de l'espace pour ce qu'il doit et peut produire : une qualité de vie pour toutEs.

En collaboration avec les personnes qui vivent ces territoires, il est pertinent d'interroger la rénovation urbaine, le renouvellement des espaces et des pratiques, les expérimentations, et de les évaluer sous l'angle des normes de genre, afin de dégager les critères qui forgeront de nouveaux modes d'habiter sans renforcer les stéréotypes.

« Il est incontournable que les femmes prennent part à l'action et ne restent pas « un décor » dans une compréhension superficielle de la dynamique de genre. Il est nécessaire de transformer les pratiques d'urbanisme profondément, pour les adapter aux nouveaux modèles de la société. L'urbanisme doit y contribuer en créant et en dessinant des « utopies » comme expérimentations de la ville égalitaire. »
Lidewij Tummers enseignante chercheuse en urbanisme à Delft – Pays Bas

Travailler étroitement sur ces enjeux égalitaires avec l'ANRU, dans le cadre du renouvellement urbain au niveau national, c'est mener une véritable recherche-action.

Le cadre de l'expérimentation accepte la diversité des échelles de proposition : le quartier, l'espace public, l'immeuble, les circulations, le logement. Le temps de la recherche action favorise la co-élaboration / collaboration avec les habitantEs qui sont au cœur de l'expérimentation.

Égalité et formes urbaines

Les choix fait dans la planification ou dans la rénovation d'un territoire, à l'échelle d'un quartier comme à celle de l'îlot vont avoir un impact direct en termes d'égalité en général, et en termes d'égalité de normes de genre en particulier.

La forme urbaine héritée en barres, tours plus ou moins dense, la proximité ou l'éloignement avec le centre-ville historique ont façonné une sociologie de l'habiter inégalitaire.

Les accès aux services, les horaires, les transports, la qualité des infrastructures et équipements, et même jusqu'au choix d'orientation des bâtiments sont autant d'exemples d'éléments à prendre en compte et à analyser par le prisme des normes de genre.

Égalité et espace public Qui fait quoi, quand et où ?

L'espace public, contrairement aux idées reçues n'est pas neutre, il est inégalitaire à la fois sur un plan physique et symbolique.

Tous les espaces ne sont pas partagés. Tout le monde ne s'y sent pas légitime. Là encore un travail en profondeur doit être réalisé, dès la conception de l'aménagement en introduisant des critères objectifs d'analyse genrée dans les usages ou non usages, lors des décisions d'implantation de mobilier ou d'équipement comme dans la gestion de ceux-ci pour ne pas créer de lieux exclusifs. Le travail collaboratif avec les habitantEs est un préalable incontournable pour mieux comprendre les articulations de vie, les ressentis et les besoins de chacunE afin de mieux définir quel espace public est souhaité.

L'expertise d'usage devient donc un axe clé dans les préconisations égalitaires.

Espace Public/Espace Privé

En se saisissant de l'égalité, il n'est plus possible de renvoyer à des questions intimes et personnelles ce qui se joue dans l'espace privé. Il est nécessaire de réintroduire des porosités entre espace public et espace privé. Ces deux environnements ne peuvent être traitées de façon étanche, tant sur un plan physique, en créant des continuités entre les espaces, que sur le plan symbolique, l'espace public n'est pas le lieu légitime des hommes tandis que les femmes seraient légitimes dans l'espace domestique.

Égalité et logement - des typologies figées

Le logement est à la fois le miroir de l'ordre social et son cadre. Figé sur des fonctions qui produisent des espaces, il entérine des pratiques et une organisation qui ventile les sexes d'une pièce à l'autre.

Un questionnement profond des constituants physiques et symboliques des logements, et de l'habitat en général, est nécessaire. Une remise à plat des besoins, une interrogation sur les effets de l'organisation de l'espace privé, sont autant d'axes à explorer pour tendre vers de l'habitat plus vivable, moins stéréotypé.

Cette vision égalitaire représente un véritable défi pour les urbanistes et les architectes.
Il s'agit bien d'intégrer les liens qui existent entre l'aménagement du territoire et les positions et fonctions sociales des femmes et des hommes.

Aborder l'aménagement urbain en chaussant des lunettes de genre relève par ailleurs d'une démarche d'innovation qui nécessite un soutien fort et transversal des pouvoirs publics :
- Mise en place d'une politique sensible à l'égalité et d'une gouvernance notamment pour évaluer les projets.
- Intégration aux programmes et cahiers des charges de construction ou d'aménagement.
En associant l'expertise sur le genre aux problématiques de développement durable, à l'habitat participatif, à la mutualisation, c'est une véritable transition sociétale qui est proposée.

Tous les pays de l'Union européenne ont adopté la politique du « Gender Mainstreaming » ou « Egalité Intégrée », à l'occasion du traité d'Amsterdam. Dans plusieurs pays, des projets s'inscrivent dans cette politique.

S'il n'existe pas de réponse toute faite ni de « solutions catalogue » et encore moins un « modèle urbain de société non sexiste », il est nécessaire d'introduire cette innovation dans l'urbanisme en faveur de l'égalité sociale entre les femmes et les hommes de manière systémique et holistique. Par ailleurs les actions entreprises devront être cumulatives et ne pourront se réduire à de simples solutions isolées ou disparates à intégrer dans un appel d'offre au risque de ne pas produire les résultats attendus.

Ce cahier des charges doit permettre d'accompagner cette démarche.



Image : crédit photo : Genre et Ville

SOMMAIRE

p. 03 **AVANT PROPOS**

p. 04 . L'égalité, une démarche innovante pour aborder la rénovation urbaine en quartier politique de la ville

p. 09 PARTIE 1. INTRODUCTION À L'ÉGALITÉ FEMMES HOMMES

p. 10 . Egalités, idées reçues
p. 11 . Parlons égalité, quelques chiffres clés
p. 12 . Les marqueurs des inégalités entre les femmes et les hommes dans les QPV

p. 15 . Le cadre institutionnel
. La charte européenne pour l'égalité dans la vie locale
. La loi de 2015 et les collectivités territoriales de plus de 20 000 h
. Le rapport « EGAliTER » sur les Territoires du HCE, 3 axes pour atteindre l'égalité

p.21 PARTIE 2. COMMENT ABORDER ET PRODUIRE DE L'EGALITE EN QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE

p. 22 . Les grands enjeux de l'égalité en QPV
. Économie
. Lutte contre les violences faites aux femmes
. Empowerment, pouvoir d'agir
. Lutte contre les stéréotypes
. Qualité urbaine

p 24 . Comment aborder et produire de l'égalité sur les QPV ?

p.29 PARTIE 3. L'ESPACE PUBLIC ÉGALITAIRE, PRÉCONISATIONS

p. 31 . Les échelles de l'égalité intégrée
p. 37 . Préalables au projet égalitaire, les questions à se poser
p. 38 . Comment utiliser ce document pour garantir l'égalité de genre dans l'aménagement urbain
p. 39 . Les enjeux de l'égalité et leurs vecteurs

p.41 1. Garantir l'égalité dansl'espace public, les mobilités
.Prendre en compte les mobilités différenciées pour lutter contre les discriminations

p. 43 . Egalité dans les déplacements
p. 47 . La chaîne de déplacements
p. 55 . La question des violences

p. 59 **2. Grantir l'égalité dans l'espace public, vers une approche sensible et agile de l'aménagement urbain**

p. 61 . L'égalité, une compétence de l'urbanisme
p. 63 . L'approche sensible
. Les marches sensibles
. Les cartes sensibles, cartes mentales, cartes d'ambiances
. Le travail sur la mémoire
. Ateliers d'empowerment
. Un urbanisme sensible au genre pour une ville incluante et durable

p. 87 **3. Garantir l'égalité dans l'espace public, les enfants**

p. 96 . Favoriser l'autonomie des enfants dans l'espace public
p. 99 . Jouer les règles et les normes
p. 100 . Créer des climats de co-veillances et de rencontres : déjouer l'anonymat
p. 102 . Participer

p.105 **PARTIE 4. CAHIER DES PROJETS RÉFÉRENCES**

p. 106 . Projet n°1 - Rénovation urbaine du quartier Génicart, Lormont
p. 108 . Projet n°2 - Restructuration de la rue piétonne Meidlinger, Vienne, Autriche
p.110 . Projet n°3 - Espace public, Superkilen, Copenhague, Danemark
p.111 . Projet n°4 - Rosens Röda Matta, Malmö, Suède
p.114 . Projet n°5 - Programme de rue piétonnes partagées, Montréal, Canada

p. 117 **PARTIE 6. ANNEXES BIBLIOGRAPHIES POUR ALLER PLUS LOIN**

PARTIE 1

INTRODUCTION À L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Égalités, les idées reçues

L'inégalité entre les femmes et les hommes n'est pas une illusion. Les chiffres sont formels et pourtant ne suffisent pas pour faire la démonstration des inégalités dont les femmes sont victimes. Les idées reçues perdurent et font trop souvent d'une opinion une vérité.

Les idées reçues en question:

Les femmes sont payées comme les hommes pour un même travail.

L'espace public est public: il appartient à tout le monde, tout le monde peut y circuler librement.

Siffler les femmes dans la rue, ce n'est pas du harcèlement, c'est de la séduction.

Un banc est un banc, il n'a pas de sexe, il est fait pour tout le monde.

L'égalité, c'est automatique! Ça fait 20 ans que nous l'avons intégrée...

De toute façon, le harcèlement et les agressions des femmes, c'est surtout dans les quartiers populaires.

Le masculin l'emporte sur le féminin, c'est la règle: on ne peut pas la changer.

Aujourd'hui, les femmes et les hommes partagent les tâches ménagères.

Il y a des sports de garçons et des sports de filles et pour les femmes, le sport n'est pas une priorité.

Les violences faites aux femmes, c'est de l'ordre du privé.

Les garçons ont plus besoin de bouger que les filles.

Parlons égalité, quelques chiffres clés

Les femmes vivent plus longtemps que les hommes mais en moins bonne santé.

	Femmes	Hommes
Espérance de vie à la naissance en 2015	85,6 ans	80 ans
Source ONU (world population prospects the 2015 revision)		

Emploi et inégalités professionnelles. Les écarts de salaire restent importants et les femmes sont plus pauvres

	Femmes	Hommes
Taux d'activité selon le sexe des 15-64 ans en 2015	67,6%	75,5%
Près d'un tiers des femmes travaillent à temps partiel en 2015	30,4% *des femmes actives*	8,1%
L'écart de salaire dans les secteurs privé et public en 2014 est de -18,6% pour les femmes		
Personnes vivant sous le seuil de pauvreté en 2014	14,7%	13,4%

Un écart de retraite important

	Femmes	Hommes
Montant de la pension de droit direct en 2014	1 007€ un écart de 653€	1 660€
Source «Chiffres clés 2017» Ministère des familles de l'enfance et des droits des femmes		

Les femmes, plus souvent victimes de violence avec un impact important sur les enfants

1 femme décède tous les 3 jours, victime de son conjoint avec un impact important sur les enfants	**14,5 %** des femmes sont victimes de violences sexuelles au cours de leur vie dont 85% entre 0 et 14 ans	3,9% des hommes sont victimes de violences sexuelles au cours de leur vie dont 83% entre 0 et 14 ans
Source Ined, enquête Virage 2015		

Les marqueurs des inégalités entre les femmes et les hommes dans les QPV

L'inégalité économique, frein majeur au pouvoir d'agir des femmes ne doit pas masquer les inégalités induites par une hiérarchisation sociale entre les sexes. Légitimité, reconnaissance, formation et qualité de vie sont des vecteurs tout aussi importants à travailler sur les territoires des quartiers politique de la Ville comme à Villiers-le-bel.

Un point sur ces inégalités est nécessaire car, reprenant le Rapport *EGAliTER**, réalisé par le HCE (Haut Conseil à l'Egalité Femmes Hommes) publié en juin 2014, première analyse croisée des inégalités de sexe et des inégalités de territoire :

«Prendre la mesure d'un territoire, c'est rendre visible les inégalités sexuées, nommer les fragilités des populations précaires et tout en accompagnant une démarche globale mise en place par la municipalité, développer des actions favorables aux femmes dans des champs innovants.»

La nouvelle géographie prioritaire mise en place depuis 2015 concerne **4,8 millions de personnes qui vivent dans 1300 quartiers prioritaires de la politique de la Ville. (QPV) ***

** Données INSEE – 2012- Etude « Les habitants des quartiers de la politique de la ville, la pauvreté côtoie d'autres fragilités »*

***http://haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/haut-conseil-egalite.gouv.frimgpdfhcefh_rap_EGAliTER_vf.pdf**



Image © Genre et Ville

INSEE 2012 La pauvreté est plus fréquente dans les QPV						
	Part de la population des QPV dans la population des unités urbaines englobante.	Niveau de vie annuel médian par unité de consommation dans les QPV.	Niveau de vie annuel médian par unité de consommation dans les unités urbaines englobantes.	Taux de pauvreté dans les QPV.	Taux de pauvreté dans les zones hors QPV des unités urbaines englobantes.	Taux de pauvreté des unités urbaines englobant les QPV.
Ile de France	15 %	13 663 €	21 902 €	37 %	12 %	16 %
France Métro	13 %	12 871 €	19 786 €	42 %	12 %	16 %

L'étude *EGAliTER* du HCE pointe de façon aigüe que « *l'intersection des inégalités entre les sexes avec des inégalités sociales et territoriales importantes, conduit à des inégalités renforcées :*

*«- En matière d'***emploi***, … près d'une femme sur deux se situe en dehors du marché du travail. Ces situations touchent plus particulièrement les femmes immigrées ou héritières des immigrations et les jeunes femmes. L'inactivité et/ou la précarité des femmes sont davantage banalisées par les habitantEs comme par les acteurs publics, du fait du* **poids du genre et des stéréotypes de sexe** *qui induit des conséquences en termes de vie personnelle et d'emploi.*
- La **pauvreté** *est encore accrue chez les femmes cheffes de familles monoparentales où elles représentent une famille sur quatre et vivent deux fois plus souvent sous le seuil de pauvreté qu'en dehors des quartiers politique de la ville.* »

Dans les QPV, les femmes en situation de précarité sont les premières touchées par la pauvreté. La production de statistiques genrées et comparatives sur les territoires est encore très anecdotique. Nous pouvons néanmoins nous appuyer sur le travail mené par le Ministère des droits des femmes, l'ONU ou l'INED.



Image, © Genre et Ville



Qu'est-ce que le Genre ?

*«Le genre est un système de bi-catégorisation hiérarchisée entre les sexes. Il se distingue du sexe en désignant les différences non biologiques entre les femmes et les hommes. Ces différences non biologiques sont le résultat d'une construction sociale qui entérine des rôles et rapports sociaux et instaure des rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes. En tant que concept, l'approche du Genre analyse les rapports de pouvoirs entre les femmes et les hommes basés sur l'assignation des rôles socialement construits en fonction du sexe.» **

*https://fr.wikipedia.org/wiki/Genre_(sciences_sociales)
sexe. *

Image : Crédit photo Genre et Ville

Le cadre Institutionnel

La charte européenne pour l'égalité dans la vie locale



Publiée en 2006, la charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale invite les collectivités territoriales à utiliser leurs pouvoirs et leurs partenariats en faveur d'une plus grande égalité pour toutes et tous.

« *L'égalité entre les femmes et les hommes est un droit fondamental pour toutes et tous, et constitue une valeur capitale pour la démocratie. Afin d'être pleinement accompli, ce droit ne doit pas être seulement reconnu légalement mais il doit être effectivement exercé et concerner tous les aspects de la vie : politique, économique, sociale et culturelle.*

En dépit de nombreux exemples d'une reconnaissance formelle et des progrès accomplis, l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie quotidienne n'est pas encore une réalité. Les femmes et les hommes ne jouissent pas des mêmes droits dans la pratique. Des inégalités politiques, économiques et culturelles persistent - par exemple les disparités salariales et la sous-représentation en politique. Ces inégalités sont le résultat de constructions sociales qui se fondent sur les nombreux stéréotypes présents dans la famille, l'éducation, la culture, les médias, le monde du travail, l'organisation de la société… Autant de domaines dans lesquels il est possible d'agir en adoptant une approche nouvelle et en opérant des changements structurels.

Les autorités locales et régionales, qui sont les sphères de gouvernance les plus proches de la population, représentent les niveaux d'intervention les mieux placés pour combattre la persistance et la reproduction des inégalités, et pour promouvoir une société véritablement égalitaire.

Elles peuvent, dans leur domaine de compétence et en coopération avec l'ensemble des acteurs locaux, entreprendre des actions concrètes en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Pour parvenir à l'instauration d'une société fondée sur l'égalité, il est capital que les collectivités locales et régionales intègrent pleinement la dimension du genre dans leurs politiques, leur organisation et leurs pratiques. Dans le monde d'aujourd'hui et de demain, une véritable égalité entre les femmes et les hommes constitue en outre la clé de notre succès économique et social – non seulement au niveau européen ou national mais également dans nos régions, nos villes et nos communes. »*

* http://www.afccre.org/mailing/Charte-%C3%A9galit%C3%A9-FR.pdf

Le cadre institutionnel

La loi de 2015 et les collectivités territoriales de plus de 20 000 h

La mise en œuvre de la politique d'égalité sensible au genre est définie dans le décret *n°2015-761 du 24 juin 2015* en référence à l'article 61 de la loi du 4 août 2014

En France, les communes et EPCI à fiscalité propre de plus de 20.000 habitantEs sont tenus à l'élaboration d'un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans les collectivités territoriales, préalablement à la préparation de leur budget.

La loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.
Certains articles concernent plus particulièrement les collectivités territoriales:
L'article 1er : « l'Etat et les collectivités territoriales, ainsi que leurs établissements publics, mettent en oeuvre une politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes selon une approche intégrée. Ils veillent à l'évaluation de l'ensemble de leurs actions» (...)
Des actions de prévention et de protection permettant de lutter contre les violences faites aux femmes et les atteintes à leur dignité (...) Des actions destinées à prévenir et à lutter contre les stéréotypes sexistes (...) Des actions de lutte contre la précarité des femmes (...) Des actions tendant à favoriser une meilleure articulation des temps de vie et un partage équilibré des responsabilités parentales (...) Des actions visant à porter à la connaissance du public les recherches sur la construction sociale des rôles sexués.»

Ce rapport contient deux volets:
• Un volet relatif à la politique de ressources humaines de la collectivité en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
• Un volet territorial qui concerne les politiques d'égalité menées sur le territoire de la collectivité.

Quels outils internes pour mener une politique égalitaire? *

• Au niveau des services, une personne doit être en charge de la rédaction du rapport et de la politique égalité.
• L'égalité professionnelle qui se trouve sous la responsabilité des ressources humaines travaillera en lien avec la personne référente du rapport.
• Constituer un réseau de référentEs égalité issuEs de chaque service.
• Le soutien de l'encadrement supérieur et des éluEs à la démarche est une condition déterminante de réussite.
• Un budget destiné à impulser des actions spécifiques est un atout.

Faire l'inventaire et valoriser l'existant

• Recenser les différentes sources de données internes (entretiens, plans d'actions, rapports, bilans..).
• Diffuser un questionnaire auprès des différentes directions pour identifier les projets et connaitre les statistiques sexuées.

Définir les orientations pluriannuelles en matière d'égalité

• Pour définir les orientations, il est nécessaire de documenter les inégalités (diagnostic en interne et sur le territoire).
• Produire et renseigner régulièrement les indicateurs sexués de façon à évaluer les actions déjà menées ou à venir.
• Le diagnostic permettra de définir la pertinence ou non d'actions déjà menées.
• S'intéresser aux expériences et aux bonnes pratiques menées sur d'autres territoires enrichira le plan d'orientation.

Dans un second temps, ce rapport peut être un outil pour analyser les finances de la collectivité selon l'angle de l'égalité femmes hommes aussi nommé «gender-budgeting» ou «budget sensible au genre».

* Réaliser un rapport sur la situation en matière d'égalité femmes hommes
Guide pratique pour accompagner les collectivités territoriales,
Centre Hubertine Auclert, 2016

L'égalité se mesure avec le budget sensible au genre.

Extraits du Guide la budgétisation sensible au genre, guide pratique du Centre Hubertine Auclert.

« La budgétisation sensible au genre consiste à appliquer l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes au volet financier des politiques publiques. Ainsi, intégrer une démarche de BSG conduit à se demander si la collecte (impôts, taxes, paiement du service, etc.) et la distribution des ressources financières (subventions aux associations, investissements dans des équipements, fonctionnement des services etc) renforcent ou diminuent les inégalités entre les sexes. Au regard des résultats, il s'agit alors de proposer des ajustements et des modifications budgétaires pour mieux garantir l'égalité.

Un budget public et notamment un budget local est un acte politique.

Un budget illustre des priorités sociales, économiques, sportives, culturelles, et des projets à court, moyen et long terme dans ces domaines.

Il est rare pour une collectivité qui doit présenter un budget équilibré, de pouvoir investir ou proposer des services dans tous les domaines et cette capacité tend à se réduire aujourd'hui. Ainsi en termes d'investissement, la construction d'une nouvelle tribune au terrain de sport ou d'un bâtiment pour héberger le pôle petite enfance n'aura pas le même impact sur les femmes et sur les hommes du fait des rôles sociaux au sein de la famille et de la pratique différenciée de certains sports.

*De même, l'accès à certains services comme la cantine, les transports en commun, ou à certains loisirs comme la piscine, la bibliothèque peut être plus ou moins onéreux selon la prise en compte dans la tarification de la situation personnelle, professionnelle et financière des familles. Une politique se traduit donc bien par des choix financiers qu'il est pertinent d'analyser sous l'angle de l'égalité femmes-hommes. » **

* La budgetisation Sensible au Genre - Guide pratique / Centre Hubertine Auclert

«La budgétisation sensible au genre c'est :

- analyser la distribution des dépenses en termes de genre,
- s'assurer du fait que la commande publique promeuve l'égalité entre femmes et hommes,
- être attentif à ce que les cotisations et redevances soient également partagées entre femmes et hommes.»

La budgétisation sensible au genre, ce n'est pas :

- un budget séparé pour les femmes,
- des arbitrages opposant les femmes et les hommes,
- des dépenses supplémentaires.»

Le BSG est l'analyse de l'impact de la distribution des ressources publiques sur l'égalité des femmes et des hommes à travers l'analyse des budgets. En vue de déterminer s'ils sont susceptibles de réduire ou d'augmenter les inégalités entre les sexes.



Image, © Genre et Ville

Le cadre institutionnel

Le rapport « ÉGALiTER » du HCE, 3 axes pour atteindre l'égalité.

« L'enjeu est de remédier à une véritable double peine pour les femmes des territoires fragilisés : alors que leurs difficultés sont accrues, elle sont moins bénéficiaires des politiques publiques de droit commun que les hommes et que les habitant-e-s des autres territoires… Elles sont, au même titre que les hommes, des actrices du changement et il convient de reconnaitre leur potentiel, leurs savoir-faire et leurs capacités d'innovation…. Les femmes, non pas du fait d'attributions naturelles qui seraient dues à leur sexes, mais bien du fait de leurs expériences de vie et des situations d'inégalités qu'elles rencontrent, sont sans cesse conduites à créer, innover pour dépasser les contraintes. »

Les recommandations 10 et 11 du rapport forment le socle de l'expertise développée dans ce document en prenant comme base les quartiers fragiles de Villiers-le-bel.

Penser l'urbanisme et l'aménagement du territoire au filtre de l'égalité femmes-hommes, soutenir et développer les pratiques socialement innovantes.

Le rapport développe ainsi 3 priorités thématiques pour atteindre l'égalité :

- L'axe emploi « **combattre le sous-emploi des femmes pour rompre le cercle de la pauvreté et assurer le développement des territoires fragilisés** ».

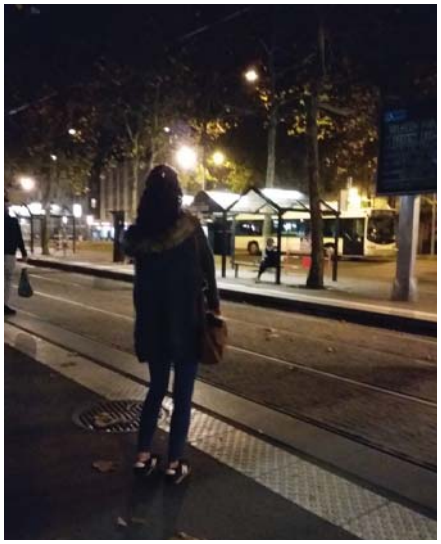
- L'axe espace public, citoyenneté, violence de genre « **faire reculer une répartition traditionnelle et prescriptive des rôles sociaux entre les sexes dans l'espace public et privé pour mobiliser toutes les énergies et expertises des femmes** ».

- L'axe accès aux droits et aux services des femmes et des filles : « **garantir au quotidien l'égalité républicaine** ».

HAUT CONSEIL à l'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES







Images, © Genre et Ville



Images : Marche sensible à Villiers-le-bel, © Genre et Ville

PARTIE 2

COMMENT ABORDER ET PRODUIRE DE L'ÉGALITÉ SUR LES TERRITOIRES POLITIQUE DE LA VILLE ?

Les grands enjeux de l'égalité en QPV

Dans l'objectif de la construction d'un environnement égalitaire, nous avons identifié 5 grands enjeux interdépendants, enjeux sur lesquels se surimpose une condition incontournable, la légitimité.

- **Économie**
- **Lutte contre les violences faites aux femmes**
- **Pouvoir d'agir**
- **Lutte contre les stéréotypes**
- **Qualité urbaine**

Ces enjeux forment un socle auquel il faudra systématiquement se référer en préalable à chaque action.

Ils devront susciter réflexions et questions :

« La mise à disposition d'espaces communs et l'offre de loisirs gratuits améliorent-ils le reste pour vivre des habitantEs ? »
« Une plus grande flexibilité des usages permet-elle une plus grande mixité, et peut-elle réduire la pression exercée par les hommes ? »
« La visibilité et la légitimité sociale peuvent elles être des facteurs de confiance en soi et moteur d'action ?»
« Les équipements proposés induisent-ils des comportements stéréotypés? Comme les équipements sportifs par exemple?»

« Proposée par la démarche politique et ressentie par le public, l'ambiance et la qualité urbaine peut-elle être un facteur important d'appropriation d'un lieu?»

De la même manière **les approches et solutions proposées dans ce référentiel devront être conjuguées, combinées pour obtenir des effets durables et réels.** Prises séparément, certaines préconisations pourront produire des résultats mais ne permettront pas de créer un effet global suffisant.



- Reste pour vivre
- Emploi local
- Ressources partageables/partagées
- Mobilités facilitées
- Accès facilités (aux services, aux soins, aux loisirs)

- Légitimité
- Co-veillance
- Sentiment de sécurité
- Mixité dans l'espace public

- Légitimité
- Visibilité sociale
- Confiance en soi
- Mise en réseau
- Implication dans les projets

- Participation
- Nouvelles pratiques / Nouveaux usages
- Déconstruction des normes
- Remise en question des usages exclusifs

- Prise en compte des usages et des besoins (toilettes publiques, eau...)
- Ambiance accueillante et variée
- Appropriation par les résidentEs
- Qualité des matériaux

La légitimité

La légitimité est la qualité de ce qui est fondé en droit, en justice, ou en équité. Elle repose sur une autorité reposant sur des bases juridiques ou sur des bases éthiques ou morales, et permet de recevoir le consentement des membres d'un groupe .
La légitimité est intimement liée à l'exercice du pouvoir. « Une des conditions d'exercice du pouvoir est la légitimité, un de ses attributs est l'autorité . » Ce pouvoir légitimé s'accompagne souvent d'un accord tacite des personnes n'exerçant pas le pouvoir, créant les conditions d'une forme de servitude volontaire. Il est donc particulièrement difficile de revendiquer toute forme légitimité dès lors que l'on n'appartient pas au groupe social dominant.

La question de la légitimité lorsque l'on aborde le sujet des droits des femmes en général, et des droits des femmes dans l'espace public en particulier, est donc centrale.
Elle se décline autour de deux axes principaux.
Le premier est lié au droit à la ville, à l'équité. Suis-je légitime à faire quelque chose, ai-je le droit – dans le cas de l'espace public – d'être dans un lieu, à y évoluer en toute indépendance sans avoir à subir de rappels à l'ordre, de remarques, sans contraintes liées aux normes de genre?
Le second est lié à l'échelle de valeurs accordée au combat pour les droits des femmes. Le droit des femmes est-il légitime ? Peut-il être reconnu comme primordial, comme incontournable à une société équitable et égalitaire ?
Il est donc particulièrement important, lorsqu'on est responsable de l'organisation ou de l'aménagement d'une ville ou d'un espace, de mettre en place toutes les conditions nécessaires à un objectif éthique d'équité.
En explorant les deux axes mentionnés plus haut cela implique pour les éluEs et autres actrices et acteurs des institutions et des collectivités territoriales :

• De faire de l'égalité femmes-hommes un sujet à la fois central et transversal à travers une politique d'égalité intégrée. C'est l'objectif fixé par les instances européennes et mis en œuvre en France à travers la loi du 24 Juin 2015 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

• D'exiger de la part des bailleurs, promoteurs, architectes, urbanistes d'intégrer cette question centrale dans toutes les politiques de construction, d'aménagement, d'organisation.



©Genre et Ville


©Genre et Ville


©Genre et Ville


©Genre et Ville

Comment aborder et produire de l'égalité sur les QPV ?

Une volonté politique

L'égalité sur les territoires tout comme la lutte contre les discriminations fondées sur les stéréotypes de genre ne peut se faire sans volonté politique. Cette volonté politique permet d'installer le processus égalitaire dans la durée et donne légitimité à l'ensemble des actrices et acteurs œuvrant à sa mise en place. Elle est la condition sine qua non à la réussite du projet.

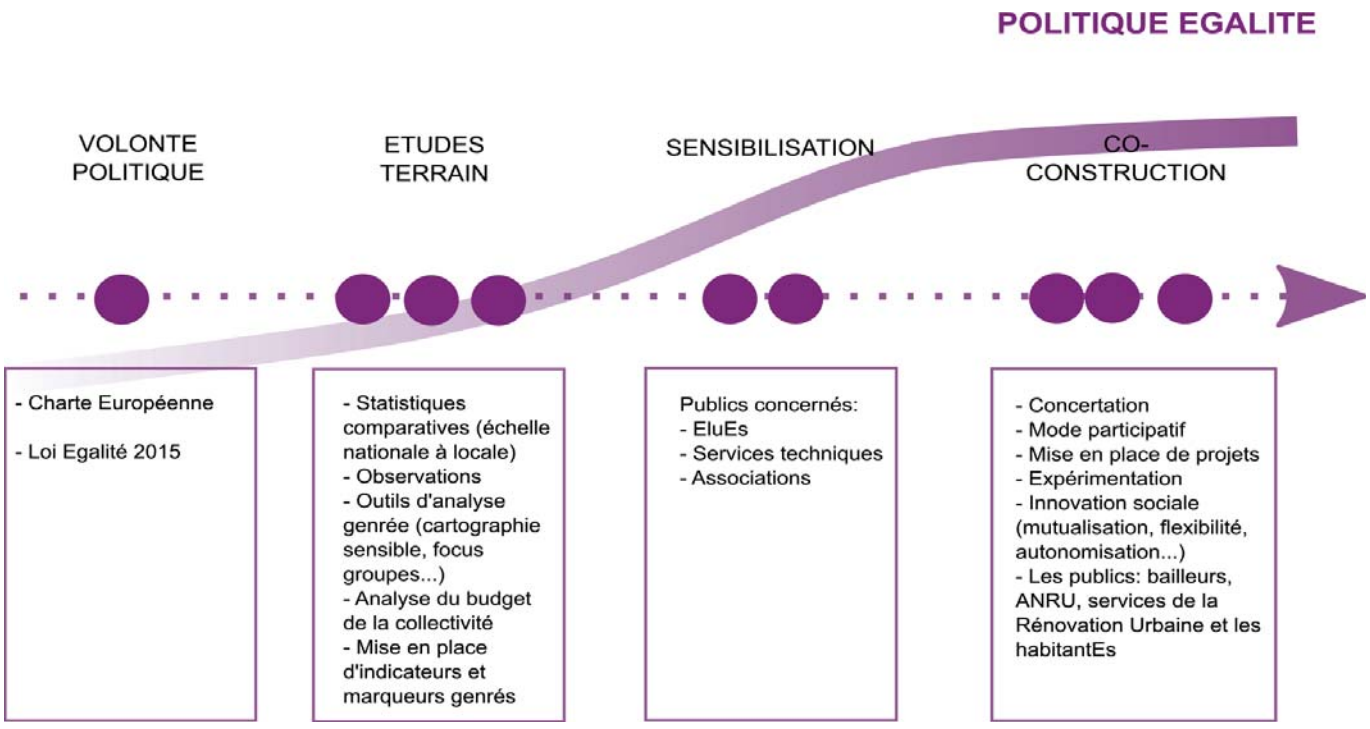
Un traitement transversal, systématique et systémique

L'égalité ne peut être traitée de manière verticale, ni en silos, mais bien de façon transversale car elle traverse tous les champs, le social, l'urbanisme, la culture, les mobilités, l'économie, la santé. Inclusive, elle prend en compte tous les âges de la vie, les multiples identités, l'orientation sexuelle, les handicaps. Elle conduit à la remise en cause des représentations stéréotypées, et des pratiques inégalitaires dans l'espace public, comme dans l'espace privé.

Des méthodes et des outils pour produire de l'égalité

Une fois ces conditions posées, et afin d'intégrer au mieux cette approche égalitaire aux projets d'aménagements ou d'organisation d'un territoire, une série d'étapes est nécessaire en amont et tout au long du processus.
Il s'agit de :

- Proposer des clefs de compréhension des enjeux de l'égalité;
- Permettre d'appréhender le contexte dans lequel le processus sera mis en place;
- Engager une dynamique collaborative avec l'ensemble des actrices et acteurs partenaires et/ou bénéficiaires du projet à différents niveaux de gouvernance.



1. La connaissance du territoire

Le temps d'étude, d'analyse est indispensable à la compréhension du territoire à ses différentes échelles.
Il permet de mettre en lumière les sources d'inégalités, de pointer les actions, situations, aménagements qui produisent de la mixité et de l'égalité, ou au contraire discriminent, de comprendre les dynamiques d'un quartier, de faire un inventaire des équipements disponibles, ou manquants, d'analyser les usages par sexe, par âge, d'observer quels territoires sont occupés, ou déserts.

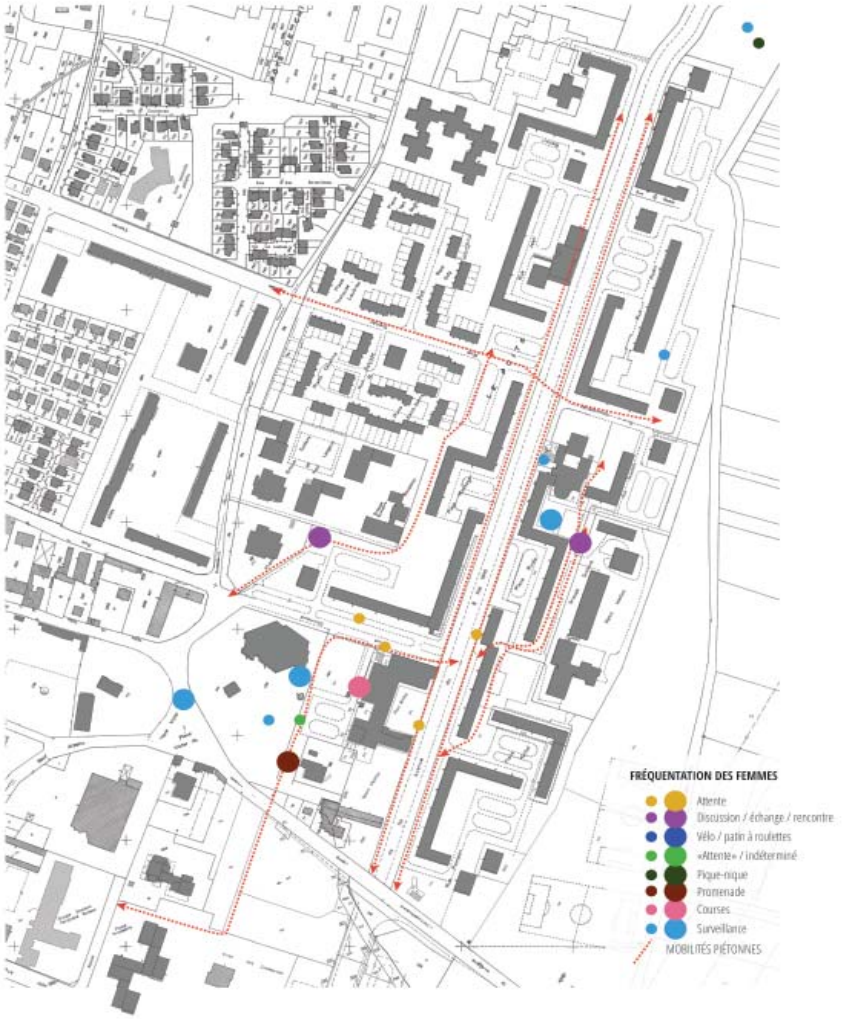


Image : Marche sensible VLB- DLM- 2015 ©Genre et Ville

Ce temps d'étude nous permet de croiser des données sociales, économiques, urbaines.
Il nous permet surtout de créer des données aujourd'hui inexistantes sur les usages liés aux normes de genre sur un territoire donné.

Cette lecture fine du territoire pourra se faire à travers l'analyse de données existantes, la création de nouveaux outils, l'analyse terrain.

- Les statistiques INSEE.
- Les statistiques locales.
- Les entretiens qualitatifs.
- L'immersion terrain, arpentages, observations, comptages.
- Le relevé des équipements
- L'étude de documents, plans.



Cartographie des espaces fréquentés par les femmes de Villiers-le-bel - PLM

2. La formation, la sensibilisation

Poser les conditions de la réussite de l'égalité implique de travailler sur un corpus commun de connaissances. Un socle qui garantira une bonne compréhension des enjeux, une adhésion au processus et un portage plus solide.
Dès le début des projets, une sensibilisation, formation de l'ensemble des services et des partenaires de la collectivité, aux fondamentaux sur l'égalité femmes hommes et les discriminations liées aux normes de genre, permettra de comprendre ce qui se joue sur les territoires, comment les inégalités se créent, s'articulent, se pérennisent, comment les stéréotypes s'entretiennent, s'alimentent.
Il s'agit d'intégrer les principes fondamentaux de l'égalité, de comprendre les leviers des inégalités de genre sur les territoires, de s'approprier des outils, de savoir mettre en place les bons indicateurs pour une meilleure lecture contextuelle.

- Comprendre les fondamentaux de l'égalité.

- Apprendre à regarder le territoire par le prisme du genre.

- Mener un projet urbain égalitaire.

- Élaborer un budget en prenant les normes de genre en compte.



Image : Formation Nantes, © Genre et Ville



Image : Formation VLB 2015, © Genre et Ville

Chaque action, chaque décision, doit être accompagnée du questionnement suivant :

- Est-ce que nous disposons d'informations sur les inégalités en général et sur notre action en particulier ?

- Comment relever des données propres à notre action/aménagement/territoire ?

- A qui profite cet aménagement ? Pourquoi ?

- Est-il inégalitaire ? Pourquoi ?

- Comment pallier à cette inégalité de façon durable sans entériner ou reproduire des stéréotypes ?

3. La collaboration, co-élaboration

Afin de permettre une adhésion, intégration, acceptation, et mise en œuvre du processus égalitaire, il est nécessaire de travailler de manière collective et collaborative, en intégrant tous les niveaux de gouvernance, toutes les disciplines de manière transversale et surtout, toutes les personnes concernées en premier lieu par l'égalité :
la société civile, les habitantEs, les associations, les actrices et acteurs qui font la ville.

- Comités de pilotages pluridisciplinaires.
- Communication continue et échanges avec les destinataires du projet.
- Mise en place d'outils et de pratiques de concertation et de co-élaboration.
- Marches sensibles, cartographies sensibles.

Cette étude du territoire politique de la ville sous l'angle des inégalités de genre pose un diagnostic social et spatial comme préalable à toute action d'urbanisme et d'aménagement.
Il s'agira d'intégrer en amont de tout projet de conception ce questionnement croisé, et d'expérimenter pour chacun des projets des dispositifs favorisant la mixité et la reconnaissance des femmes.



Image : Crédit photo Genre et Ville

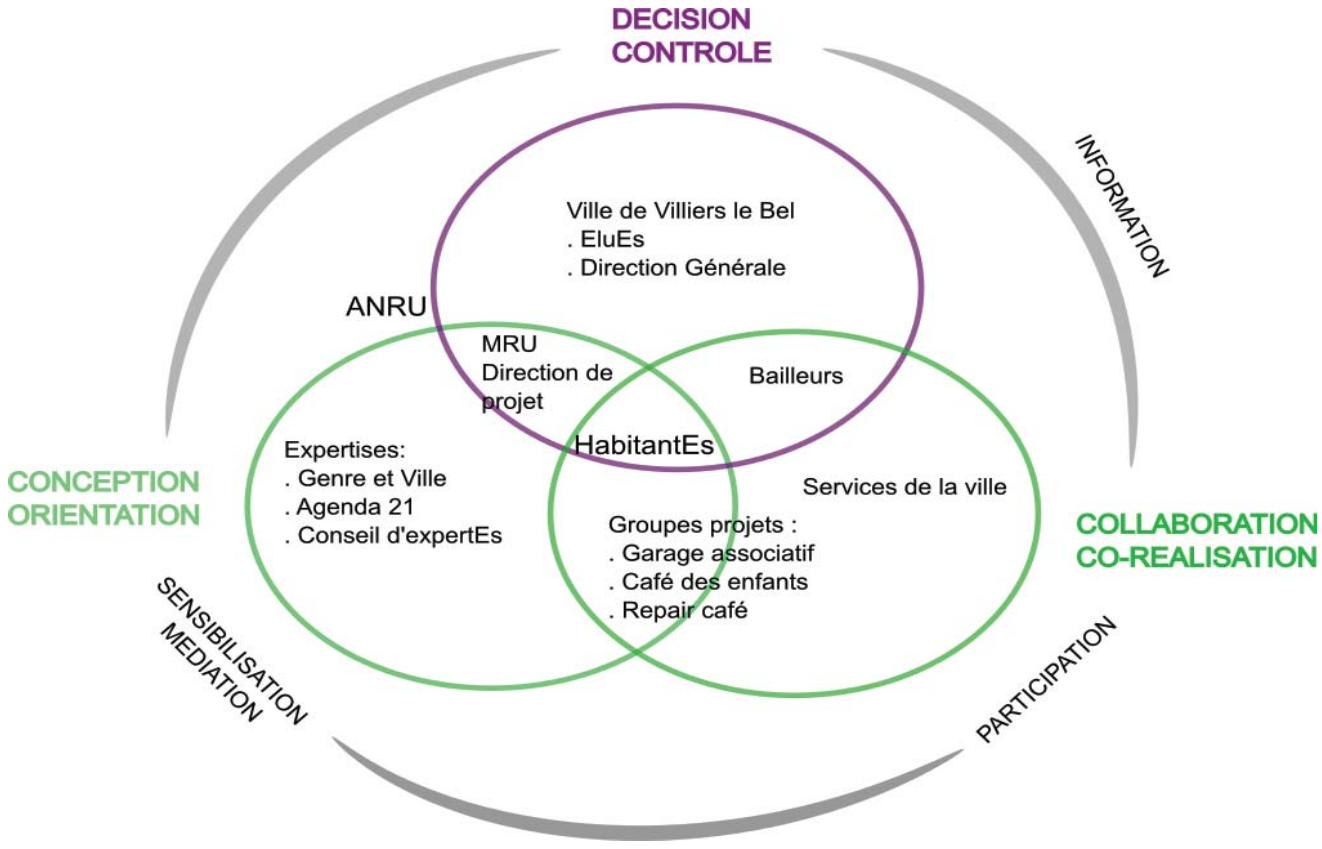


Schéma de gouvernance partagée pour produire de l'égalité sur le territoire QPV de Villiers le Bel © Genre et Ville

PARTIE 3

L'ESPACE PUBLIC ÉGALITAIRE, PRÉCONISATIONS



Image : Villiers le Bel, la Cerisaie, 2015, crédit photo Genre et Ville

Les échelles de l'égalité intégrée

« Les villes ont la capacité de fournir quelque chose pour tout le monde, seulement et seulement si, elles sont créees par tout le monde». Jane Jacobs

« Dans la ZUP, tout est ouvert… il n'y a rien » nous dit une habitante.

Implantés sur d'anciennes terres agricoles, les quartiers comme par exemple PLM et DLM (Puits la Marlière et Derrière les murs) de Villiers-le-Bel sont souvent construits à l'écart de centres anciens, de bourgs. Les typologies d'une architecture « d'urgence à loger » ne prennent que trop peu en compte les ingrédients qui font l'urbanité. Les surfaces extérieures entre les immeubles sont généreuses mais se traduisent par le sentiment de grands espaces vides. L'ambiance est à peu près similaire partout, on franchit sans transitions les avenues, les parkings et les entrées résidentialisées. Suivant la topographie, les paysages sont fermés ou ouverts sur les plaines agricoles voisines ou les saignées de passage des lignes haute-tension renforçant l'idée que nous sommes en périphérie de l'urbain.

Les strates historiques qui ponctuent nos villes européennes classiques qui hiérarchisent les espaces et marquent la présence des pouvoirs, sont gommées dans ces territoires : le parvis et l'église, la place et la mairie. On parle même « d'inversion des monumentalités » où les équipements publics ne sont que des objets isolés noyés au milieu des barres, des tours et du vide.

Ce caractère monofonctionnel de « machine à habiter » propre au modèle de la société des 30 glorieuses révélait déjà les inégalités entre les femmes et les hommes. Le modèle de la famille sur lequel sont construits ces lieux de vie suppose de façon stéréotypée, dans une séparation binaire des fonctions, que les homment soient à l'extérieur et les femmes soient en gestion de la vie privée.

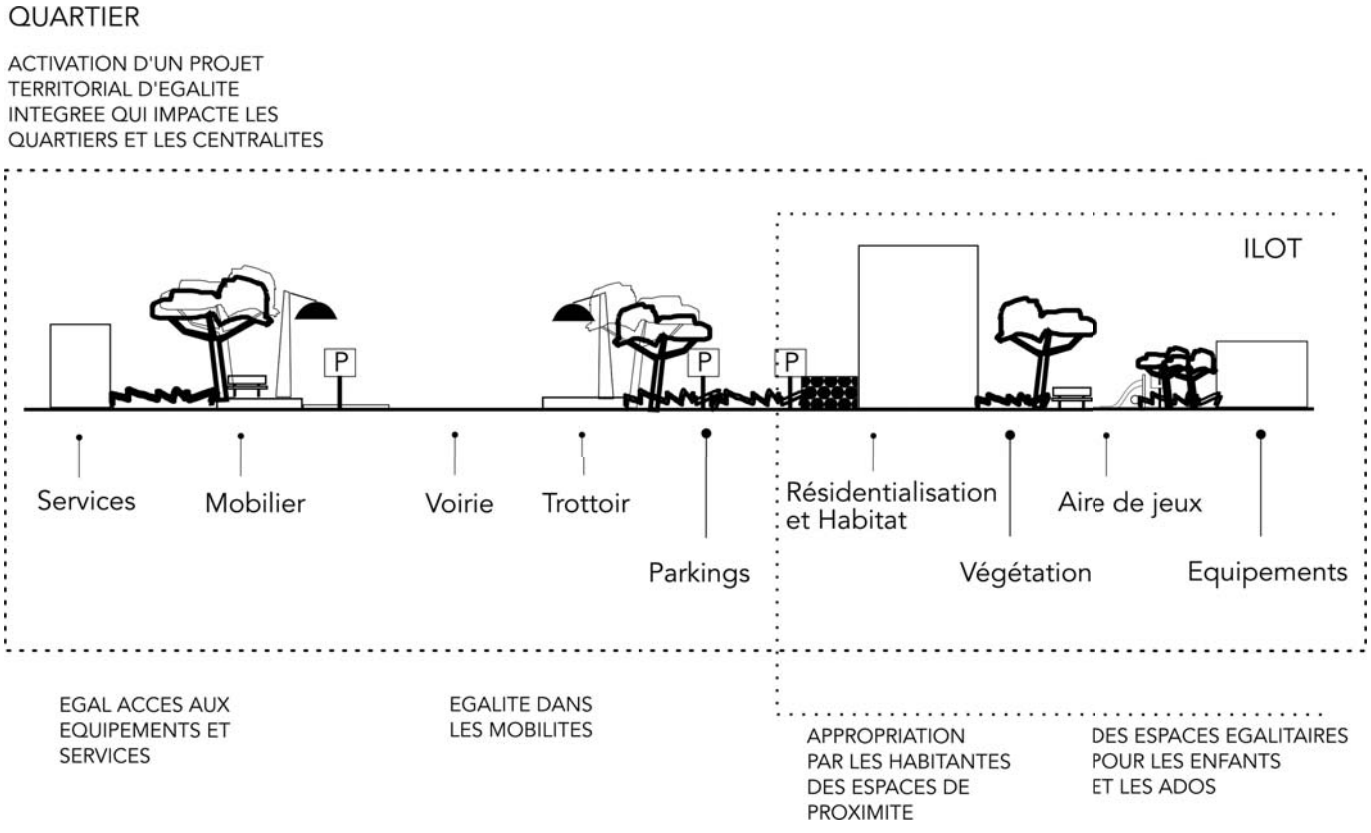


Schéma de l'espace public en QPV et les objectifs de l'égalité, © Genre et ville

Les lieux du travail sont excentrés, les transports en communs sont calibrés pour ces mouvements pendulaires quotidiens, et le mode de déplacement dominant est la voiture individuelle. On parle alors de « banlieue dortoir ».

La vie professionnelle des femmes qui se traduit déjà en temps partiel, en horaires décalés et vers les services et le « care », n'est pas ou peu prise en compte dans le déploiement des espaces, des services et des transports.
Les équipements tels que crèches et garderies ne prennent pas en compte ces particularités, tout comme les écoles et services municipaux qui opèrent dans des temporalités classiques. Les transports en commun répondent mal aux modes de déplacement des femmes, plus locaux, plus courts et plus nombreux. Et s'il n'y a qu'une voiture par ménage, elle sera en priorité utilisée par l'homme.

Sur les lieux de résidence les équipements de loisirs et sportifs eux-mêmes correspondent à des usages normatifs masculins, stades de football, city stades, skate-parks. L'accès aux loisirs s'adresse surtout aux enfants – et plus encore aux garçons – et l'accès à la culture reste l'apanage de la ville (théâtre, bibliothèque, cinéma, musée…).

Dans le cas d'un projet de renouvellement urbain, il est primordial de noter que les espaces publics, autant que les logements, par leurs aménagements qui conduisent à des usages normatifs sexués, pérennisent ces stéréotypes qui figent rôles et fonctions des femmes et des hommes et créent de l'inégalité.

La société civile contemporaine, à travers les travaux de nombreuses associations et organismes, et encouragée par les institutions et la législation égalitaire, exige et propose un changement de paradigme. La question de la reproduction des normes de genre entre de façon incisive dans la sphère publique et son corollaire l'espace public: revendications par les femmes du droit à la ville, lutte contre les stéréotypes, lutte contre le harcèlement, lutte contre l'objectivation du corps des femmes à travers la publicité, lutte contre les violences faites aux femmes par les hommes.

Dès lors où s'applique l'égalité dans les espaces publics des quartiers QPV ? A quelle échelle une démarche d'égalité intégrée se pratique-t-elle ? Comment introduire l'égalité dans les outils d'urbanisme et d'aménagement ? Ces questions fondamentales permettent de passer d'une étape de reconnaissance des inégalités dans l'espace à une étape projet qui doit réunir et mettre en place les conditions égalitaires de l'accès et des usages de l'espace public.



Un espace public projeté à partir d'un plan masse déconnecté du quotidien,
© unjourunezup-r.epstein-Mont-Liébaut (Béthune)



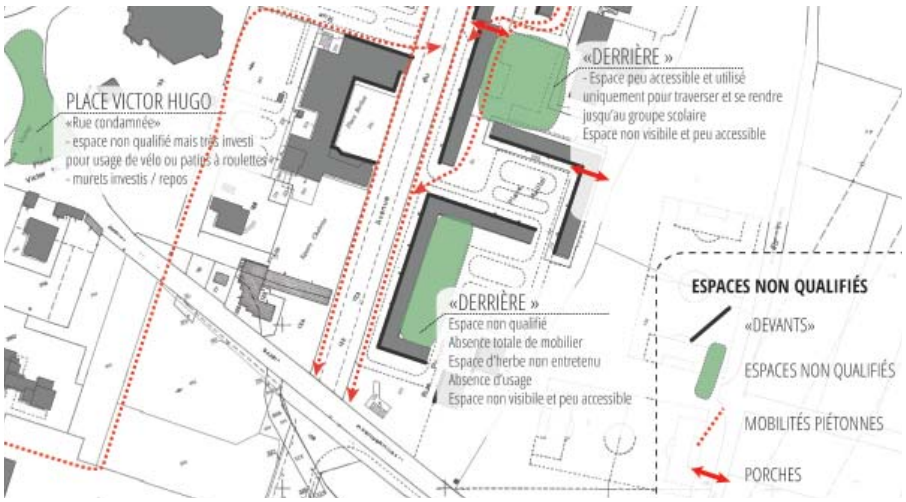
Les espaces non qualifiés deviennent des espaces stériles, Villiers-le-bel, ©Genre et Ville

À l'échelle du projet urbain, le focus égalitaire doit se traduire par l'activation d'un projet territorial innovant qui améliore la qualité de vie pour toutes et tous partout. La démarche d'égalité intégrée (gender mainstreaming) doit prendre en compte et créer des liens entre les centralités et les quartiers autant que les quartiers entre eux. Prenant en compte les spécificités locales «*en tenant pour acquis que les inégalités de genre se manifestent de manières différentes dans chaque contexte territorial … les réponses urbanistiques doivent proposer des réflexions à partir d'exemples d'incorporation du genre dans les stratégies spatiales* » Lidewij Tummers .

L'intégration de l'égalité doit s'inscrire parmi les objectifs des documents et outils d'urbanisme tels que les PLU et PLUi (cadre de vie et qualité urbaine, approche intégratrice des enjeux de préservation environnementale, sortir du zoning et favoriser une meilleure cohabitation des usages) mais aussi de façon détaillée dans les plans de circulation, piétonne et vélo ainsi que dans une charte d'éco-quartier.



Nécessaire requalification des espaces en fonction des besoins des femmes © Genre et Ville



Cartographie des Espaces non qualifiés VLB ©Genre et Ville

De la même manière et de façon transversale, les questions de lutte contre les violences faites aux femmes par les hommes, le harcèlement devront être prises en compte dans tout projet d'aménagement. Le sentiment de sécurité ou plus souvent celui d'insécurité doit être analysé de façon fine (à quelle symbolique renvoient les passages assombris, les culs de sac, et les fortes présences de grilles).

En termes d'échelle, après la ville, le quartier est le premier degré d'activation d'une politique égalitaire. Plusieurs actions comme par exemple agir sur la proximité de services, commerces, activités économiques, mobilités doivent être analysées sous l'angle de l'accessibilité pour toutEs et selon différentes temporalités. Construire le quartier sur lui-même en mobilisant les habitantEs, développer les potentialités, les ressources présentes sur les lieux de projet de renouvellement pour améliorer le reste pour vivre des habitantEs, privilégier l'égalité sociale et l'égal accès aux services et aux loisirs pour les femmes et les hommes sont autant de leviers à actionner.

La question des enfants, des adolescentEs et jeunes adultes est également une entrée majeure pour adresser l'égalité. Une étude approfondie de leurs besoins et pratiques, tout comme un travail sur l'offre déjouant les stéréotypes, doit permettre de tisser très tôt un environnement et une organisation plus égalitaire, allant jusqu'à les inclure dans le projet de transformation de leurs lieux de vie.

Sur le plan du territoire en lui-même, un travail de redécoupage, de redéfinition, sera indispensable. Retisser dans le maillage lâche des territoires QPV pour leur redonner une qualité urbaine, c'est questionner le découpage foncier pour trouver la bonne échelle qui favorisera la vie de proximité, le quotidien et donc la possibilité pour les femmes à se tenir à l'extérieur des logements, leur redonnant ainsi une légitimité, un droit à la ville.

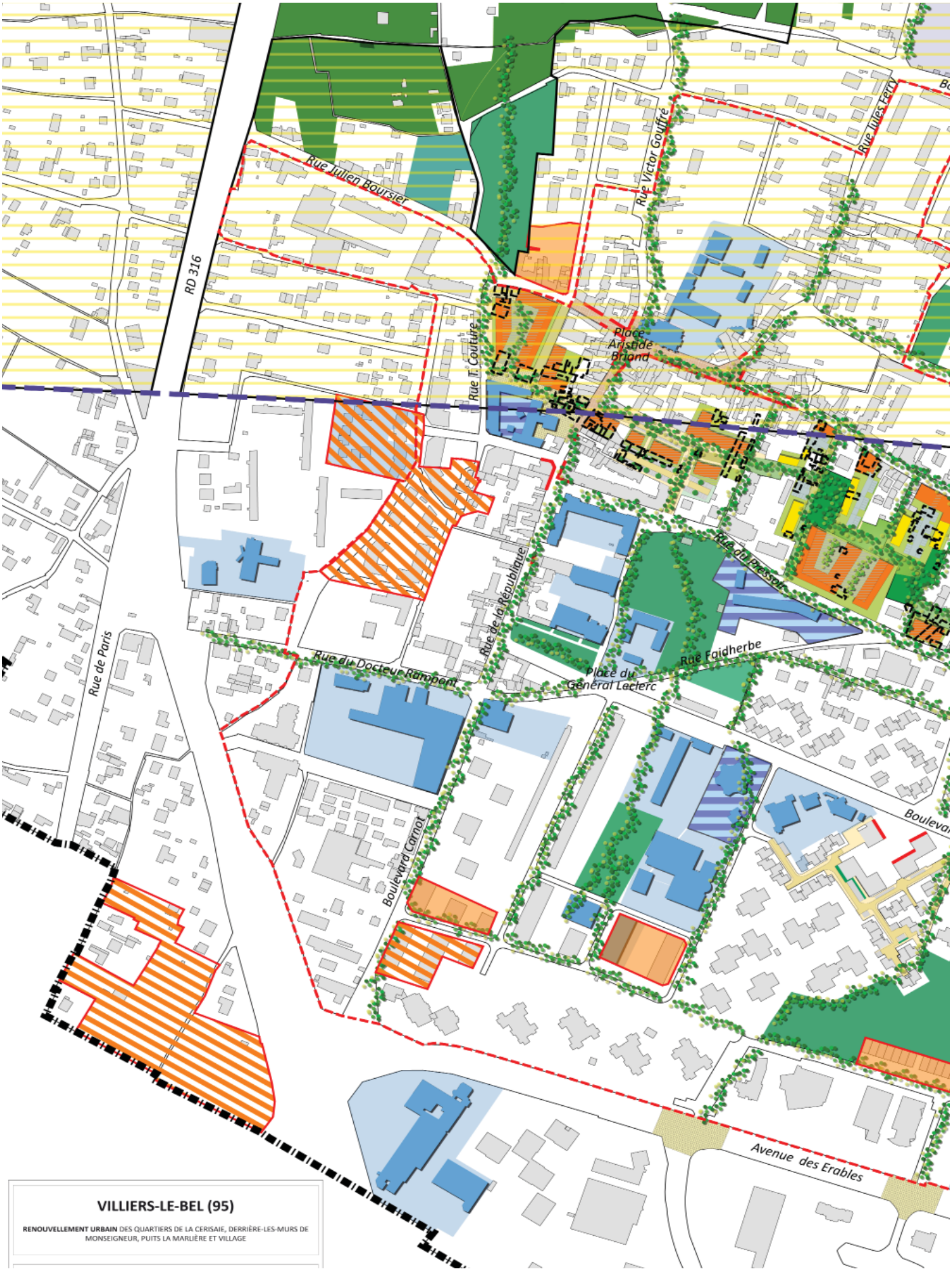
L'îlot, le voisinage parce qu'il regroupe des bâtiments de logements, des équipements et de l'espace « vide », offre des possibles multiples, crée des interactions et des porosités entre le privé stricto-sensus et la sphère publique. L'appropriation des espaces urbains par les habitantEs, celles et ceux qui y travaillent sont des moyens de créer des lieux significatifs de qualité et aussi symboliques. En incluant un processus participatif égalitaire – en tenant compte des lieux et horaires de réunion pour faciliter la présence de femmes, en s'assurant de leur prise de parole et de leur temps de parole – le projet de renouvellement s'enrichira d'une réelle expertise des besoins et d'usages qui garantira plus d'égalité dans les pratiques de l'espace.

Les pieds d'immeubles, enfin, sont l'objet d'une réflexion forte. En tant que seuil symbolique de franchissement entre le privé et le public les enjeux d'aménagement sont sensibles. Comment garantir un usage commun des entrées sans sur-occupation par certains groupes sociaux ? Comment garantir une intimité aux premiers niveaux d'habitat si des activités collectives ou participatives se développent sur les devant ou arrière d'immeubles ? La résidentialisation apporte-t-elle une réponse aux rapports sociaux de sexe ? Sécurise-t-on vraiment l'habitat en le privatisant ? L'affirmation par la résidentialisation d'une sphère privée ne renforce-t-elle pas les rôles stéréotypés ? Par des actions facilitant le pouvoir d'agir et la lutte contre les stéréotypes, des solutions au cas par cas avec les habitantEs doivent être trouvées en s'inspirant d'exemples de bonnes pratiques développées en d'autres quartiers.

Pour en savoir plus :

Qualité urbaine, des quartiers HLM en renouvellement. Union Sociale pour l'Habitat. Jan 2010.

Lidewij Tummers. Urbaniste et Architecte. « Stéréotypes de genre dans la pratique de l'urbanisme » Travail Genre et Société. Ed La Découverte. 2015


Rue Julien Boursier
RD 316
Rue Victor Gouffé
Rue Jules Ferry
Rue T. Couture
Place Aristide Briand
Rue du Pressoir
Rue de la République
Rue de Paris
Rue du Docteur Rampont
Place du Général Leclerc
Rue Faidherbe
Boulevard Carnot
Avenue des Erables
VILLIERS-LE-BEL (95)
RENOUVELLEMENT URBAIN DES QUARTIERS DE LA CERISAIE, DERRIÈRE-LES-MURS DE MONSEIGNEUR, PUITS LA MARLIÈRE ET VILLAGE

Préalables au projet égalitaire, les questions à se poser

L'étude d'impact sociologique au prisme des normes de genre

La démarche égalitaire suppose de se doter d'outils innovants qui reposent dans un tout premier temps sur une analyse fine du territoire à aménager :

- Une analyse de l'« état initial » (ou « état de référence ») de la zone qui sera impactée par une démarche égalitaire.

- Déceler les dispositifs existants qui produisent des effets négatifs en s'appuyant sur ces deux modes d'emploi pour garantir l'égalité dans les logements et dans les espaces publics.

Avant de démarrer tout projet, il est donc impératif de mener une étude quantitative et qualitative pour évaluer :

Quel est le contexte du quartier, son rapport à la ville, qui y habite, l'occupe et comment? Les données doivent être différenciées femmes-hommes.

Quelle est la composition sociale du quartier? Quelles part d'employéEs, sans emploi, RSA, étudiantEs, retraitéEs?

Quelles sont les configurations familiales ? Évolutions, histoires, combien de générations, composées ?

Comment se compose le groupe de femmes ? Les jeunes, les personnes âgées, les enfants, les migrantEs, les personnes en situation de handicap ?
A comparer avec le groupe d'hommes.

Quels sont les éléments de qualité de vie, les nuisances, les potentiels?
Comment les gens vivent ? Habitus, éléments du quotidien,équipements, services...

Quelles priorités budgétaires : quels besoins privilégier ?

Comment utiliser ce document pour garantir l'égalité de genre dans l'aménagement urbain

Véritable outil d'accompagnement dans toutes les phases conception, réalisation d'un projet neuf comme dans celles de la rénovation urbaine, ce document est conçu pour une lecture à plusieurs niveaux.

1. Revenez autant que nécessaire sur la première partie, les définitions, le vocabulaire, les implications et les cadres de référence dans l'introduction à l'égalité.

2. Découvrez les thèmes de la démarche égalitaire regroupés selon un code couleur :
- Les mobilités,
- Les aménagements égalitaires,
- La question des enfants.

3. Relevez dans chacun des niveaux les dispositifs mis en avant. Selon ces critères, une page synthétise la valeur des enjeux, le pourquoi, le comment. Quels bénéfices apportent cette intégration, les conditions de mise en œuvre, des exemples de bonnes pratiques favorisant
l'égalité entre les femmes et les hommes.

4. Dans la partie 4, un cahier de références synthétise des projets européens sous l'angle de l'égalité. Certains projets relèvent d'une approche intégrée du genre, d'autres produisent de l'égalité par la conjugaison de choix d'aménagements incluants.

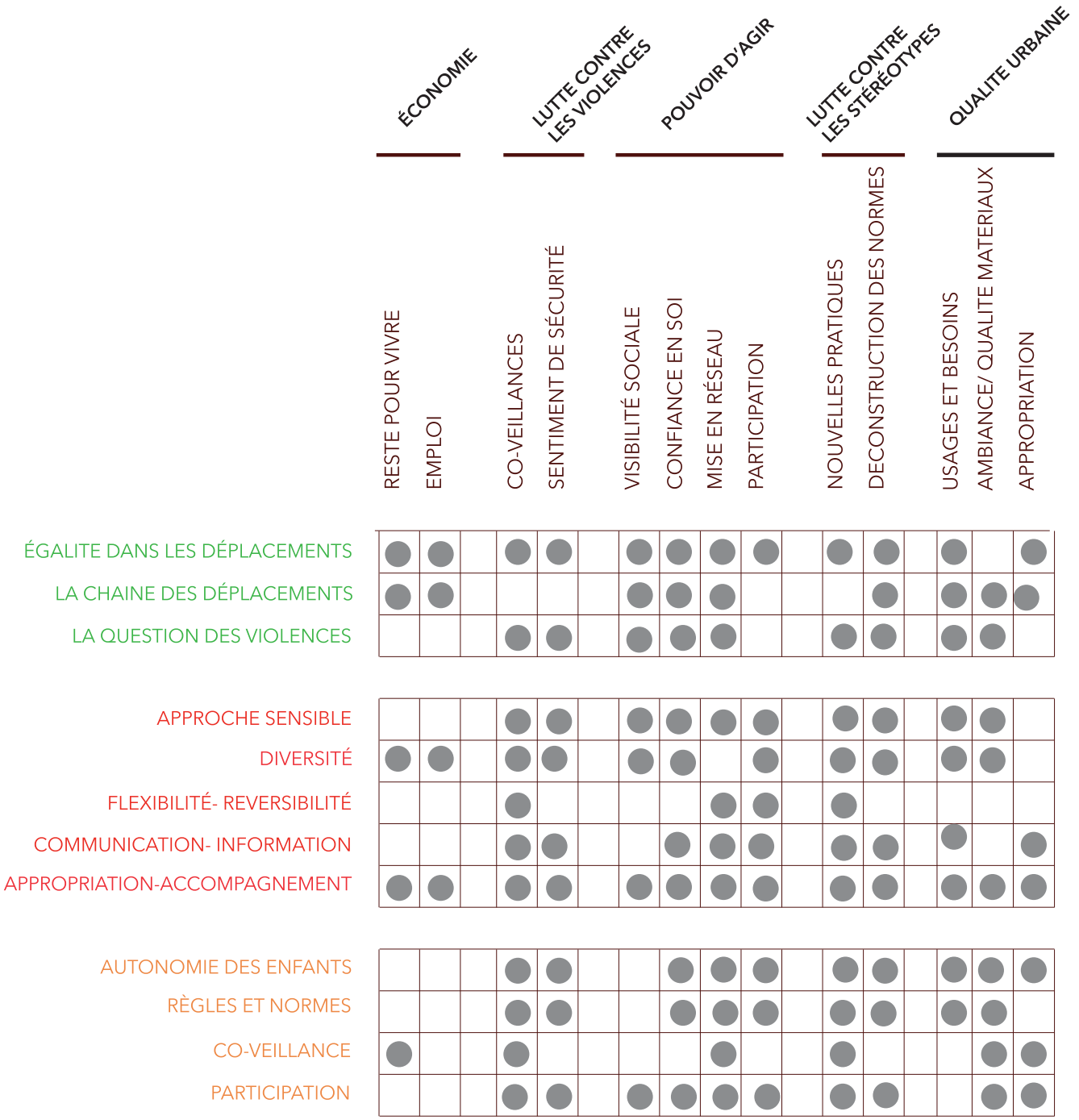
«Les enjeux de l'égalité et leurs vecteurs»

Ci contre un tableau récapitulatif croisant les enjeux de l'égalité et leurs vecteurs à intégrer dans la conception de projet.

• Les premiers de couleurs verte regroupent les critères de mobilité.
• Les seconds vecteurs de couleur rouge, regroupent les éléments d'aménagement urbain, la composition de l'espace urbain.
• Ensuite vient la question des enfants dans l'espace public et le traitement des espaces qui leur sont dédiés.

Toutes les conditions sont détaillées sous forme de fiches. Utile pour évaluer un projet, ce tableau récapitulatif permet d'adresser rapidement les fiches recherchées.

Les enjeux de l'égalité et leurs vecteurs





Image, Mobilités douces à Copenhague, Superkilen ©Genre et Ville

1
GARANTIR L'ÉGALITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC
LES MOBILITES

Prendre en compte les mobilités différenciées pour lutter contre les discriminations

La question des mobilités est non seulement centrale dans toute politique d'aménagement, mais porte également les clefs et possibilités d'une plus grande égalité et d'un meilleur pouvoir d'agir pour toutes et tous.
Cette question est particulièrement cruciale pour désenclaver une majorité de quartiers en politique de la ville qui se situent en zone péri-urbaines ou rurales et qui pénalisent les déplacements et la capacitation des femmes qui y vivent.

« C'est la réalité de l'usage des transports par les femmes, de leurs besoins, de leur appropriation de l'espace urbain et de leur place dans la société – accès à l'emploi, aux soins, aux loisirs, à la culture, que nous devons prendre en compte ».

« Mobilités, transports et déplacements des femmes en banlieue »

Il est nécessaire de partir des besoins et des usages en prenant les normes de genre en compte pour offrir des solutions de déplacements plus fines, plus adéquates à toutes et tous, sans pour autant recréer des stéréotypes qui proposeraient des solutions spécifiques aux femmes par exemple. Les mobilités différenciées des femmes et des hommes sont liées à des activités fortement marquées par des codes normatifs : Mobilités plus segmentées, plus locales, pour les femmes ; Horaires décalés ; Arrêts fréquents ; Freins économiques ; Encombrement – les femmes portent, poussent, accompagnent. Enfin de par leur éducation, les rappels à l'ordre qu'elles subissent et leurs fonctions familiales prenantes, les femmes utilisent peu l'espace public et les transports pour leur détente et leurs loisirs.
Il s'agit donc de réfléchir à des solutions locales qui permettent de mieux mailler le territoire, de faciliter les intermodalités, de mieux articuler les temporalités.
L'étude détaillée des usages et des besoins à travers un outil participatif (cartographies différenciées de groupes d'habitantEs, groupes de travail mixtes et non mixtes) sera garante d'une plus grande adéquation à la vie quotidienne. Prendre connaissance de bonnes pratiques développées ailleurs, s'en inspirer c'est aussi faire surgir des ressources du quartier lui-même.

Repenser les mobilités lors d'un programme de renouvellement urbain dans les quartiers QPV c'est envisager d'intégrer les critères d'une urbanité durable ou les mobilités douces participent des processus de déplacement des femmes et des hommes. La chaine de déplacement, outil approprié, permettra de relever et résoudre les ruptures entre les maillons et de prendre en

Les dispositifs

1

ÉGALITÉ DANS LES DÉPLACEMENTS

2

LA CHAINE DE DÉPLACEMENTS

3

LA QUESTION DES VIOLENCES

compte l'ensemble du territoire du QPV et ses liens avec d'autres polarités extérieures. Il s'agira avec le focus genre d'équilibrer les différents moyens de transports à disposition, les rapports de force dans le droit à l'espace, et in extenso, le droit à la ville pour les femmes.

100% des femmes ont été victime de harcèlement sexiste dans l'espace public.
Poser la question des mobilités des femmes ne peut se faire sans aborder pleinement la question du sentiment d'insécurité qu'elles éprouvent et vivent au quotidien et qui trop souvent limite leurs déplacements. Aborder clairement cette discrimination est de la responsabilité des pouvoirs publics pour faire appliquer la Loi. Mais d'autres outils sont à dispositions des aménageurs-euses en menant un travail à l'échelle micro sur les ambiances. Un meilleur dosage des éclairages, une réflexion sur les emplacements des arrêts, des gares et de leurs abords seront des vecteurs forts pour restaurer un sentiment de sécurité.

Pour en savoir plus :

Mobilités, transports et déplacements des femmes en banlieue,

IAU 2016 Enquête victimation et sentiment d'insécurité : les spécificités de genre par Hélène Heurtel

HCE 2015 Avis relatif au harcèlement sexiste et aux violences sexuelles dans les transports en commun



Image, Villiers-le-bel, ©Genre et Ville

Exemple d'une action conjointe Association / Ville à Villiers le Bel.

En 2012, le Collectif du 29 Juin, une association créée par des femmes en 2010 pour lutter contre toutes formes de violences, tire la sonnette d'alarme. Une seule ligne de bus relie plusieurs quartiers de Villiers-le-bel à la gare de RER. La ligne est bondée. En conséquence, les trajets sont très pénibles, cela génère de la fraude et de la violence, les conditions de sécurité ne sont plus réunies.
En partenariat avec la ville, l'association a négocié et obtenu auprès du STIF d'augmenter les rotations sur certaines plages horaires très chargées, d'élargir les horaires le soir et les week-ends et de rajouter une ligne de bus pour connecter la ville avec le tram de Sarcelles, allégeant ainsi l'affluence sur la gare RER d'Arnouville/Villiers le Bel. La négociation a été longue, les résultats obtenus en plusieurs étapes.
Il est important de noter dans cet exemple que c'est la pugnacité des femmes, nourrie par leur exaspération, qui a permis à l'action d'aboutir, pointant leur rôle moteur au sein des communes et la nécessité de les impliquer dans les processus de dialogues et de décisions.
Préconisations du Conseil citoyen :
- Réguler les bus et augmenter leur fréquence aux heures de forte influence entre 6 h et 9 h et entre 17 h et 20 h,
- Adapter le temps du trajet nécessaire permettant une conduite digne et douce,
- Faire des contrôles assez souvent afin d'éviter les fraudes et les incivilités,
- Respecter les horaires des bus affichés,
- Seconder le conducteur d'un personnel de la RATP aux endroits sensibles,
- Organiser des points de convivialité (pause café, thé) pour les machinistes,
- Laisser les bus ouverts à disposition des usagerEs au départ des lignes de bus,
- Permettre qu'il y ait coordination entre bus et RER,
- Sensibiliser surtout les jeunes pour l'utilisation de la carte imagine R et à la montée dans les bus par l'avant et à la descente par l'arrière.
Extrait de Visago news, Transports les citoyens veulent faire bouger les lignes, 13/3/2016

LES ENJEUX

ÉCONOMIE	+++
LUTTE CONTRE LES VIOLENCES	+++
POUVOIR D'AGIR	+++
LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES	+++
QUALITÉ URBAINE	+++

Les questions posées ici sont celles de l'égal accès et du libre accès à l'emploi, aux loisirs, et de la lutte contre l'enclavement ou contre l'exclusion. Pouvoir entrer et sortir avec facilité de son quartier, en autonomie, qu'il s'agisse de travail, de formation, de déplacements en famille, ou de loisirs, pour se rendre dans une ville plus grande, ou dans un territoire proche offrant des services non accessibles dans son quartier est un facteur fort d'indépendance, de liberté et d'encapacitation.
Nos études terrain montrent que de nombreuses femmes sont verrouillées à leur quartier faute de moyens de transports appropriés et vont souvent refuser un emploi faute de ne pouvoir se déplacer aux horaires prévus, où se déplacent dans des conditions compliquées, notamment celles qui travaillent en horaires décalés, marchant de longues distances faute de bus pour attraper le premier RER, ou rentrer le soir.
Les jeunes femmes, toujours à travers les études terrain, nous expliquent que sortir du quartier est pour elles un vecteur fort de liberté « On est plus libres, on n'a pas le regard du quartier, on fait ce qu'on veut sans avoir peur de se faire une réputation. »
Par ailleurs des aménités proches, mais en dehors du quartier, comme un hypermarché, une piscine, un cinéma, sont perçues comme loin car n'étant pas facile d'accès alors qu'elles sont parfois à quelques kilomètres. Souvent elles sont méconnues.

Intégrer les mobilités différenciées entre les femmes et les hommes au sein du Plan Urbain de Déplacements c'est repenser l'équilibre entre les différents moyens de transports et la façon dont on circule non seulement entre les différents quartiers de la commune mais aussi l'intérieur du quartier. Les dynamiques d'usage de l'espace public varient selon que l'accès à l'espace, aux services et aux équipements est facilité ou non par différents modes de déplacement qui garantissent un environnement plus doux, plus apaisé.
Chercher à développer un égal accès à l'échelle du quartier c'est aussi en valoriser les ressources à une échelle plus grande. Reprendre le maillage viaire pour ajouter de la porosité entre les quartiers et les autres territoires c'est par exemple axer ces voies sur une ressourcerie, un repair-café, un garage solidaire, les signaler et orienter les déplacements vers eux.

Travailler sur égalité et mobilités exige donc de réfléchir avec pour objectifs :
- Proposer un égal accès aux modes de déplacement.
- Désenclaver physiquement et symboliquement le quartier pour diminuer le contrôle social que subissent les filles et les femmes.
- Informer, signaler les pôles attractifs du territoire en leur donnant une place dans la hiérarchie du réseau viaire.

PRECONISATIONS

COMMENT ?

L'égalité d'accès présuppose de définir les usages et les besoins de mobilités des femmes et des hommes, à tous les âges de la vie. Pour atteindre cet objectif :

• **Réaliser un diagnostic détaillé des mobilités existantes via le prisme du genre** sur le quartier et des flux qui permettent d'entrer et de sortir. Il est surtout important de mettre en exergue la valence différenciée des femmes et des hommes (usages, temporalité, économie): transport autonome/offre de transport en commun, variations des fréquences/temporalités des emplois en horaires décalés, offre de parcours/déplacements fractionnés des femmes, coûts des transports/impact budgétaire sur le reste pour vivre des familles précaires et monoparentales…

• **Mettre en place les outils de la participation:**
. groupe d'habitantEs mixtes,
. groupe de paroles femmes,
. groupe de jeunes mixtes,
. groupe de dialogue avec la commune,
. groupe de dialogue habitantEs - commune - opérateur de transport en commun.
Des cartographies individuelles de déplacement compléteront ce dispositif. Il s'agit que les aménagements répondent au plus près des besoins des habitantEs.

• **Préparer le futur**. Le temps de la Rénovation Urbaine doit être aussi le temps de la prospective et de l'intégration des évolutions possibles, s'ouvrir vers un changement de mode de vie et de déplacement. Intégrer et favoriser les mobilités douces pour qu'elles participent de l'autonomie des femmes.

• **Faire évoluer les stéréotypes** en encourageant les femmes à mieux utiliser les modes de déplacement doux, comme le vélo par exemple.

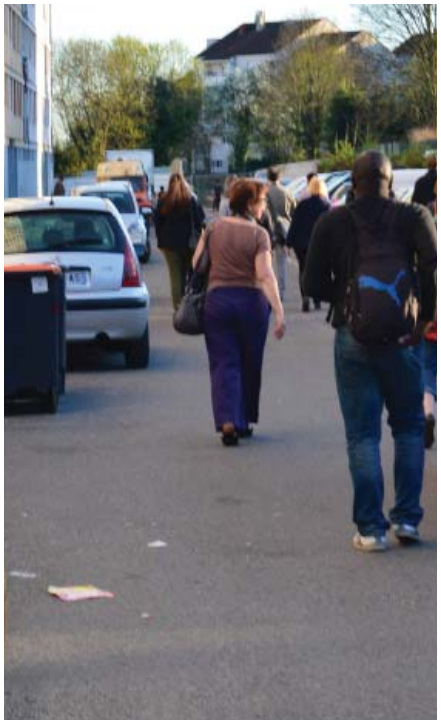
• **Pour garantir une adhésion aux usages**, préfigurer et tester les nouvelles circulations en intégrant les ressources du quartier avant de chercher à modifier des infrastructures souvent très lourdes et coûteuses, évaluer, valider.

QUELS BENEFICES ?

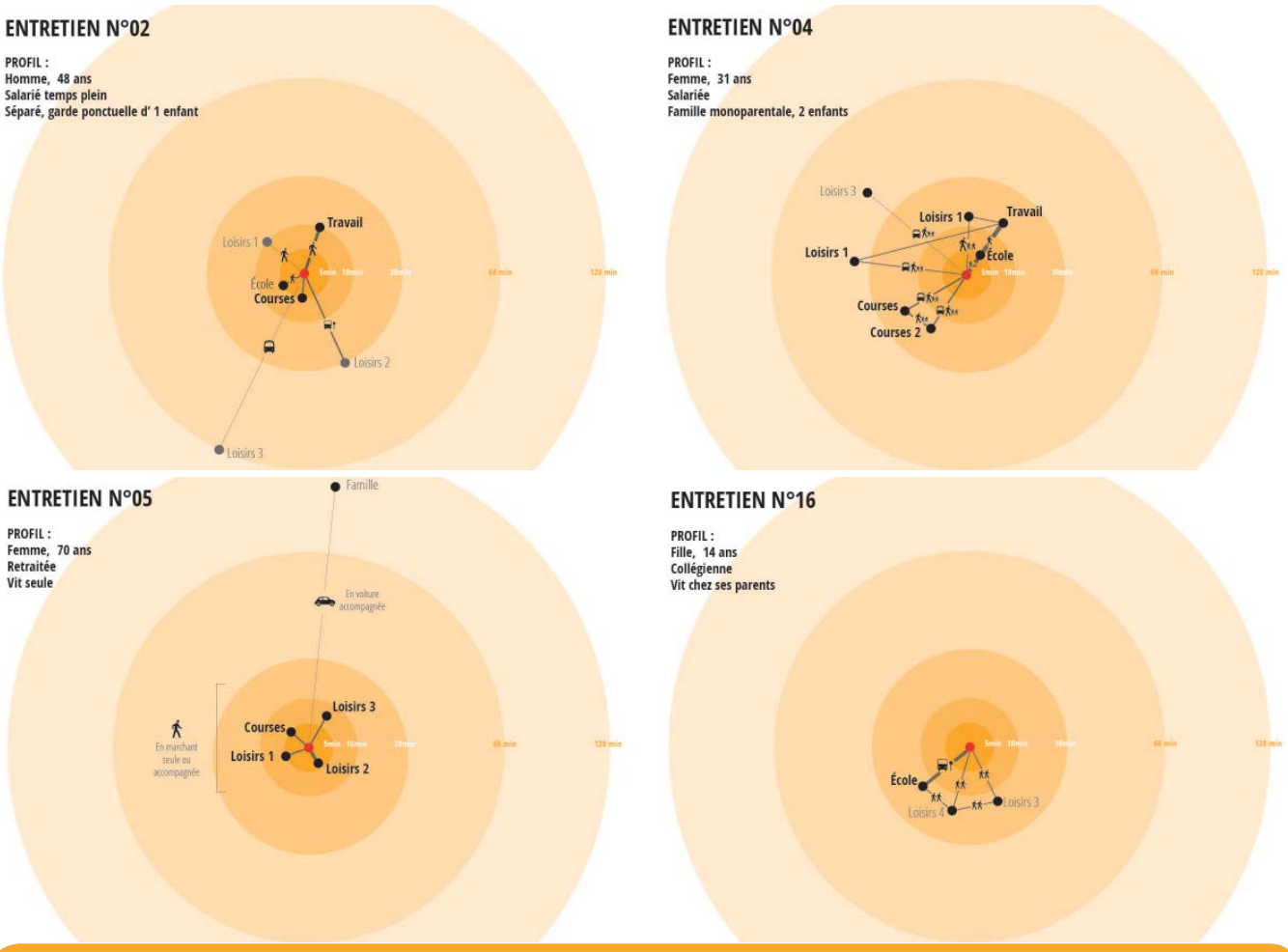
- Économiques : adapter les offres de déplacement aux besoins en privilégiant les mobilités douces moins onéreuses.
- Empowerment : développer la maîtrise d'usage et la prise de parole citoyenne pour faire évoluer les contrôles sociaux et les stéréotypes dont sont victimes les femmes.



Image, © Genre et Ville



Villiers-le-bel, La Cerisaie avant travaux © Genre et Ville



Un Outil d'Analyse: Cartographie des déplacements différenciés en Quartier Politique de la Ville

Analyse des déplacements, Les portes du 20ème, Paris, © Genre et Ville, 2017

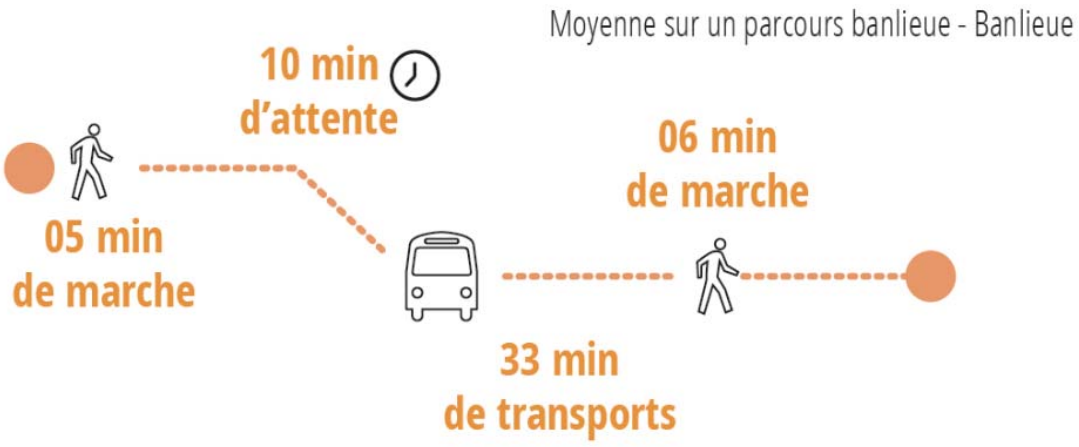
A travers des séries d'interviews de femmes et d'hommes, cette recherche questionne 3 axes :

- *Tenter de relever et de faire apparaître la dichotomie des mobilités entre les femmes et les hommes.*
- *Mesurer la porosité des échelles de territoires (confirmer que la ville, la métropole n'a pas de centralité mais que les usages nous portent vers une multitude de lieux).*
- *Mesurer les territoires entre eux in fine car la mobilité des femmes s'inscrit dans l'indice de développement d'un quartier.*

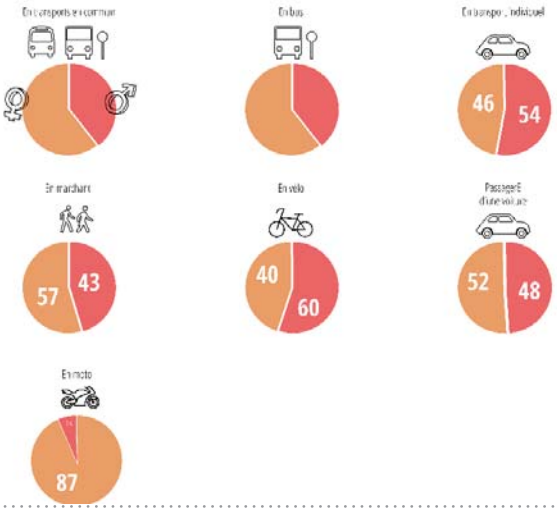
Ces quatre échantillons sont représentatifs des typologies analysées, une femme de 40 ans en charge de famille monoparentale et en difficulté professionnelle, une adolescente de 14 ans, une femme retraitée et un homme de 48 ans avec un enfant en garde alternée. Les mobilités analysées sont justifiées soit par des déplacement liés à l'emploi , les achats domestiques, les loisirs et les visites de liens sociaux (amis et famille).

Il résulte que chaque personne indépendamment de son genre et son statut social à une géographie personnelle qui pointe d'autres centralités que celle du domicile et celle du travail. Comparativement les hommes ont des trajets pendulaires directs entre l'activité économique et le domicile alors que les femmes intègrent dans ces déplacements des évènements (courses, crèche, école, loisirs enfants, accompagnement d'unE tierce personne proche).

Mettre en corrélation ces éléments avec les différentes échelles d'un territoire permet d'en mesurer les besoins en mobilité des femmes, les freins structurels (absence ou faiblesses du réseau de transport...) mais aussi les potentialités en orientant les modes de déplacement vers les mobilités douces comme le co-voiturage, le vélo, la marche.



Les temps de déplacement ne sont pas des blocs homogènes, ils se décomposent en différentes activités qui interéagissent différement avec l'environnement et l'espace.



L'utilisation des modes de transports des femmes et des hommes révèle les mobilités différenciées.



Photographie, © Genre et Ville

La mobilité réduite, signal d'un dysfonctionnement sociétal

Par la chaîne du déplacement, la loi propose une lecture systémique et dynamique de l'espace urbain. ***C'est désormais la fonctionnalité et l'ergonomie de l'espace public qui est en cause, davantage que les aptitudes individuelles à compenser un handicap.***

La directive européenne 2001/85/CE indique que les passagers à mobilité réduite sont : « ...toutes les personnes ayant des difficultés pour se déplacer, telles que, par exemple, personnes handicapées (y compris les personnes souffrant de handicaps sensoriels et intellectuels et les passagers en fauteuil roulant), personnes handicapées des membres, personnes de petite taille, personnes transportant des bagages lourds, personnes âgées, femmes enceintes, personnes ayant un caddie et parents avec enfants (y compris enfants en poussette)... ». Un touriste est une personne à mobilité réduite dès lors qu'il arrive dans un environnement qui lui est inconnu, dont il ne maîtrise ni les codes ni le langage et/ou dès lors qu'il doit porter des bagages. ***Une personne dont la mobilité est réduite n'est pas forcément une personne handicapée mais bien une personne rencontrant des obstacles.***

Chaîne du déplacement, universalité et proximité : un enjeu de renouveau du modèle de mobilité, Sylvie Mathon et Laurent Saby, revue espace population et société, https://eps.revues.org/6273. 2016

LES ENJEUX

ÉCONOMIE	+++
LUTTE CONTRE LES VIOLENCES	++
POUVOIR D'AGIR	+++
LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES	+++
QUALITÉ URBAINE	+++

Qu'il s'agisse de sortir de la ville ou de circuler à l'échelle du quartier, il est primordial de **mettre en place un système de mobilité égalitaire, durable et solidaire,** au service de quartiers ou de territoires multipolaires.

Un lieu accessible est un lieu qui permet à toutes et tous de circuler et de bénéficier de toutes les prestations mises à disposition, en toute autonomie. C'est l'accès au territoire et à ses activités – emplois, commerces, services, loisirs, culture.

Partant des usages et des besoins des habitantEs des QPV, la Chaine de Déplacements se définit comme l'outil le plus adapté pour cette approche égalitaire.

« L'article 45 de la loi de 2005 présente un objectif plus universel que l'intégration des seules personnes « handicapées » en lien avec les enjeux des politiques d'aménagement et de déplacements à destination de l'ensemble de la population. Il donne une définition de la chaîne du déplacement « qui comprend le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transport et leur intermodalité » dont l'accessibilité doit être permise « dans sa totalité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite ». La notion d'obstacles à franchir renvoie dans cette acception, à la conception de l'aménagement et du cadre de vie en général et place l'accessibilité au cœur des métiers de l'aménagement et de l'urbanisme. »
(Voir encadré - Sylvie Mathon et Laurent Saby).

En termes d'égalité des sociologues du genre (Dagorn, Alessandrin, Franquet) indiquent que *«la notion de « chaîne de déplacement » … s'intéresse plus généralement aux « citoyennetés spatiales »*, c'est-à-dire aux écueils conscients ou inconscients traversés ou évités par les individus au cours de leurs déplacements.

Qu'est ce qui autorise le déplacement ?
Qu'est-ce qui le limite ?
Ce faisant, une interrogation en termes de « chaîne » s'effectue aussi, voire surtout, lorsque cette dernière est brisée. [i] »

Pour permettre aux femmes de sortir de leur quartier politique de la ville et de leur commune, la chaîne de déplacement doit être particulièrement efficiente sur les enjeux égalitaires que sont : autonomie, empowerment, lutte contre les stéréotypes, économie.

La proximité des aménagements facilitent le quotidien et la sociabilité des femmes :

Une étude réalisée en région Ile de France par l'IAU [ii] indique que *« La représentation des déplacements non-contraints (hors domicile-travail et domicile-étude) montre, que, partout où c'est pos-*

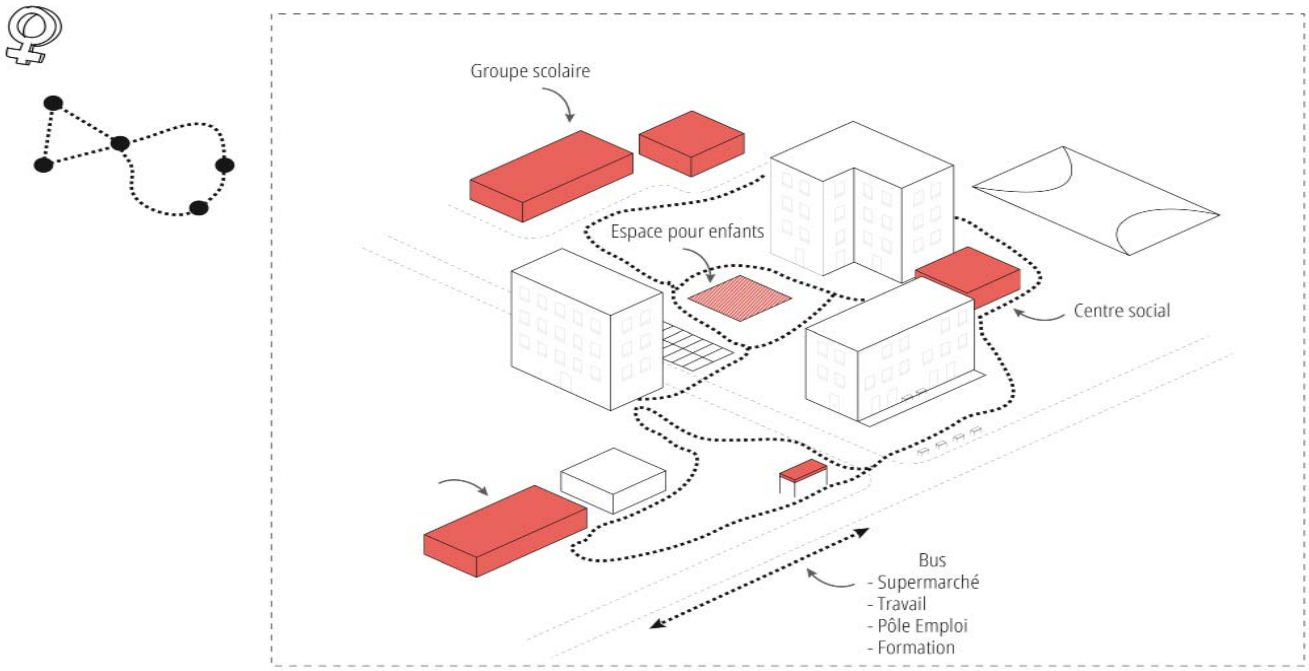
sible, la proximité est privilégiée, même à proximité de Paris.»

Des zooms plus locaux indiquent par ailleurs que ces déplacements de proximité semblent largement polarisés par les centralités locales d'équipements et de services, *« centre-ville » de la commune ou centralités voisines »*. De par leurs fonctions sociales, les femmes sont les premières concernées par les déplacements de proximité et l'équipement devra répondre à cet enjeu.

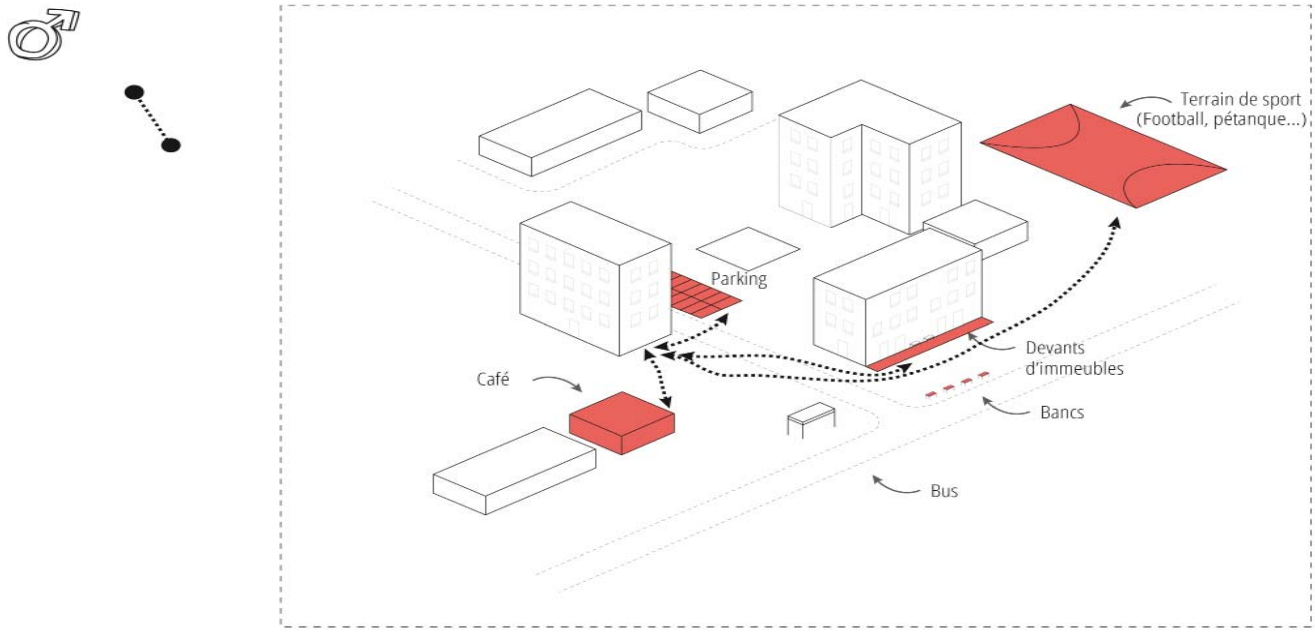
Pour en savoir plus :

. Femmes et déplacements. Dagorn J., Alessandrin A., Franquet L. Une Etude pour Kéolis, Mairie de Bordeaux, Bordeaux Métropole 2016

. N° 172 des Cahiers de l'IAU



Mobilités de proximité des femmes



Mobilités de proximité des hommes

PRECONISATIONS

SORTIR ET ENTRER DANS LE QUARTIER

• Accessibilité facilitée des gares

. Intermodalité bus et trams.

. Horaires coordonnés et étendus: Pour faciliter l'accès à l'emploi, aux loisirs.

. Arrêt à la demande tôt le matin et tard le soir: Pour réduire le sentiment d'insécurité à certains horaires.

. Ponctualité: Pour répondre aux besoins de nombreux déplacements dans un temps contraint. (Dans une étude des déplacements réalisée à Poitiers pour l'Agence des Temps, la ponctualité est la première demande exprimée par les femmes).

. Plan vélo : Axes à privilégier pour faciliter l'égalité et la liberté.

. Création d'un vrai réseau cyclable en dehors du réseau voiture : Pour répondre à des besoins de mobilités différentiées, s'offrir la possibilité de passer ailleurs, dans un environnement plus serein, plus libre, moins dangereux.

. Des pistes cyclables ininterrompues : Les ruptures, de pistes, la peur de s'engager sur des sites non sécurisés est un frein majeur à l'usage du vélo par les femmes (par exemple, une place, un rondpoint).

. Des pistes cyclables élargies : Pour permettre l'utilisation de véhicules doux collectifs (triporteurs, vélo avec remorque…).

. Des garages vélo sécurisés, en quartiers, et proche des interfaces, bus, tram, gare.

. Des cours de vélo et des ateliers de réparation : Pour encourager les femmes à pratiquer le vélo et gérer elles-mêmes leurs machines (exemple: Cyclofficine).

• Modes de déplacements collaboratifs

. Covoiturage, des emplacements réservés partout dans la ville, et pas seulement en périphérie : Pour permettre un accès facilité à touTEs.

. Un service d'information sur le site de la ville, ou de l'agglo.

. Taxis collectifs, transport à la demande.

. Des horaires plus flexibles.

. Des moyens de transports accessibles, économiques, peu encombrants et maniables en ville et qui permettent l'accessibilité de personnes à mobilité réduite.

QUELS BÉNÉFICES ?

- **Économique :**
Favoriser l'accessibilité des femmes aux différentes mobilités et surtout aux mobilités douces et mutualisées, c'est augmenter de façon significative le reste pour vivre.

- **Empowerment :**
Dépasser les stéréotypes et gagner en autonomie; créer et appartenir à un réseau.

- **Qualité urbaine :**
Désenclaver les QPV, les reconnecter au tissu urbain c'est modifier la symbolique de ces territoires et redonner aux habitantEs et à celles des autres quartiers une image plus valorisée.





Kyoto's Arashiyama Station, Kimono forest, Yasumichi Morita
©Genre et Ville

«La rue n'est pas une plan en deux dimensions, lorsqu'on marche dans la rue la sensation n'est pas seulement visuelle mais tactile et sonore.»
Stephen Willats, Art and social fonction, 1976.



Les Pôles Gares

De nombreuses collectivités territoriales travaillent actuellement au réaménagement de leur pôle gare. C'est le cas par exemple d'Arnouville, commune sur laquelle se situe la gare desservant la ville de Villiers-le-bel.
Dans chacun des projets, une véritable attention est portée à une plus grande accessibilité, à une amélioration des ambiances en abord de gare, et au développement des services.
Dans la majorité des cas la participation des citoyenNEs est encouragée, mais nous notons néanmoins que les études préalables sur les usages par genre sont rares, voire inexistantes, or, nous l'avons vu, pour ce qui est des mobilités, le différentiel des usages et des ressentis entre les femmes et les hommes est très important.

Préconisations pour un aménagement égalitaire des pôles gares

Accessibilité	**Aménagements dans les gares**	**Ambiances, lumières, sons sentiment de sécurité**	**Développement d'activités et de services**	**Porosité autour de la gare**
- Une priorité donnée aux piétonNEs et aux cyclistes. - Des parkings à vélo sécurisés	- Informations sur le harcèlement (loi et sanctions) - Une meilleure visibilité et lisibilité du lieu, voir être vuE.	- Un traitement des ambiances qui favorisent un sentiment de sécurité (couleurs, matières)	- Développement d'espaces d'activités non marchandes et de services : assistance vélo, conciergerie solidaire, antenne de bibliothèque...	- cartes et plans informatifs : services, commerces, équipement public et leurs heures d'ouverture
- Des emplacements réservés au co-voiturage	- Des zones d'attente offrant des espaces et mobilier de qualité (ergonomie-services)	- Eclairages diversifiés, favorisant le sentiment de sécurité. Travailler la qualité plutôt que le débit lumineux	- Développement de services à la personne ou à la famille	- prendre en compte les temps d'attente entre les modes de transports
- Des interfaces lisibles entre gare, bus, voitures - Une signalétique claire	- Une communication lisible sur les voies d'accès.	- Diversité des sons et écologie acoustique. Travail sur les matières pour limiter les résonnances, les barrières sonores.		
- Des parkings extérieurs ou semi-enterrés avec lumière du jour et ouvertures permettant d'être entenduEs. Des circulations simples.		- Travailler sur les ambiances sonores en gare.		

Chiffres-clés

• 26 % des salariés travaillent le dimanche ;
• Les hommes accomplissent en moyenne 1h30 de tâches domestiques par jour, contre 3h pour les femmes ;
• La 1/2 du temps libre est passé devant un écran, télévision ou ordinateur ;
• On consacre aujourd'hui 10 % de son temps de vie au travail, contre 40 % en 1900 ;
• En 10 ans, le temps gagné sur le temps de travail et les tâches domestiques s'est plus reporté sur les déplacements que sur le temps libre.



Périphérique © Genre et Ville



TAD – Transport à la demande

La CAB, Communauté d'Agglomération de Bergerac, en zone QPV rurale, a mis en place un service de transport à la demande, qui fonctionne uniquement sur réservation.
Un parcours central relie les plus grandes communes de l'agglomération de Bergerac à Montfaucon avec des horaires réguliers le matin ou l'après-midi selon les jours.
Des parcours annexes sont couverts avec des temporalités plus réduites.
Les horaires sont calés pour permettre les correspondances avec les TER.
Le tarif est de 1 € par personne et par trajet.

Agence des temps, l'exemple de Poitiers

De nombreuses villes en France ont mis en place des agences ou bureaux des temps. La ville de Poitier, à l'initiative de l'élue Catherine Coutelle a été pionnière en la matière, s'inspirant de modèles développés en Italie dans les années 90. *« Les femmes qui réinvestissaient la vie professionnelle interpellaient les pouvoirs publics sur les modes de garde des enfants qui leur permettraient de concilier temps de travail et temps personnel. En même temps, les modes d'habitat ont allongé les distances domicile-travail, les horaires des entreprises de service se sont diversifiés... ainsi sont nés les bureaux des temps. »* À Poitiers, se posait la gestion des temps décalés avec par exemple des centres d'appels téléphoniques ou le campus étudiant.
Après l'organisation d'un grand colloque sur le temps des villes et le temps des femmes, un plan d'action a été mis en place au niveau de l'agglo. Deux éluEs de chaque commune ont constitué un groupe de travail qui a réuni autour de lui un comité consultatif du temps composé de représentantEs de l'université, de l'Education nationale, des banques, des comités de quartier, de la régie des transports en commun du CCAS, etc.
Résultats :
• Mise en place de guichets uniques dans les maisons de quartier au moment de la rentrée scolaire pour faciliter les inscriptions des enfants aux multiples activités, acheter la carte de bus, etc…
• Étalement des horaires d'entrées de cours à l'Université (de 8h à 9h) pour soulager des bus autrement bondés très ponctuellement.
• Numéro info bus signalant la possibilité de louer un vélo ou une motocyclette quand les horaires de transports en commun sont inadéquats. (Une enquête avait révélé que 30% du public en insertion professionnelle refusaient un emploi ou une formation parce qu'ils/elles n'avaient pas les moyens de se déplacer).
• Mise en place d'une « table de négociation » avec les entreprises, syndicats, régie des transports, pour mieux caler horaires d'embauche et rotation des bus.
• Création de l'association Temps-DEM – Temps des enfants à domicile, mutualisant les employéEs des crèches et autres services petite enfance pour proposer ponctuellement des gardes d'enfants à domicile et permettre aux femmes de se libérer.

LA PROXIMITE DES AMENAGEMENT QUI FACILITENT LE QUOTIDIEN ET LA SOCIABILITE DES FEMMES:

• Maillage territorial

- S'assurer d'une couverture complète et fine des accès transports avec des trajets irriguant l'ensemble des quartiers, sans délaissés : Pour répondre au désenclavement de certains quartiers et des femmes qui y vivent.

- Interconnecter les différentes centralités entre elles, l'administration, le soin, les loisirs, les commerces.

Les quartiers isolés, enclavés ou non desservis sont majoritairement habités par les familles les plus pauvres, au sein desquelles on retrouve une très forte proportion de familles monoparentales, donc de femmes. Cette situation conduit à un isolement social, culturel et économique et participe un peu plus de leur paupérisation.

• Plan piéton égalitaire

Les femmes font plus de parcours à pied (38% de leurs déplacements) que les hommes (29%) .
Il est donc nécessaire d'identifier trajets formels et informels afin de les améliorer, de les rendre plus praticables avec :

Une priorité donnée aux piétonNEs.
. Ralentissement des voitures et deux roues motorisées.
. Parcours spécifiques indépendants des voiries voiture.
. Trottoirs et cheminements élargis.

L'ajout de mobilier :
. De repos – assises.
. D'arrêt temporaire – tablettes, dessertes (s'arrêter, poser son sac le temps d'un coup de fil, s'accouder pour discuter, partager un moment).

Un travail sur les parcours.
. Privilégier les cheminements informels.
. Passer au travers d'un parc ou pas, longer des équipements et les services, s'éloigner des nuisances sonores (routes à fort trafic, voies ferrées)…
. Les ambiances le long des parcours.
. Un éclairage privilégiant l'ambiance à un « arrosage massif », plus chaleureux, moins intrusif et plus rassurant. Travailler sur la mise en valeur d'éléments et d'événements paysagé.
. Des aménagements réduisant les nuisances sonores.

INTRODUIRE LE TEMPS AU MÊME TITRE QUE L'ESPACE DANS L'AMÉNAGEMENT DES QPV

• L'Egalité d'accès augmente l'égalité sociale

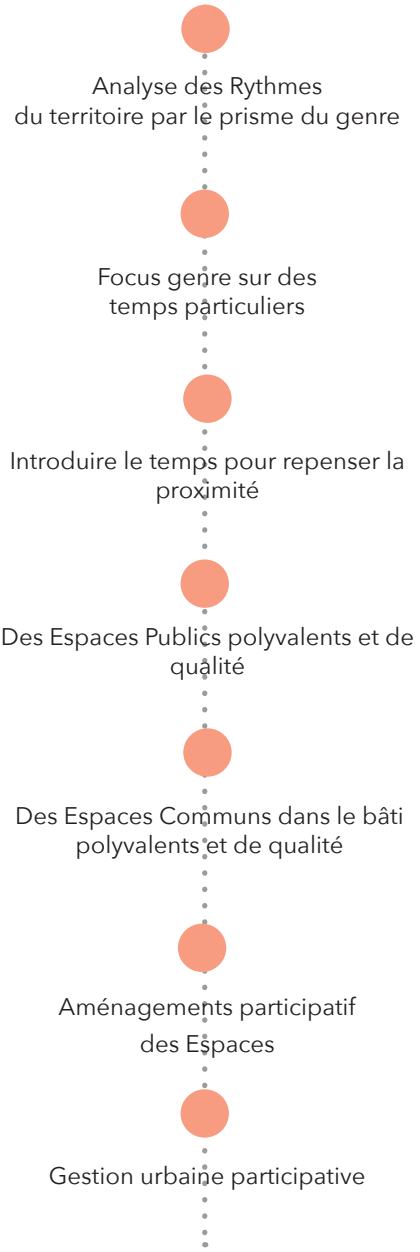
Par la désynchronisation des temps sociaux (étalement et décalages des temps scolaires, professionnels et de livraisons).

Par l'amélioration de la qualité des services publics (guichets uniques).

• Mutualisation et réversibilité des équipements et services liés aux mobilités

- Prise en compte de la réversibilité possible des aménagements et des bâtis pour les adapter en fonction de l'évolution des modes de vie.

Shéma d'introduction du Temps dans l'aménagement



Ce que dit la loi sur le harcèlement

(loi n° 2012-954 du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel)

. Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui :
- portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant,
- créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante

. Le harcèlement sexuel est un délit.
. Le harcèlement sexuel et les faits assimilés au harcèlement sexuel sont punis de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. Ces peines ont été doublées par rapport à la situation antérieure.
. Des circonstances aggravantes portent les peines à trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende.



Photographie, © Genre et Ville

1 MOBILITÉS : EGALITÉ DANS LES DÉPLACEMENTS

2 MOBILITÉS : LA CHAINE DE DÉPLACEMENTS

3 MOBILITÉS : LA QUESTION DES VIOLENCES

LES ENJEUX

ÉCONOMIE	+
LUTTE CONTRE LES VIOLENCES	+++
POUVOIR D'AGIR	+++
LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES	+++
QUALITÉ URBAINE	++

La question des violences subies ou ressenties par les femmes dans l'espace public et qui impacte leurs mobilités doit être abordée avec beaucoup d'attention. Il s'agit en effet, à la fois de bien entendre et de comprendre le vécu des femmes, et de mesurer les empêchements physiques et symboliques que ces violences, qu'elles soient subies ou ressenties, provoquent.

D'un point de vue sociologique, il est nécessaire de rappeler que les violences faites aux femmes ne sont pas une spécificité des quartiers populaires.
La violence ne connait aucune barrière sociale. En revanche, les conditions de précarité, l'isolement, une occupation plus constante des espaces publics par les hommes en quartier QPV, peut produire des effets cumulatifs.
La manifestation la plus visible des violences de genre est le harcèlement sexiste.
D'après un rapport du Haut Conseil à l'Egalité de 2015, 100% des femmes ont subi au moins une fois dans leur vie du harcèlement sexiste dans l'espace public ou dans les transports en commun.
L'analyse textuelle de l'enquête VIRAGE , réalisée par l'INED en 2016, révèle que 62,5% des femmes insultées dans l'espace public par un inconnu ont fait l'objet d'une insulte sexiste.

« Le harcèlement de rue conforte l'idée reçue que les espaces publics sont des lieux moins sûrs pour les femmes que l'espace privé », alors que 90% des violences sont le fait de personnes connues des victimes.
« Cette idée reçue est véhiculée tant par les hommes que les femmes elles-mêmes. Ces peurs amènent les femmes à mettre en place des stratégies d'évitements». (Lieber, 2008)

En termes de déplacements, selon les temporalités, la très grande majorité des femmes explique développer des stratégies. La peur de l'agression, ou le sentiment de peur, conduit les femmes à ne pas sortir ou à modifier leurs circuits, à choisir d'autres modes de transport, à contrôler leur allure vestimentaire, ou à se faire accompagner ce qui se traduit par une perte d'autonomie.

Enfin, il est important de rappeler également que si les violences envers les femmes sont les plus fréquemment évoquées, d'autres groupes sociaux comme les personnes LGBT, racisées, avec des handicaps visibles, subissent également des violences dans l'espace public.
Ceci implique d'avoir une démarche intersectionnelle qui inclue la lutte contre l'homophobie, le racisme, ou toute autre forme de discrimination qui va impacter la libre circulation des personnes.

PRÉCONISATIONS

• **Formation**. Renforcer la formation des personnes en charge de l'espace public, pour une meilleure écoute et prise en considération des violences et des personnes qui les subissent dans l'espace public et les transports : Police municipale, services de la mairie, éluEs.

• **Aménagements** : Repenser les aménagements des gares, de leurs environs. Travailler sur conditions d'attente et les conditions d'accès.
Espaces sécurisés. Borne d'appel. Ambiances lumineuses.

• **Communication publique**. Faire des campagnes contre le harcèlement,accompagnées d'une communication publique sur la loi.

• **Confiance en soi et lutte contre les clichés.**
Encourager la diffusion d'images positives, montrant des femmes autonomes, assurées, qui n'ont pas peur, pour renforcer l'estime de soi.

• **Amélioration des intermodalités, des rythmes et temporalités des transports en commun**.

Déplacements et attentes: créer des ambiances favorise le sentiment de sécurité



© Catherine Widgery, Arret de bus à El Paso

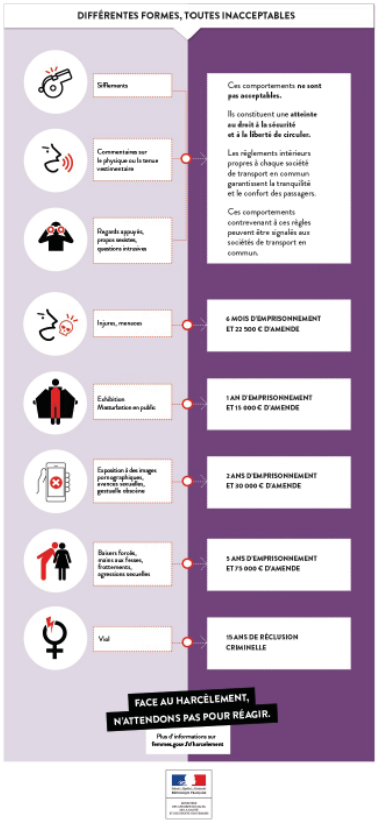


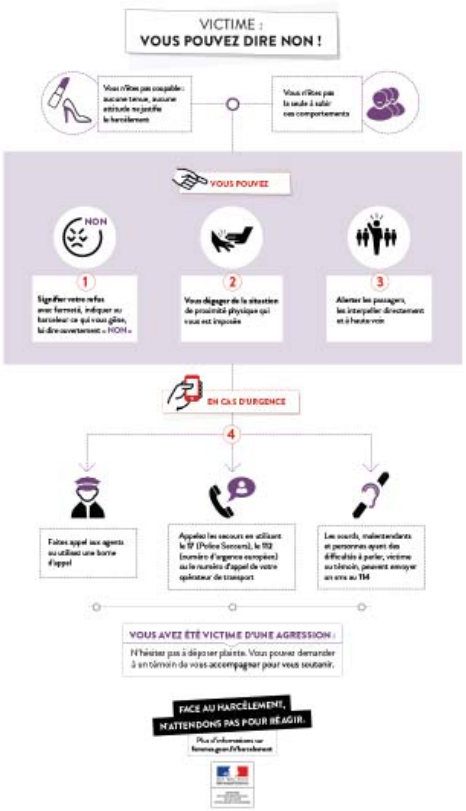
Christo Guelov- Passage piéton, Madrid- © Guadalupe Sasubo



Cheminement informel, Nantes. © Genre et Ville

Campagne de communication nationale sur le harcèlement









Fête de la nature, Paris XXème, © Genre et Ville

2

GARANTIR L'ÉGALITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC

VERS UNE APPROCHE SENSIBLE ET AGILE DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Dans l'optique de produire de l'égalité, nous plaidons pour une autre manière de fabriquer de l'espace urbain. A Genre et Ville, nous avons opté pour **une approche « Agile » et « Sensible», permettant à la fois de jouer sur la flexibilité, l'éphémère, le modulable, les atmosphères, tout en prenant en compte les besoins et solutions d'occupation d'espace des habitantEs.**

L'espace public doit permettre une accessibilité et des usages différenciés sans pour autant que ces différences occasionnent une appropriation exclusive.

Comment faire pour permettre à chacune et chacun de vivre l'espace, d'y jouer, d'y flâner, de regarder le paysage, d'y faire du sport, de travailler, d'y faire de la musique, de jardiner, sans que l'espace devienne pour autant une succession d'aménagements?
La ville de Vienne en Autriche a en partie répondu à cette question en proposant de multiplier les ambiances, plutôt que les aménagements.

Le philosophe Thierry Pacquot parle quant à lui de « ménager » l'espace plutôt que de l'aménager.
Cette approche nous conduit à créer des espaces modulables, à atmosphères variées, permettant des usages multiples, assignant le moins possible une fonction unique à un espace unique – comme ces grands terrains lisses et verts réservés uniquement au foot par exemple.

Penser les paysages comme des univers riches, proposer des espaces végétalisés denses puis diffus, des ambiances lumineuses à échelle humaine plutôt que surplombantes, une valorisation du son plutôt que du bruit. Jouer avec le terrain local, les pentes, les points de vue. Penser aux combinatoires entre mobilier et environnement visuel, sonore et climatique « *a-t-on vraiment envie de rester sur ce banc ? Serait-il plus accueillant ailleurs ?* »

Les dispositifs

1 L'ÉGALITÉ, UNE COMPÉTENCE DE L'URBANISME

2 L'APPROCHE SENSIBLE

Ne pas figer. Les modes de vie évoluent, les populations changent, il faut garder aux espaces la possibilité de se transformer.
Notre expérience montre que les femmes aiment rester dans l'espace public si les conditions le permettent. On les retrouve volontiers dans certains lieux, les parcs, les jardins par exemples. Dans ces espaces, il semble qu'elles subissent moins d'injonctions que dans la rue et se sentent plus à l'aise pour se relaxer, passer du temps libre. Pourquoi ? Sans doute parce que ces lieux ont été définis d'emblée comme des espaces de détente, de jeu, de vie à plusieurs, en famille, entre amiEs, et que la place des femmes au même titre que les autres y est donc perçue comme légitime. Ce sont des lieux définis pour accueillir des sociabilités plurielles.
Le type de comportements que l'on observe dans les parcs peut nous guider pour travailler l'ensemble du territoire. Permettre à des activités de se côtoyer sans se gêner, pique-niquer et jouer, lire ou dormir, courir ou juste profiter du soleil seulE ou à plusieurs, de s'exposer ou de se cacher.

Faire des espaces égalitaires agiles et sensibles, c'est faire en sorte que chacune et chacun se sente à la fois chez soi et dans le commun, ou comme le disait le poète Baudelaire,

« pour le parfait flâneur, pour l'observateur passionné, c'est une immense jouissance que d'élire domicile dans le nombre, dans l'ondoyant, dans le mouvement, dans le fugitif et l'infini. Être hors de chez soi, et pourtant se sentir partout chez soi ; voir le monde, être au centre du monde et rester caché au monde ».



Espaces éphémère ©Genre et Ville



Atelier d'innovation @ Le Cube 2014


tree-bench- © Chronos


Hybridation d'usage © Chronos


Marquage sol Nantes, ©Aurelien Bory

Qu'est-ce qu'une Ville Agile?

« La ville, constituée d'infrastructures, de réseaux, de bâtis construits au fil des ans, semble évoluer dans un temps long. À l'aménagement à grande échelle répond pourtant un ensemble d'initiatives micro-locales, souvent éphémères, qui font voler en éclat cette vision d'un territoire immobile. Déjà l'agilité se profile comme une stratégie des habitantEs dans l'organisation de leur travail, de leurs déplacements ou de leurs achats, services de pair-à-pair, tactiques multicanales. »
Bruno Marzlof, Directeur de Chronos
« L'introduction de méthodes telles que l'innovation de bouture, le hacking et les bricolages urbains, l'urbanisme éphémère, le recyclage de l'existant, permet de créer l'espace urbain autrement. »
Philippe Gargov, Fondateur de Pop-Up Urbain

LES ENJEUX

ÉCONOMIE +++
LUTTE CONTRE LES VIOLENCES +++
POUVOIR D'AGIR +++
LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES +++
QUALITÉ URBAINE +++

POURQUOI, COMMENT, QUELS BÉNÉFICES?

L'égalité devient une compétence de l'urbanisme.

Le processus de l'aménagement urbain développe dans un cadre très normatif une production d'espaces liés aux usages a priori pour tous, mais qui en fait ne le sont pas. On parle de la ville faite par et pour les hommes et l'analyse comparative des femmes et des hommes aux postes de responsabilité, à la tête d'agences et même sur le terrain ne contredisent pas cette affirmation. Cette assertion conduit à lier les questions d'égalité aux luttes pour les droits des femmes et à les renvoyer hors du champ de l'urbanisme vers celui de l'ingénierie sociale.
La mise en place d'une politique d'égalité intégrée (gender mainstreaming) a pour effet premier de faire émerger au sein des collectivités territoriales une culture commune de l'égalité. Par son caractère transversal, la démarche égalitaire doit s'introduire à part entière dans les documents de planification de l'espace (schémas et plans directeurs, PLU et PLUi, etc) de façon à poser un cadre de référence.

De la même façon, le critère égalitaire doit prendre sa place au sein des Appels d'Offres lancés par ces collectivités dans la composition des équipes comme dans celle des jurys.

Introduire l'égalité dans la démarche renouvellement de l'espace public, au sein des quartiers politique de la ville comme par exemple à Villiers-le-bel, relève alors d'un changement de paradigme, d'une démarche innovante. Il faut se départir des stéréotypes qui nous encombrent et se doter d'outils nouveaux de lecture et d'aide à la conception. Cela suppose d'intégrer la complexité des identités, de rejeter le concept du masculin neutre, de reconnaitre les liens implicites entre les normes de genre et leur projection dans l'organisation des espaces.

Comment s'y prendre ?
Par où commencer ?
Quelle démarche promouvoir ?

Nous parlons ici dans ce document de démarche, de tendre vers et non d'un listing de solutions toutes faites qu'il s'agirait simplement d'appliquer sur le territoire et le quartier pour obtenir des espaces égalitaires.

L'objectif est de balayer un certain nombre de concepts et de critères à intégrer dans les outils de la conception et d'aborder la complexité à travers quelques cas de terrain. A la fin de ce document certains aménagements sont détaillés pour leur démarche égalitaire et/ ou résultats d'usages plus paritaires.

Clés et recommandations à toutes les étapes du process de planification, conception

Connaissances de base et collectes des données genrées

- Utiliser les données genrées et des indicateurs genrés du territoire mis en place par la démarche d'égalité intégrée (gender mainstreaming).
- Intégrer les études quanti et quali dès la phase d'avant-projet et d'esquisse.

- Y a-t-il des stéréotypes de genre intégrés dans les collectes de données, dans les représentations de ces données, dans la méthodologie appliquée ou sous-jacente aux concepts employés ?

- Interroger la composition de l'équipe (MO et MOE) qui doit être suffisamment interdisciplinaire pour intégrer les multiples et dimensions du genre et la complexité des études d'aménagement urbain et d'urbanisme.

- Est- ce que le langage, le vocabulaire et l'iconographie utilisées dans le projet incluent la dimension genrée ?

Participation égalitaire dans le processus d'aménagement

- Est-ce que les femmes et les hommes sont respectés et sollicités à tous les niveaux de décision? Autant dans les sphères politiques que techniques. Est-ce qu'il y a des équipes décisionnaires mixtes ? Est-ce que femmes et hommes sont représentéEs dans les équipes dirigeantes ?

- Avez-vous créé des structures de dialogue entre le personnel administratif, le secteur privé, les associations et les citoyenNEs dans lesquelles femmes et hommes sont équitablement représentéEs parmi les participantEs et à toutes les phases du processus ?

- Est-ce que les enfants ou les personnes âgées ont été invitéEs à participer à des réunions ? Est-ce que la durée et les lieux de réunions ont pris en compte les spécificités de ces publics. Est-ce que le processus est suffisamment ouvert pour que les personnes réticentes puissent énoncer leurs besoins et intérêts ?

- Est-ce que le vocabulaire et le langage était accessible pour touTEs ? (Jargon technique ou technocratique).

LES ENJEUX

ÉCONOMIE +++
LUTTE CONTRE LES VIOLENCES +++
POUVOIR D'AGIR +++
LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES +++
QUALITÉ URBAINE +++

POURQUOI, COMMENT, QUELS BÉNÉFICES?

Le choix d'un urbanisme sensible nous parait le plus adapté, et surtout le plus ouvert, pour réaliser des aménagements qui répondent aux besoins de toutEs. Il suppose en premier lieu le croisement de l'échelle du projet, c'est à dire travailler à échelle de micro-géographie (zoomer-dézoomer), et d'une approche sensible qui intègre la vie des personnes et leurs perceptions et usages de l'espace de façon multi-dimensionnelle (partir d'une connaissance fine des populations résidentes et non résidentes : les usages existants, leurs besoins, les freins…).

L'espace public dans la plupart des QPV se résume à peu de diversité on évoque même le no man's land, le rien.
Comment aborder l'égalité, la favoriser alors que les typologies sont si pauvres : Voies de circulation plutôt que des rues, impasses qui se terminent en parkings. Sans découpage parcellaire, les immeubles ont été implantés au milieu d'espaces vides, verts et sans aménités, des espaces sans qualité.

Des mobiliers, des espaces de jeux pour enfants sont implantés sur des espaces arrières voyant se succéder les générations d'enfants sans remodelage .

Le contexte économique et social d'un projet de renouvellement implique un fort engagement du processus participatif des habitantES. Au delà des temps de la consultation, des travaux et des remontées des besoins à travers les Conseils de Quartiers, il est nécessaire de pratiquer les outils qui facilitent la prise de parole des femmes, leur expertise d'usage. Ces démarches garantissent l'adhésion d'un projet à toute la population et limitent la prégnance d'un groupe sur un autre qui conduit à créer des zones d'exclusivités.

LES OUTILS :

Le traitement des données statistiques à l'échelle du territoire et du quartier peuvent se combiner avec les matériaux issus des outils qualitatifs développés ci-après, permettant de rendre compte du déséquilibre entre les femmes et les hommes. Leur analyse définit des points de vigilances pour la conception des projets.

La mise en place de ces outils, parce qu'ils ne peuvent se faire sans les habitantEs, peuvent être à l'origine d'une dynamique sur le quartier :
- Marches sensibles.
- Cartes mentales, cartes d'ambiance, cartes sensibles.
- Ateliers d'empowerment.
- Travail collaboratif sur la mémoire des territoires.



Marche sensible, VLB ©Genre et Ville

Marche sensible à Villiers-le-Bel

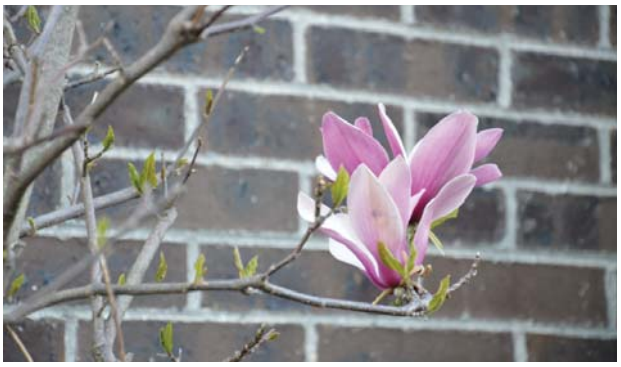
Dans le rôle de la nouvelle habitante : « Très fascinée par le lieu, on rentre dans un endroit on est dans une ile, dans un village, après on sort on est dans des bâtiments, après ça sent mauvais, après ça sent très bon les arbres, puis l'herbe… Et aussi là où il y a les jeux pour les petits, il y a plein de jeunes qui se retrouvent, en fait, ils sont plein derrière, c'est ça que j'ai vu. Sinon, ça vieillit très vite les bâtiments, et ça ça me fascine, ils deviennent moches ! »

Dans la peau d'une jeune fille de 14 ans : « Tous les aménagements sportifs sont là pour les garçons. Nous à part se promener on a pas beaucoup de choses pour nous. »

Dans le rôle d'une personne agée : « J'ai été étonnée de ne pas rencontrer de gens de mon âge, peut être que c'est le soir et qu'ils sont chez eux, mais on ne devrait pas être obligé de rentrer chez soi. Moi j'habite l'Afrique et j'ai l'habitude d'avoir de amiEs au pied de ma porte… et la je n'en vois pas. J'aimerais bien prendre le thé aussi de temps en temps avec mes amis du quartier, mais j'avoue que peut-être on n'ose pas mais c'est compliqué ».



Comprendre l'histoire du quartier ©Genre et Ville



Sentir les saisons, VLB ©Genre et Ville



S'ouvrir aux sens, marche à l'aveugle ©Genre et Ville

Les Marches Sensibles

Ecouter, regarder, sentir, toucher. Travailler par le sensible est un préalable indispensable pour intégrer et imaginer un quartier dans ses multi-dimensions. C'est une approche qui permet de reprendre contact avec la perception que l'on a d'un espace, afin de mieux le définir, de comprendre ce qui s'y joue, qui l'occupe et comment, et d'y projeter ses besoins, ses envies.

La façon dont nous vivons la ville aujourd'hui est très fonctionnelle, balisée à la fois par nos rythmes, nos habitudes, nos devoirs et par une standardisation du paysage urbain. Très souvent nous traversons l'espace sans le regarder, l'écouter, le sentir, sans nous y attarder, vivant ses contraintes, captéEs par le flux de nos activités.

BENEFICES :

- **Empowerment :** les femmes prennent la parole, découvrent le territoire en groupe.

- **Image** de soi, image du quartier : les sentiments et sensations permettent de dégager les points positifs du territoire. Par le jeu des identités, se développe l'écoute et l'attention à l'altérité.

- **Compréhension des enjeux** : ne pas être enferméEs dans une lecture seulement fonctionnelle de l'espace.

La Marche sensible est un outil d'imprégnation et d'empowerment. Il s'appuie sur un protocole qui détermine :

- Le nombre de participantEs,
- Un parcours prédéfini,
- Une durée,

- L'acceptation d'un mode opératoire construit qui permet de franchir des étapes dans la sensibilité et lecture du paysage urbain et l'ouverture aux autres.

La proposition que nous faisons à travers les marches sensibles, consiste à bousculer les habitudes et à changer de point de vue, à ralentir, et à se départir pendant un temps donné de son regard construit. Il s'agit de s'autoriser à capter ce qui nous entoure, de façon multidimensionnelle, en se donnant du temps, que nous soyons professionnelLE ou habitantE, prenant la posture de la flânerie.
Avec les habitantEs, l'objectif est d'abord de gagner en confiance en soi, d'oser l'espace public, et par ailleurs, d'étendre le champs d'une collaboration au-delà de l'inventaire d'un diagnostic en marchant. De relire son quartier « vécu », de se projeter et de participer à sa redéfinition.
Avec les professionnelLEs, l'objectif est de faire abandonner petit à petit les rôles d'expertEs pour se recentrer sur le dispositif de la marche. Mettre au cœur de la déambulation le vécu sensoriel présent permettra au groupe constitué d'abonder par l'écoute de l'autre, dans les principes d'interaction, de co-construction, d'interdisciplinarité souvent trop minimisés lors de la conception des espaces.

Voir la ville comme si j'étais unE autre

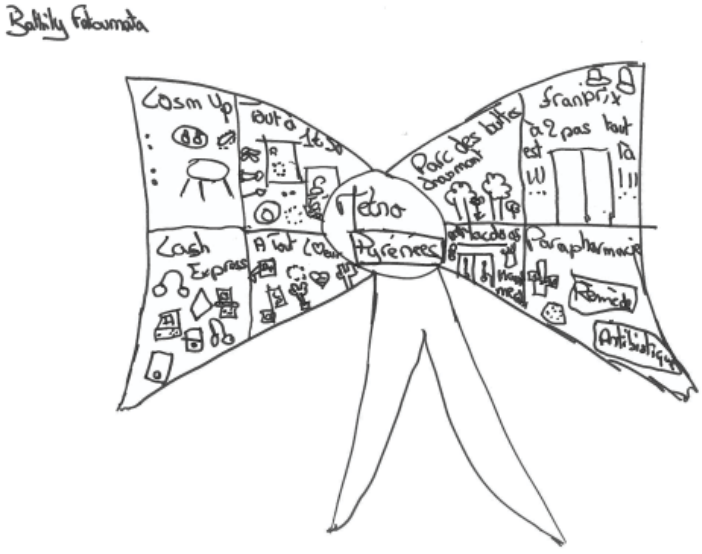
Autre élément important de notre approche, le changement d'identité. Il s'agit de se choisir une autre identité que la sienne, et à travers ce travestissement (mental) de s'extraire de son vécu personnel, d'essayer de comprendre ce qui peut se jouer pour d'autres personnes, selon son sexe, son âge, le fait que l'on soit valide ou non.
Cet exercice, dans un contexte de construction urbaine où la question du genre est un « impensé », est une étape très importante. Elle permet de s'ouvrir aux contraintes ou bénéfices que d'autres rencontrent, et engage un regard plus nuancé, plus complexe des rôles sociaux.



Carte sensible Projet GUP/ VLB©Genre et Ville



Cartographie Ivry © Genre et Ville





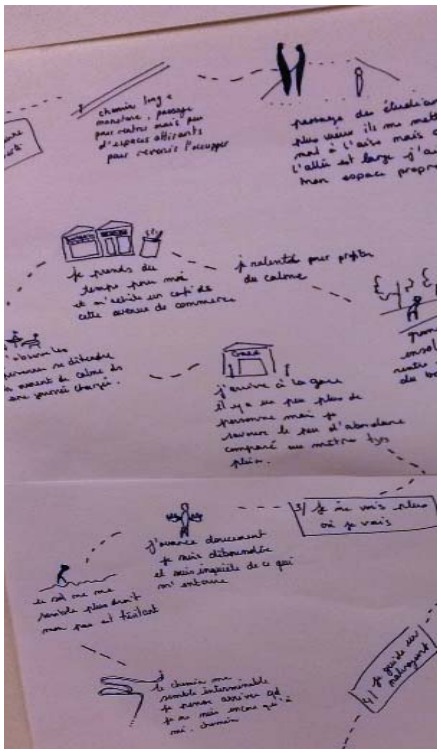
Projet GUP/VLB © Genre et Ville



Restitution Projet GUP/VLB ©Genre et Ville



© Genre et Ville



Marne la Vallée © Genre et Ville

Les Cartes Sensibles, cartes mentales, cartes d'ambiances

La carte sensible en s'éloignant de la cartographie géographique et de la représentation conventionnelle et schématique des données convoque une écriture subjective et collective (réalisée en ateliers), pour s'ancrer dans un temps et un espace. Elle décrit un espace vécu, y introduit les sens, les émotions sans souci de réalisme. Elle se focalise tout à tour sur un micro espace, un usage et une ambiance générale, un sentiment partagé ; Elle introduit des zooms, change d'échelle.

La carte n'est pas le territoire et c'est le point de départ, le questionnement : comment rendre compte de la complexité, du rythme, des flux, des échanges, des usages, des conflits, des bonheurs, des peurs, des opportunités, des sentiments éphémères, de la joie, de la tristesse, du désir, du vent, du chaud du froid, des odeurs, de la relation au bâti et à l'espace ?
Et comment ensuite prendre en compte ces éléments dans la réinvention de l'espace ?
Il s'agit de retranscrire ce qui existe déjà, créer un « Miroir des usages », présenter le formel et l'informel pour enrichir de sens les futurs aménagements.

Loin de tomber dans des notions essentialistes qui différencieraient de façon « naturelle » les ressentis des femmes et des hommes, force est de constater que les réponses, les attitudes, les sentiments sont aussi et surtout construits autour de personnalités sociales et culturelles normativement genrées. Nous appuyant sur les études et recherches sur l'espace public de la géographie féministe et de l'urbanisme inclusif, nous focalisons ces ateliers de cartes sensibles sur les mobilités et les usages différentiés de la pratique urbaine des unes et des autres et sur les ambiances ressenties.

BENEFICES :

- **Fédérateur** : Concerne tous les publics, enfants, adultes, groupe mixte, groupe de femmes.

- **Empowerment** : Permet aux femes de s'exprimer, de prendre la parole sans se sentir jugées.

- **Participatif** : Si les cartes sont réalisées à plusieurs, le temps de la présentation renforce les échanges (acceptation de l'autre, multiplie les points de vue).

- **Image** de soi, image du quartier: donne une visibilité sociale aux femmes (participent au processus d'analyse du quartier), permet de travailler aussi sur une image positive (rendre compte des potentialités du site et de la diversité, ne pas se focaliser sur ce qui dysfonctionne).









Atelier Même pas peur, VLB ©Genre et Ville

Le travail sur la mémoire



Démolition d'un immeuble à Chenove @pennequin

«Ces projets mémoriels sont des modes d'accès au passé qui contribuent au passage d'une mémoire individuelle ou d'un petit groupe, d'une mémoire parfois à l'écart, à une mémoire collective et sociale... il s'agit d'un mode d'accès actuel à l'histoire, à la reconnaissance et à l'espace public, un mode possible de construction d'un «être ensemble», et pas forcément d'un «nous» fusionnel et totalitaire. »
Marie-Lavande Laidebeur, ethnologue.

Entendre la parole des femmes et des hommes, pour articuler les démarches mémorielles avec les pratiques de l'espace et les usages permet à titre individuel selon son parcours de vie mais surtout collectivement de comprendre l'évolution des pratiques dans les quartiers QPV.
Beaucoup d'entretiens révèlent : « avant les gens se parlaient plus…. J'étais la seule à avoir la Tv et les gamins venaient regarder un feuilleton… on surveillait toutes les enfants, les nôtres et ceux des voisines».
D'autre part, le travail mémoriel permet d'aborder la question de la démolition-reconstruction. Comment accompagner un quartier en restructuration ? Comment offrir des perspectives d'avenir lorsqu'une barre ou une tour s'effondre avec son passé ? Comment vivre le deuil de l'espace perdu?

Ateliers d'empowerment

Pour mettre en place des projets d'aménagement inclusifs, il est nécessaire de bien connaitre les besoins et les manques énoncés par les femmes. Les femmes n'étant pas une catégorie homogène, il est nécessaire surtout dans les quartiers QPV qui accueillent des populations multiculturelles de trouver des espaces de paroles.
Lors de réunion publique, le point de vue des femmes n'est pratiquement jamais sollicité. Lorsqu'elles expriment leurs difficultés, celles-ci sont souvent perçues comme des cas particuliers.
Afin de rendre plus efficientes les méthodes participatives, il est nécessaire d'encourager les femmes à s'emparer des dispositifs, à y trouver leur légitimité.
Prendre conscience de sa pratique différenciée de la ville et de l'espace public n'est pas une démarche aisée. Ces moments non mixtes dans un premier temps d'atelier, agissent sur le symbolique autant que sur l'action. Les ateliers « Même pas peur ! » parmi d'autres, proposent ainsi une reconquête de soi et de l'espace public.

Ateliers «Même Pas Peur» :

Thématique : Parler des peurs dans la rue, aborder les questions de sécurité, c'est reconnaître une certaine spatialisation du genre dans la ville et la fabrique de l'urbain qui en découle. C'est poser la question de l'universalité de la ville face aux inégalités de rapports de sexe.

OBJECTIFS :

S'enhardir, prendre place et le donner à voir. Reprendre contact avec la rue, l'espace public, exprimer ses envies. Braver les injonctions à bien se ternir, à se protéger. Affirmer sa place n'importe où.
Déroulement : En petit groupe, nous abordons librement la thématique. A disposition des revues, des images, des livres qui parlent et qui montrent des femmes, qui montrent des hommes dans l'espace public. Le découpage, l'extraction d'un visuel, s'expliquer… une situation que l'on reconnait, que l'on vit, que l'on subit…. Pourquoi ? comment changer ? Comment ne pas avoir peur ?

À l'aide d'un kit de linogravure, les images, les pages de livres sont recouvertes d'un pochoir. L'action est manuelle, personnelle.

La deuxième partie de l'atelier consiste à apposer dans l'espace public ses pages recouvertes du logo « même pas peur ». En groupe, l'occasion est d'aborder notre relation intime aux espaces : ce qui fait peur, ce que nous en savons, ce qu'on nous a évoqué… pourquoi changer notre attitude ? affirmer que nous n'avons pas peur, que la peur est construite. Pour les femmes, il s'agit aussi de dépasser leurs limites, de trangresser.

BENEFICES :

- **Empowerment :** Prendre la parole au sein d'un groupe, même si la langue n'est pas complètement maîtrisée. Ne pas avoir peur de l'autre ni d'être jugée pour ses propos. Changer l'image de soi. Oser, oser faire. Prendre confiance en soi en s'appuyant sur le groupe et dans le cadre définit.

- Lutte contre les stéréotypes : Comprendre les enjeux des rapports de sexes sur l'espace. Lorsque les groupes sont mixtes, les hommes prennent conscience des stéréotypes qui discriminent les femmes (travail sur l'impensé).



Villiers-le-bel ©Genre et Ville



Berlin ©Genre et Ville

Un urbanisme sensible au genre pour une ville incluante et durable :

Le mode urbain est et restera l'environnement des femmes et des hommes des prochaines générations.
Des pratiques collectives, inclusives, sensibles modifient déjà la question spatiale (l'agriculture urbaine, les espaces sans pesticides, le co-voiturage, le ré-emploi, le recyclage, etc.).
La prise en compte des inégalités entre les femmes et les hommes s'introduit dans le projet d'aménagement de façon transversale, mettant au centre l'habitantE plutôt que le groupe homogène référent.
Elle redéfinit de façon fine et économique les besoins, dessine les contours d'une nouvelle qualité urbaine de nos territoires. Alberto Magnaghi pour parler de bien commun redéfinit le territoire. *« Le territoire est un produit collectif. Il est vivant et issu d'un long processus. Il ne vient pas d'actions individuelles mais de rapports sociaux complexes qui nous amènent à un paysage, à une forme de savoir, à des règles »*.

L'urbanisme sensible pose les contours d'une ville durable, adaptée aux nouvelles conditions énergétiques et climatiques mais celle-ci doit aussi devenir inclusive et créer pour toutes et tous les conditions d'une vie ensemble. Les dispositifs à mettre à l'épreuve passent nécessairement par le relationnel et le participatif. Ce nouvel urbanisme ré-invente de nouveaux outils à toutes les échelles et porte les enjeux qualitatifs qui feront des aménagements des lieux fréquentés par toutes et tous.

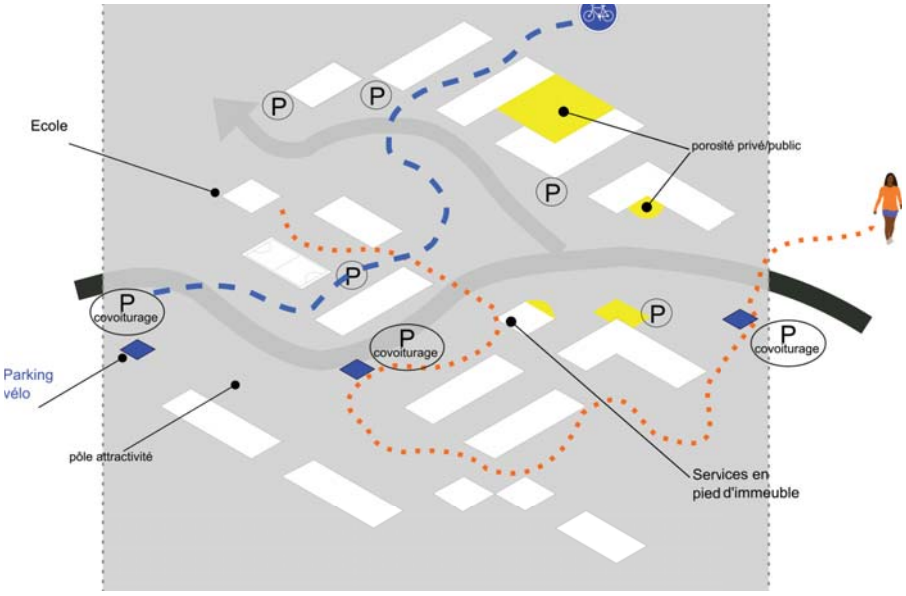
Au regard de ces propos, ce cahier des charges ne peut se faire catalogue de solutions au risque d'en devenir caricatural. Les territoires des quartiers politique de la ville s'ils ont beaucoup en commun, diffèrent autant par leur morphologie que par leur histoire et surtout représentent les vies de milliers d'habitantEs. La démarche est nécessaire. Le projet et sa future appropriation ne seront que l'aboutissement d'un processus bienveillant au regard des usagères et usagers, économe et qualitatif.
Pour cela nous développerons des marqueurs qui intégrés dans les étapes du projet favoriseront l'égalité.

- **Diversité**
Des fonctions urbaines, de paysage, de matériaux, d'usages et/ou non usages, de rythme.

- **Flexibilité**
Pluralité, réversibilité, unique et combinatoire.

- **Communication**
Information, repérage, introduire la variable temps.

- **Appropriation**
Accompagnement, participation, les temps du projet de restructuration.



• Diversifier les fonctions urbaines qui par leur caractère de proximité vont développer la «durabilité sociale» (Jan Ghel).



SuperKilen, Copenhague ©Genre et Ville

• Créer et recréer des paysages, des perspectives entre les immeubles en révélant les potentialités des lieux. Développer aussi le sentiment de sécurité par le jeu du « voir et être vue ».



Saint Herblain ©Genre et Ville

• Développer de vrais espaces de qualité pour inciter aux déplacements à pied et en vélo.

DIVERSITÉ

Diversité : Caractère de ce qui est varié, différent.
En Quartier Politique de la Ville, il est nécessaire de travailler la diversité :

• Penser à la qualité des matériaux de revêtement,
• Proposer des tracés variés et qui traversent des espaces vivants (connexion avec les pieds d'immeubles actifs et les services urbains).



Piste cyclable grenoble©ore peinture

• S'appuyer sur les trames vertes (agriculture urbaine, jardins partagés, vergers, serres, ferme urbaine), et bleues (noues, point d'eau ludique et services pour les activités sportives) pour produire des quartiers inclusifs et durables.



Jardin partagé en pied d'immeuble ©Genre et Ville



Quartier Vauban-Fribourg © Genre et Ville

• Activer la porosité entre l'espace privé constitué par les immeubles de logements et l'espace public (pieds d'immeubles, RDC activités ESS) .



©Genre et Ville

• Faire une différence entre les espaces de détente ou l'on peut faire de l'exercice qui nécessitent plutôt une qualité d'ambiance que des espaces sportifs.



Puckelboll in Kroksbäck park@Designboom

• Programmer des espaces sportifs plus polyvalents (sortir du foot, fitness, basket, skate).

• Choisir le mobilier en fonction des différents usages : jouer, travailler, manger, lire… mais aussi regarder, écouter, parler, voir et être vue.
Penser à l'ergonomie des assises (les personnes agées ont besoin d'un dossier et des accoudoirs pour s'assoir et se relever). Varier entre les assises primaires (bancs fauteuils) et assises secondaires : socles, marches, pierres…



Saint Herblain© Genre et Ville

• Implanter le mobilier en privilégiant un point de vue , travailler les champs de visions: debout, assis, enfant.
• Regrouper les assises en forme de conversation (disposer 2 bancs en angle avec une petite table).



Été du canal, constructions temporaires du festival Superstock © Genre et Ville

• Intégrer l'art dans l'espace public.
• Travailler sur le principe de structures permanentes, temporaires et éphémères.



Nadege Dauvergne © Genre et Ville



©Genre et Ville

• Contextualiser les projets, prendre en compte dès la conception des différents besoins, désirs et possibles à l'échelle micro de l'espace.
• Travailler avec les habitantEs et différentEs actrices et acteurs de l'urbanisme sensible au genre.
• Revitaliser, redonner de la vie aux espaces.



Superkilen, Copenhague ©Genre et Ville

• Faire en sorte que les aménagements n'obèrent pas la possibilité d'autres usages.



Été du canal, constructions temporaires du festival Superstock © Genre et Ville

• Ménager plutôt qu'aménager, travailler les temps et l'économie circulaire, utiliser l'existant de façon différente, recycler, hybrider, redonner une vie aux matériaux.

FLEXIBILITÉ, RÉVERSIBILITÉ

Flexibilité : Aptitude d'un espace construit à se plier à une utilisation évolutive ou différente. L'objectif est d'offrir une forte valeur d'usage à l'espace projeté.

• Rendre l'éclairage public plus «intelligent» afin de créer une ambiance bienveillante et réduire le sentiment d'insécurité (composition lumineuse ludique, effet de «dimming» et détecteurs de mouvements).



Mulhouse © Genre et Ville

• Prévoir des espaces libres pour les évènements et les rencontres festives.



Berlin ©Genre et Ville



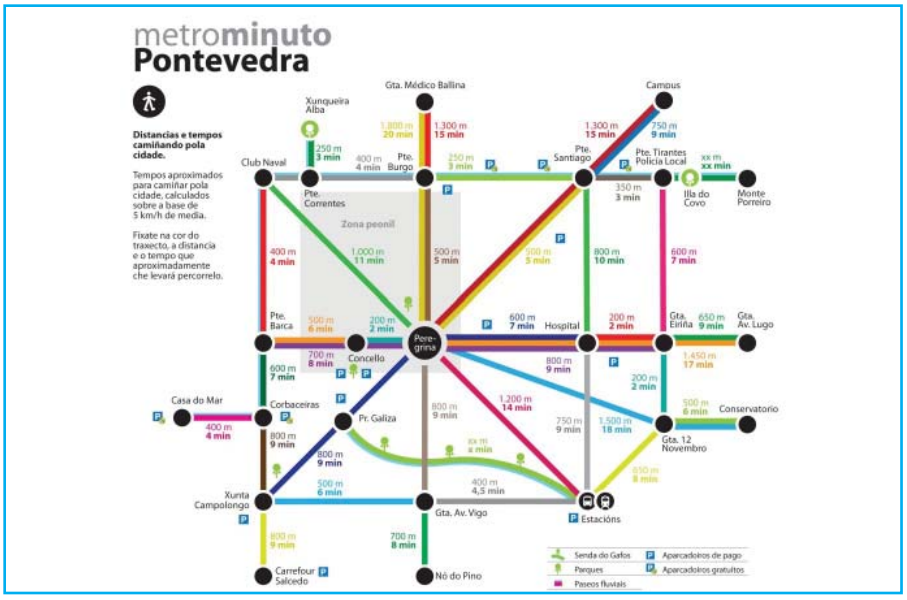
Grenoble-Parc-de-Bonne @ Roger Narboni-Concepto

• *«L'éclairage est un projet qui prend en compte les contraintes telles que le minimum de lux nécessaire pour certaines personnes ou la demande de sur-éclairage en réponse au sentiment d'insécurité mais ne la résout pas»* Roger Narboni.
• Mettre en place une trame noire en concertation avec les habitantEs.
• Apport par la lumière de lien social, d'usages nocturnes en fonction des besoins des habitantEs à différents temps de la nuit (éclairage des plaines de jeux, éclairage des parkings de co-voiturage...

COMMUNICATION, INFORMATION

Pour s'approprier son quartier, il est nécessaire d'être informé sur les atouts du territoire. L'urbanisme sensible prend en compte la relation du corps à son environnement, ses sensations et perceptions de confort et de bien être.

- Permettre l'accessibilité. (information, proximité, distance).
- Faciliter les mobilités douces.
- Localiser les services.
- Permettre la connaissance du territoire depuis l'intérieur du quartier mais aussi de l'extérieur.



- Travailler l'aménagement en privilégiant le contact visuel et auditif (voir et entendre permet de se faire une vue d'ensemble de l'environnement).



© no studio's- micro installation



Quartier Vauban, Fribourg ©Genre et Ville

• Travailler à l'échelle de la micro-géographie pour relier les activités, les équipements, les services avec les habitantEs et celles et ceux qui travaillent dans le quartier.
• Adapter les mobiliers et leur implantation pour permettre la meilleure appropriation (temps, saisons, durée).



©Popup Coffe Shop Barbeton Ohio

• Coélaborer avec les habitantEs.
• Préfigurer, tester, expérimenter, valider avec les habitantEs.



Villiers-Le-bel, ©Genre et Ville

Développer l'attrait pour faciliter l'appropriation des espaces:

• Diviser les zones non qualifiées en sous espaces en connectant les pratiques lentes et les rapides. Évoquer les points de vue selon les hauteurs et le rapport avec les habitations.
• Favoriser des expériences sensorielles positives en lien avec le végétal et micro climat.

APPROPRIATION, ACCOMPAGNEMENT

Le Placemaking est une approche d'appropriation des espaces publics par la communauté qui tient compte de la planification, de la conception et de la gestion à long terme du projet commun. Ce qui est central dans cette approche n'est pas tant l'apparence des lieux, que l'appropriation des espaces pour retisser le lien social de la communauté.

• Privilégier les aménagement qui permettent d'observer (champ de vision dégagé, éclairage approprié, vues intéressantes).



©Genre et Ville

Intégrer la notion de **confort** et de **design** des espaces projetés.

• Offrir la possibilité de marcher, de se croiser, à plusieurs, avec un fauteuil.
• Intégrer des toilettes.
• Veiller à la qualité du design. celle des matériaux.



©Ville de Ste Foy les Lyon



©Genre et Ville

Prendre en compte le sentiment de PROTECTION que procure un lieu aménagé :

• Vis à vis de la circulation.
• Vis à vis du sentiment d'insécurité (espace public animé, voir et être vue, éclairage adéquat).
• Vis à vis des perceptions sensorielles (météo et saisons, pollution, bruit, poussières).



VLB Mandela apprentissage vélo © Genre et Ville

Penser l'appropriation des espaces par le VELO :

• Accompagner l'apprentissage.



Le collectif À vélo Simone-Lyon© reporterre

• Développer des services de maintenance des vélos.

• Partager les espaces de circulation sur le réseau secondaire avec une vitesse très limitée.



Quartier Vauban-Fribourg © Genre et Ville

• Créer des routes vertes, spécifiques aux vélos, qui permettent de rallier rapidement un équipement ou un autre quartier (centre ville par exemple) .



Superkilen, Copenhague © Genre et ville

• Créer des garages sécurisés.



velo-parc-individuel-nantes © tourisme-Nantes



Festival du Vent

REGLES DE BONNES PRATIQUES D' UN AMENAGEMENT SENSIBLE A L'EGALITE

1. Travailler à toutes les étapes avec les habitantEs car elles ont l'expertise d'usage, des besoins et des désirs.
2. Commencer par ménager plutôt qu'aménager. Dans une forme d'acupuncture privilégier de petites réalisations visibles et positives.
3. Partir du lieu, en relever les potentialités.
4. Constituer une équipe pluridisciplinaire intégrant une expertise sur les normes de genre.
5. Définir les objectifs recherchés, tant en prenant en compte les complexités sociales et inter-sectionnelles.
6. Etudier de façon fine le territoire sous l'angle du genre et du sensible.
7. Chercher l'adhésion au projet, communiquer largement.
8. La forme accompagne la fonction.
9. Travailler l'inter-connection entre les lieux et par la triangulation favoriser des lieux vivants.
10. Insister sur la démarche plutôt que sur les freins financiers.
11. L'urbanisme inclusif n'est jamais terminé, laisser la place aux changements et aux possibles du futur.



Villiers-le-bel ©Genre et Ville

3
GARANTIR L'ÉGALITE DANS L'ESPACE PUBLIC
LES ENFANTS

Les enfants sont désormais quasi absentEs de l'espace public.
Peur de l'accident, peur du risque « humain », de l'agression, de la part des adultes, utilisation de la voiture pour les déplacements, les enfants évoluent dans un environnement surprotégé et accèdent de moins en moins seulEs à l'espace public alors que l'espace public n'a jamais été aussi contrôlé, les espaces de jeux aussi sécurisés, et que les violences envers les enfants, filles et garçons confondus, ont lieu en grande majorité dans l'espace privé *(voir encart)*.

> *« Les bambins portent désormais casques et genouillères pour la moindre balade en trottinette, et leurs aires de jeu ont des sols molletonnés, des angles arrondis, et des toboggans presque plats. Malgré toutes ces précautions, les parents sont constamment derrière leur dos. »*
> *Le Monde Mai 2016.*

Le corollaire est que leurs espaces de jeu se réduisent, que leur imaginaire est moins sollicité, et que leurs espaces de liberté sont limités. Les « terrains d'aventure » indispensables au développement de l'enfant, permettant de construire, de détruire, d'aménager, de modifier, se voient remplacés par des aires de jeux codées, normées, surveillées, ou par un isolement dans l'espace privé. Dans ce contexte, les enfants ne font plus l'apprentissage du risque à travers l'expérimentation et le jeu, mais au contraire le subissent, ne sachant plus le mesurer.
Les distances de déplacement seulEs sont également de plus en plus réduites au regard des distances parcourues par leurs parents et encore plus par leurs grands-parents au même âge. « *En France, seulEs 11 % des élèves de primaire vont à l'école seulEs. Et rares sont les endroits où ils/elles peuvent jouer sans surveillance.* » Le Monde Mai 2016
Comme nous l'avons vu au chapitre « Mobilités », les équipements ne facilitent pas suffisamment les usages pédestres ou vélo pour les familles, et les transports en commun sont difficilement praticables avec des enfants en bas âge. Une enquête publiée en 2008 par le CGDD (Commissariat général au développement durable) estimait que « 70% de tous les déplacements des enfants de 6 à 14 ans sont effectués en voiture ». Certaines femmes nous ont avoué avoir réduit drastiquement leurs déplacements depuis l'arrivée de leurs enfants à cause de la non praticité des transports en commun.

Les enfants en QPV :

En QPV, la situation est à la fois plus nuancée et plus complexe.
Si la grande majorité des enfants, comme dans les autres quartiers des villes voient leurs espaces de liberté de plus en plus restreints, on peut aussi les trouver très jeunes, seulEs, dans l'espace public.

Lors d'une étude réalisée dans le quartier PLM de Villiers-le-bel en 2016, nous avons pu croiser des enfants de 4 ou 5 ans seulEs ou accompagnéEs de leurs grands frères et/ou grandes sœurs, parfois à peine plus âgéEs (avec un report de responsabilité sur les enfants plus âgéEs). Dans ce contexte, nous ne sommes plus dans la notion de liberté, de terrain d'aventure, avec une co-veillance à distance, mais de mise en danger liée à un non encadrement parental partiel ou total. Ce phénomène est en partie lié à la sociologie de ces quartiers qui est composée d'une plus

forte proportion de familles monoparentales et de familles nombreuses, parfois les deux.

« L'une des vocations des politiques du logement social est de fournir des habitations à des loyers abordables pour les familles en difficulté. Il en découle une sur-représentation de deux types de ménage dans les QPV: les familles monoparentales (16 % contre 10 % dans les unités urbaines de la région) et les ménages de plus de cinq personnes, deux fois plus nombreux que dans les unités urbaines environnantes (14 % contre 7 %). Les populations des quartiers de la politique de la ville comportent ainsi un grand nombre d'enfants : 24 % des habitants de ces quartiers ont moins de 15 ans contre 18 % dans les unités urbaines environnantes. »

Les quartiers de la politique de la ville : Jeunesse et précarité INSEE 2016

Ces familles subissent des contraintes multiples que nous avons abordées dans les chapitres précédents de ce document, notamment les familles mono-parentales dirigées à 85% par des femmes : contraintes économiques, emplois précaires et à temps partiel, logements trop petits. Ces contraintes, manque de temps et d'espace, rendent plus complexe l'accompagnement et la surveillance des enfants qui se trouvent le plus souvent déléguée aux ainéEs et plus particulièrement aux filles.

Ce contexte confirme la double nécessité d'améliorer les conditions de vie des femmes et de retravailler les espaces publics partagés en QPV, afin de créer des environnements et des ambiances permettant un équilibre entre liberté et co-veillance.
Comme c'est également le cas pour obtenir une plus grande mixité chez les adultes, il ne s'agit pas de suréquiper les espaces ou de les figer dans des fonctions destinées aux enfants, mais bien de proposer une variété de possibles, dans un environnement apaisé.



Villiers-le-bel ©Genre Et Ville



Surface bitumée, VLB, patins à roulettes©Genre et Ville



Rénovation espace de jeu La cerisaie, VLB ©Genre et Ville

Les violences contre les enfants ont lieu, en très grande majorité, dans l'espace privé.

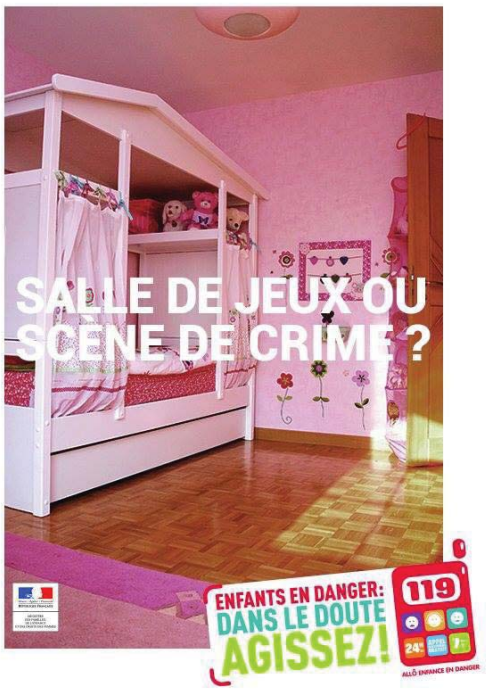
Comme pour les violences faites aux femmes par les hommes, les violences commises sur les enfants, sexuelles ou non, sont commises par l'entourage proche et dans l'espace privé.
Principalement commises par des hommes (dans 95% des cas) et par des proches (dans 80% des cas pour les adultes et dans plus de 90% pour les enfants), elles s'exercent partout, mais dans plus de la moitié des cas, dans la famille et dans le couple.

« Les chiffres des violences sexuelles sur les enfants sont extrêmement élevés : Dans le Monde, 120 millions de filles (une sur dix) ont subi des viols (UNICEF, 2014), et un rapport récent de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS, 2014), souligne que près de 20 % des femmes et 5 à 10 % des hommes rapportent avoir subi des violences sexuelles pendant leur enfance.
Grâce à l'enquête CSF de 2008, nous savons, qu'en France, la majorité des viols et des tentatives de viols sont commises avant l'âge de 18 ans : 59 % pour les femmes et 67 % pour les hommes. Si l'on tente de croiser ces données avec celles de l'enquête CVS, chaque année, ce sont plus de 120 000 filles et de 30 000 garçons de moins de 18 ans qui sont victimes de viol ou de tentative de viol.

Selon les résultats de l'enquête Impact des violences sexuelles de l'enfance à l'âge adulte (IVSEA), de l'association Mémoire traumatique et victimologie : 81% des victimes de violences sexuelles ont subi les premières violences avant l'âge de 18 ans, 51% avant 11 ans, et 23% avant 6 ans » Dre Muriel Salmona, psychiatre, psychothérapeute, présidente de l'association Mémoire Traumatique et Victimologie, auteure de : Le livre noir des violences sexuelles, Dunod, 2013. Le déni des violences sexuelles subies par les garçons et les hommes. Plus de 1 200 personnes, âgées de 15 à 72 ans, ont répondu à un questionnaire précis (184 questions). Parmi elles, 95 % de femmes et 5 % d'hommes. « Le déni qui entoure les violences sexuelles faites aux hommes est extrêmement important, prévient Laure Salmona, rédactrice du rapport. Le chiffre est probablement beaucoup plus élevé. »



©Genre et Ville



Le jeu et l'apprentissage.

Aujourd'hui, le jeu est une activité reconnue comme une attitude naturelle et nécessaire au bon développement de la personnalité. Les enfants ont le droit de revendiquer. Cependant, les politiques de rationalisation et de contrôle du jeu visant à encadrer cette pratique ont progressivement limité ses modes d'expression dans l'espace urbain. Pour des raisons sécuritaires et économiques, les jeux ont été normés, standardisés puis tenus à l'écart du reste de l'espace public considéré comme dangereux. Les espaces de jeux sont pensés comme des espaces qui limitent les interactions entre les enfants. Par ailleurs les interactions entre filles et garçons, ne sont pas facilitées faute à des équipements et des activités normatives. La déconstruction des stéréotypes de genre à travers une proposition d'activités moins normatives, un accès facilité aux équipements (sportifs par exemple) pour les filles, seront donc des vecteurs d'égalité, de liberté, de partage et de prise de confiance en soi.

Même si elles sont parfois dangereuses, les interactions entre les enfants d'âges différents méritent aussi d'être encouragées. Elles favorisent la rencontre et encouragent les enfants à être vigilants. L'apprentissage de la peur et de ses propres limites fait partie des qualités éducatives du jeu, mais il est souvent délaissé au profit de la sécurité.

L'enfant utilisateur/trice des jeux est trop souvent considéréE comme un être irresponsable : il y a un transfert de responsabilité lié à l'utilisation des jeux des enfants vers leurs parents qui leur rend l'utilisation des jeux et la pratique de l'espace public plus complexe.

D'ailleurs, en dehors des espaces spécifiques dédiés au jeu par tranches d'âges, rien ne s'adresse directement aux enfants dans l'espace public. Par exemple, la signalétique en hauteur est destinée uniquement aux adultes. Même les espaces sportifs sont en premier lieu destinés aux hommes adultes.
Permettre un retour des enfants dans l'espace public s'articule donc entre l'aménagement : tendre vers un espace public plus lisible et bienveillant, tout en lui rendant des qualités « d'espaces d'aventure », et une réflexion sur les normes de genre et les inégalités qu'elles produisent.

Dans le quartier Dravemont de Floirac, il a suffi de dresser une petite barrière en bois entre le terrain en pied d'immeuble et le grand boulevard traversant le quartier pour rendre la course et les jeux de poursuite possibles, et abaisser le besoin de surveillance des adultes sans pour autant « enfermer » l'espace.



Quartier Dravemont Floirac ©Genre et Ville



Villiers-le-bel, au sein d'un co-propriété, ©Genre Et Ville

Le jeu libre

« Jeu libre : activité non organisée, non déterminée par un espace ou une infrastructure. Activité spontanée pour s'amuser ou se distraire. Le jeu libre favorise l'activité physique, la prise de décision, l'évaluation des risques, la résolution de problèmes, les interactions sociales, la créativité. Ce sont des espaces de jeu où l'enfant va être le principal acteur, où il ou elle va être autonome et décider par lui /elle même comment et avec qui choisir son matériel et laisser libre court à son imagination. »

Clara Couturier, Analyste, chercheuse en politiques publiques, Québec

Le jeu libre à l'extérieur est de moins en moins pratiqué, mais est pourtant pertinent dans l'espace public.
On sait aujourd'hui qu'il y a peu de possibilités pour les enfants de sortir seulEs, la prédominance de voiries rapides et interdiction d'entraver à la circulation, le peu d'espaces de jeux ou de squares à proximité immédiate de leur lieu de domicile, ou inapproprié à leur âge ou fermé, le sentiment d'insécurité et/ou de danger, les interdictions de jeu dues aux nuisances sonores au sein des résidences ou des copropriétés sont des freins à leur autonomie.
En effet, la tranquillité, la quiétude, la paix, l'ordre public, sont systématiquement priorisé, le bruit étant sans doute l'un des arguments les plus utilisés pour restreindre le jeu libre.

La reconnaissance du bruit et de la présence des enfants, comme n'étant pas une nuisance affirme politiquement et légalement, la légitimité et la valeur de leur présence dans l'espace public. En changeant ou abrogeant les règlements ou messages qui les contraignent, en apaisant la circulation automobile, ou en partageant l'espace public, pour favoriser leur présence, un message positif est envoyé aux familles, et donnent le droit d'exister aux jeunes et enfants dans l'espace public.

L'exemple de Berlin :

Berlin a du réagir suite à une hausse significative de plaintes dues au bruit des enfants. Le volume de plaintes était tel qu'il y a eu des conséquences lourdes pour des familles et des garderies (amendes, constructions de murs autour de garderies, jusqu'à l'interdiction de jouer à l'extérieur pendant des récréations). Les élus ont amendés les règlements municipaux sur le bruit, pour préciser que le bruit des enfants n'est pas une nuisance.
« Les bruits gênants causés par les enfants sont (…) fondamentalement et socialement adéquats et tolérables ».



L'exemple de la boîte à jouer :
La Boîte à Jouer Ecolo est un dispositif holistique qui valorise et améliore la qualité du jeu des enfants en extérieur dans les structures éducatives (école, centres de loisirs...). Les enfants accèdent à la Boîte, prennent les objets souhaités et jouent au gré de leurs envies dans la cour.
La boîte à jeux favoriser les processus librement choisi par les enfants, sans but extrinsèque.
Ainsi, avec la boîte à Jouer, ce sont les enfants qui déterminent et contrôlent le contenu et les intentions de leurs jeux, en suivant leurs propres instincts, idées et intérêts pour de raisons qui leur sont propres.

http://www.jouerpourvivre.org/

La mixité filles/garçons dans les loisirs des jeunes

Les garçons sont bénéficiaires des 2/3 de l'offre de loisirs subventionnée, tous loisirs confondus, de la piscine au foot en passant par la musique et le rugby. Lorsque les loisirs ne sont pas mixtes, les activités masculines sont 30% plus coûteuses que celles des filles. Ce qui est démontré dans une étude réalisée entre 2009 et 2012 par Edith Maruéjouls sur le territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux. ADES CNRS, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3.

Activités sportives

Les résultats de l'enquête, font apparaître que les filles sont deux fois moins nombreuses que les garçons à pratiquer des activités sportives (35% F, 65% G).

La proposition municipale s'adresse en majorité à des enfants de l'école primaire. À partir du collège, les jeunes sont plus autonomes dans leurs pratiques et vont vers des clubs spécialisés. On observe alors un décrochage plus marqué pour les filles que pour les garçons.

En résumé

Une fréquentation des équipements de quartier au 2/3 masculine et marquée par une hégémonie des garçons sur les espaces publics.

L'absence des filles à partir de 12 ans dans les séjours de vacances.

L'entrée au collège marque l'abandon par les filles de l'offre publique de loisirs.

Activités culturelles et artistiques

Les pratiques culturelles et artistiques semblent plus équitablement réparties entre filles et garçons. Cependant les stéréotypes attachés aux pratiques sont forts et séparent les sexes à l'adolescence, où l'on observe de nouveau un décrochage des filles.

Comme pour les pratiques sportives, les stéréotypes de sexe sont très forts dans le choix des instruments et des activités : batterie, trompette, guitare = garçons ; violon, harpe, flûte traversière = filles. A mi-chemin entre sport et pratiques artistiques, les différentes disciplines de danse sont exclusivement féminines et leurs pratiques se maintiennent à l'adolescence, malgré un fort décrochage.

En conclusion

1. L'offre de loisirs subventionnée, toutes activités confondues, s'adresse en moyenne à deux fois plus de garçons que de filles : est-il juste de consacrer deux fois plus d'argent public aux loisirs des garçons qu'à ceux des filles et aux équipements qui les reçoivent ?

2. Les filles décrochent à partir de l'entrée en sixième, elles disparaissent des équipements et espaces publics destinés aux loisirs des jeunes. On ne peut pas attribuer cet effacement des filles de l'espace public à une « nature » ou des « prédispositions » féminines, car chaque fois qu'une offre particulière est faite pour le public féminin (danse hip-hop, football et rugby féminin) ou un public mixte (orchestres de jeunes, théâtre, activités sportives de plein-air), elle remporte un franc succès. Quels murs invisibles, quelles barrières les empêchent de participer plus massivement à la proposition publique de loisirs ?

3. Les activités non mixtes masculines sont beaucoup plus importantes que les activités non mixtes féminines. Dès l'entrée en sixième, la séparation des sexes dans les loisirs s'accentue et amplifie le décalage entre les activités masculines et féminines. La séparation des sexes n'augmenterait-elle pas l'inégalité des pratiques et l'hégémonie des garçons dans l'espace public ?

4. Les pratiques de loisirs semblent très fortement imprégnées des stéréotypes de sexe, au point que le choix d'une activité ou d'une autre paraisse déterminant dans la constitution des identités sexuées par les enfants et leur famille : aux garçons les activités valorisant la force, l'agressivité, le collectif, l'occupation physique de l'espace public ; aux filles les activités privilégiant la grâce, la sensibilité, l'effacement, l'espace fermé ou privé. Quelle place pour les filles et les garçons qui ne correspondent pas à ces stéréotypes de sexe ? Quelle possibilité pour des pratiques sportives, artistiques ou de loisirs mixtes à partir de l'adolescence ?

Le chiffre le plus marquant concerne les tranches d'âge des 14-18 ans. L'essentiel de l'offre publique de loisirs s'adresse alors aux garçons, et en particulier à ceux qui appartiennent à des catégories censées troubler l'ordre public (politiques de prévention).

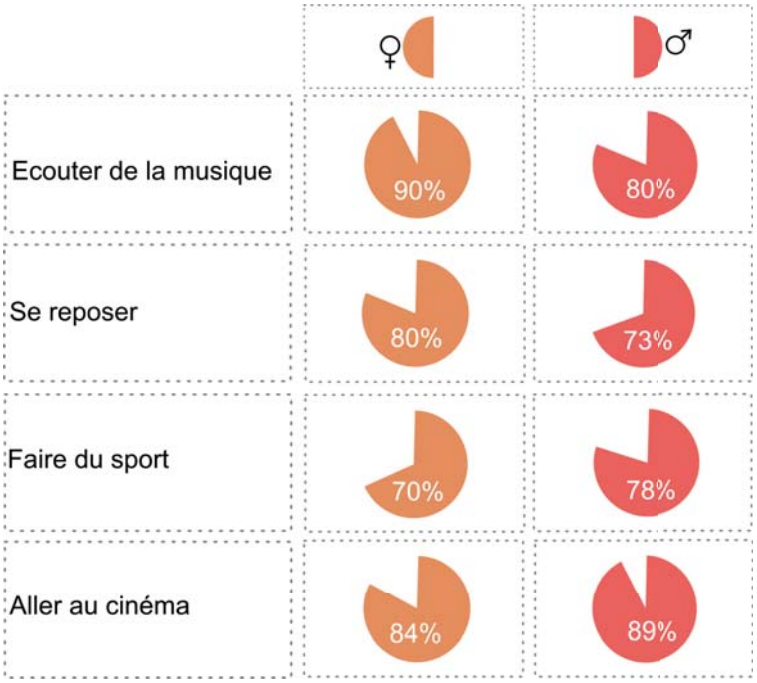


Les filles et l'espace public.

Si les enfants sont peu présentEs dans l'espace public, les filles le sont encore moins et subissent une pression bien plus forte que les garçons. De par leur statut d'enfant et de par leur sexe elles supportent donc une double injonction à ne pas aller seules dans l'espace public. Les garçons obtiennent la liberté de se déplacer seuls plus tôt en âge et plus longtemps en durée (notamment plus tard le soir).

Les filles, comme les femmes, sortent dans l'espace public avec des fonctions et/ou sous contrôle, aller à l'école, s'occuper de la fratrie, faire les courses, jouer dans des espaces surveillés. Elles sont aussi beaucoup plus observées s'il s'agit de simplement rester dehors, et le soir on ne les voit plus, par peur de l'agression et/ou du risque de « se faire une réputation ». La famille, les voisins, vont faire pression sur elles. Arrivées à l'âge adulte elles quitteront volontiers le quartier pour leurs loisirs, échappant ainsi au contrôle social.

Depuis leur plus jeune âge, les filles apprennent les limites, les frontières à ne pas franchir, qu'elles soient physiques – dans la cour d'école par exemple avec l'omniprésence du foot qui préempte les espaces et ne leur permet pas de courir ni de se dépenser aussi facilement que les garçons, ou symboliques – faire attention, ne pas prendre de risques, ne pas se salir, bien s'habiller, bien se tenir.



"Les temps sociaux des enfants de 9 à 12 ans". Etude de l'agence des temps de la Communauté d'Aglomération de Poitiers,2006.

Dès l'âge de 9-12 ans, les filles sont déjà plus centrées sur les activités d'intérieurs, alors que les garçons apparaissent plus ouverts sur l'extérieur. A la puberté le phénomène s'amplifie. De nombreuses jeunes filles vivant en QPV avouent s'être comportées comme des garçons avant la puberté afin de gagner une légitimité à être dans l'espace, adoptant au passage des codes normatifs de la virilité. L'entrée au collège coïncide souvent avec la baisse de la présence des filles dans les espaces publics et également dans les activités sportives et de loisirs. Pour ce dernier point, ceci est notamment lié à des inégalités importantes dans l'offre de loisirs des jeunes à destination des filles par rapport aux garçons.

Conclusion

Aborder la question des enfants dans l'espace public implique un double regard, un regard sur l'enfance en général et un regard sur les inégalités liées aux normes de genre en particulier.
La réponse en termes d'aménagements devra se construire à la fois pour susciter de l'égalité – en travaillant sur l'offre – et pour redonner autonomisation et espaces de liberté aux enfants (Voir association Les Petits Pierrots http://lespetitspierrots.blogspot.fr/).
La prise de risque est un élément essentiel à la structuration de l'enfant. Il s'agira de leur offrir la possibilité de vivre ce risque, mais d'une manière mesurée et dans un cadre de co-veillance par les adultes.

Les dispositifs

1

FAVORISER L'AUTONOMIE DANS L'ESPACE PUBLIC

2

JOUER LES RÈGLES ET LES NORMES

3

CRÉER DES CLIMATS DE CO-VEILLANCES ET DE RENCONTRES : DÉJOUER L'ANONYMAT

4

PARTICIPER



Villiers-le-bel, ©Genre et Ville

LES ENJEUX

ÉCONOMIE	+
LUTTE CONTRE LES VIOLENCES	+
POUVOIR D'AGIR	+++
LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES	+++
QUALITÉ URBAINE	+++

POURQUOI?

. Réintroduire chez l'enfant une capacité à prendre ses propres décisions pour qu'il/elle soit plus autonome et plus libre tout en restant vigilantE.

. Le jeu est un élément clef dans le développement de l'enfant. Libre découverte, libre action de l'enfant sur les éléments, les matériaux, l'espace et libre expérimentation de son propre corps sont autant d'éléments nécessaire à la construction de l'individu.

. Sortir les filles du carcan des limites, leur permettre d'oser.

COMMENT?

. Permettre au jeu de se déployer dans des contextes à la fois sûrs et suffisamment ouverts.

.Utiliser les clôtures pour des lieux hybrides et travailler les limites avec différents degrés de tailles d'espaces.

. Jouer sur les entrées/sorties afin de créer la possibilité d'univers différents.

. Communiquer avec les enfants via la signalétique. (Il en va de même pour la ville entière).

. Questionner les accès et les horaires des espaces publics en les élargissant (exemple : La rue aux enfants). En Allemagne les jeux dans les parcs et jardins sont accessibles à toutes heures.

QUELS BÉNÉFICES?

. Développement de l'autonomie dans un contexte à la fois ouvert et apaisé. (La norme ignore le libre arbitre et considère les enfants comme dénués de bon sens.)

. Plus grande mixité dans les jeux, de qui permet de déjouer les cadres normatifs pour les filles comme pour les garçons.

. Permet de donner un espace aux enfants, tout en favorisant un autre type d'interaction entre les adultes et les enfants, moins lié à la sécurité et plus lié à l'échange.

. Permet le développement du libre arbitre.

La rue aux enfants / Ruegolotte, Paris
Une solution pour évoluer dans un espace commun pourrait être de privilégier un temps de jeux et de rencontre plutôt que de privilégier un espace. En introduisant de l'autonomie dans des jeux mobiles.







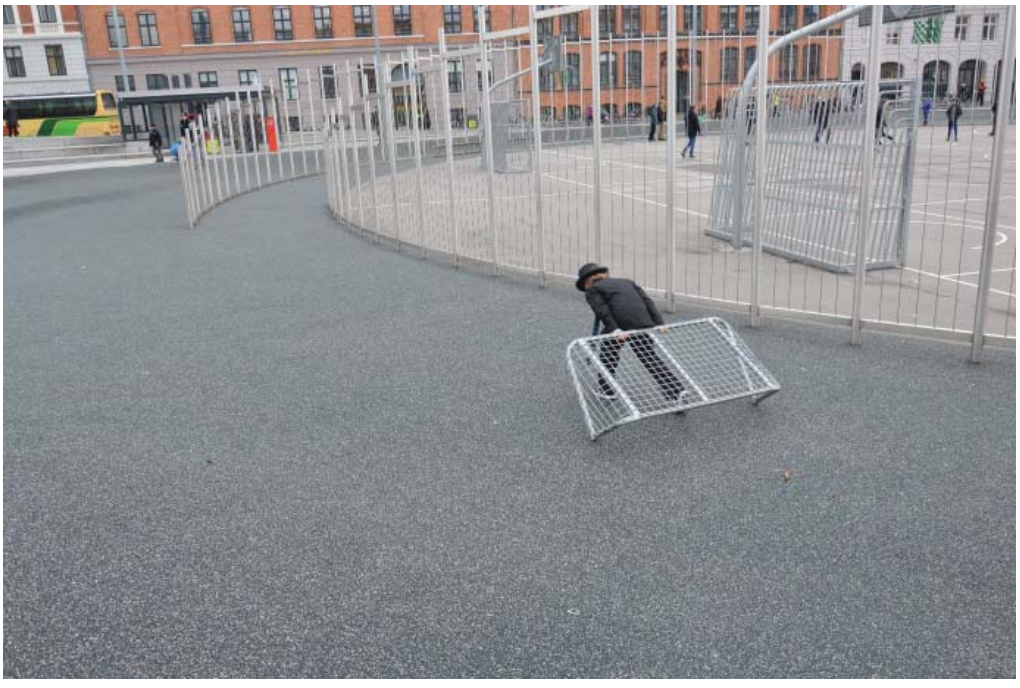
Birdenparken, Vollsmose, Danemark



Nicolas Soulier "Au pied des descentes pluviales, des dauphins débouchent sur les caniveaux et des rigoles, ou dans des bacs de récupération, puis dans des fossés, qui forment des ruisseaux. Et ces ruisseaux trouvent leur place en pleine rue, ou même en pleine avenue, à côté du tram, parmi les chaussées carrossables et les trottoirs. Ces parcours divers et variés deviennent des terrains de jeux, des terrains d'aventure, et des hauts lieux de végétation et de la faune indigènes.
Ils deviennent une composante de l'urbain, avec un parfum très rural : on se retrouve entre ville et campagne."
Nicolas Soulier, Reconquérir les rues. (p.86)



Parc de Belleville, BASE architecte



Espace de jeu circulaire avec équipements mobiles – Copenhague ©GeV

1 FAVORISER L'AUTONOMIE DANS L'ESPACE PUBLIC
2 JOUER LES RÈGLES ET LES NORMES
3 CRÉER DES CLIMATS DE CO-VEILLANCES ET DE RENCONTRES : DÉJOUER L'ANONYMAT
4 PARTICIPER

LES ENJEUX

ÉCONOMIE	+
LUTTE CONTRE LES VIOLENCES	+
POUVOIR D'AGIR	+++
LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES	+++
QUALITÉ URBAINE	+++

POURQUOI?

. Laisser aux enfants leur capacité à créer leurs propres règles. La pratique du jeu étant alors implicite, les jeux restent à leur initiative et leur responsabilité.

. Intégrer une pratique moins contemplative et un pouvoir d'interaction avec l'espace urbain.

. Retrouver l'esprit d'aventure.

. Sortir des stéréotypes, aller vers plus de mixité.

COMMENT?

. Laisser place aux jeux spontanés, éviter les jeux ou activités normées.
. Terrains d'aventures.
. Installer des objets sans but et/ou détournables dans l'espace urbain, ou marquages au sol aléatoires).
.Intégrer des formes mobiles et indépendantes les unes des autres.
. Déconstruire les formes classiques (terrain de sport pas carré pour ouvrir à de nouvelles pratiques de jeux de ballons sans éliminer le sport - Birkeparken Danemark).
. Créer un espace où l'enfant des villes peut vivre des activités qui lui sont généralement impossibles ailleurs, un espace de découverte : faire des cabanes, des feux, jardiner, s'occuper des poules, chercher leurs oeufs, utiliser des outils, etc…

QUELS BÉNÉFICES?

. Égalité et liberté.

. Autonomie, prise d'initiative.

. Apprentissage de la complexité.

. Responsabilisation. Apprentissage de la gestion du risque.

. Apprentissage de la négociation, de l'échange.

. Développement personnel.

. Potentiel ludique, développement d'un imaginaire, etc...
. Développement de l'ensemble des sens.

Et en plus, pour toutEs :
. Favorise une ambiance apaisante dans l'espace public.
. Diminue le sentiment d'insécurité

LES ENJEUX

ÉCONOMIE	+
LUTTE CONTRE LES VIOLENCES	+++
POUVOIR D'AGIR	+++
LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES	+++
QUALITÉ URBAINE	+++

POURQUOI?

. Déconstruction des stéréotypes de genre.
. Co-veillances
. Se rencontrer

COMMENT?

Instaurer dans l'espace urbain une continuité dans l'interaction entre les enfants.

. Travailler l'implantation et la disposition des bancs.
. Les espaces extérieurs doivent trouver des flexibilités, de la flexibilité tant dans leur conception que dans leurs usages.
. Il est possible de créer des espaces d'usages mixtes, en hybridant les zones. Intégrer des bornes wifi, penser les assises comme des espaces de rencontre et pour discuter, intégrer des tables pour faire une autre activité, etc. .

. Fluidifier l'accès aux espaces réservés aux enfants en ne les implantant pas systématiquement dans des squares ou près des école, mais parfois aussi dans des espaces publics différents (à côté d'un café, d'une zone commerciale, etc.). La rencontre avec une aire de jeu peut se faire de manière plus hasardeuse.

QUELS BÉNÉFICES?

. Les lieux de rassemblement assurent une fonction de protection et augmentent la sécurité et l'autonomie des enfants car d'autres personnes veillent sur eux lorsqu'ils jouent seuls : déjouer l'anonymat.

Et pour toutEs :

. Favorise l'interaction entre les parents ou responsables des enfants.

. Le parents ou adulte responsable de l'enfant pendant qu'il joue est autant usager que l'enfant des aires de jeux, mais il est, la plupart du temps, cloisonné dans un rôle de "maîtrise de l'enfant".

. Ce travail permet de déjouer les stéréotypes en ne restreignant pas l'adulte ou la personne responsable dans un unique rôle de surveillance des enfants (la plupart du temps de femmes), et éviter alors que cette personne soit dans un unique rapport d'évaluation des capacités des enfants.

"Dans le quartier Joliot Curie de Saint-Denis, les concepteurs ont délibérément implanté des assises à plusieurs mètres de l'aire de jeux au lieu de les implanter autour d'elles. Leur disposition semble approximative et décrit une forme de triangle qui invite aux discussions. Un des bancs se trouve même complètement dos aux enfants. Ce Parti-pris est rare et génère un espace beaucoup plus ouvert sur le reste du parc. Selon une habitante du quartier, certaines personnes viennent discuter sur ces bancs mêmes si elles n'ont pas d'enfant, comme une petite place de village."

Matéo Garcia, La disparition des angles aigus



Place Mazagran
à Lyon , Looking for Architecture



Espace libre

LES ENJEUX

ÉCONOMIE	+++
LUTTE CONTRE LES VIOLENCES	+++
POUVOIR D'AGIR	+++
LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES	+++
QUALITE URBAINE	+++

POURQUOI?

. Développer la confiance en soi et la prise d'autonomie des habitantEs (adultes et enfants).

COMMENT?

. Créer des terrains d'aventure qui permettent aux enfants et adultes d'être les initiateurs/trices de l'espace.
. Fabrication de jeux par les habitantEs. Détournement d'objets du quotidien.

QUELS BÉNÉFICES?

. Favorise l'appropriation et la gestion des espaces urbains concernés.



Rosens Röda Matta, Malmö



Villiers -le-Bel : mosaiques sur l'aire de jeux faite avec les jeunes du quartier©Genre et Ville

PARTIE 4

CAHIER DE PROJETS RÉFÉRENCES

PROJET n°1
RÉNOVATION URBAINE DU QUARTIER GÉNICART LORMONT

Maîtrise d'ouvrage :
DOMOFRANCE
Maîtrise d'oeuvre :
LAN Architectes
BASE (Paysage)
Année de livraison : 2014

COÛT : 16,8 M € H.T
(Total résidentialisation)
SURFACE : SHON : 4 700 m2 de surface



Vue d'ensemble



Des îlots sans voiture



La structure pour enfants



Des espaces végétalisés simples à entretenir

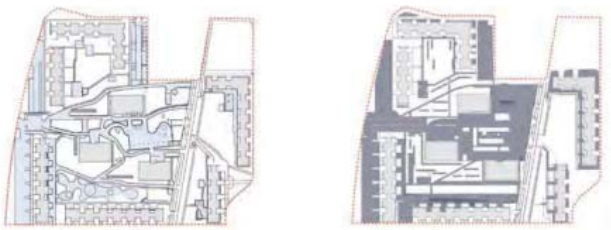
PRINCIPES / OBJECTIFS / CONTEXTE DE LA RÉALISATION

C'est à l'occasion d'une vaste opération des réhabilitations et de résidentialisation de la zone sud du quartier de Génicart que l'ensemble des espaces publics de la zone a pu être repensé, avec pour principal objectif de «corriger» les dysfonctionnements classiques des grands ensembles, à savoir des espaces publics de plus en plus réduits, fractionnés et de moins en moins utilisés. La maîtrise d'oeuvre s'applique ici à mettre en place une stratégie d'ensemble permettant l'unification et la lisibilité du site, à travers la création de nouveaux espaces paysagers, d'équipements sportifs et ludiques et de lieux de convivialité. Les limites entre résidences sont traitées par des épaisseurs végétales, ce qui a permis la suppression de toutes les clôtures présentes sur le site. La totalité du site est rendue aux piétonNEs et vélos, l'occasion de rationaliser le stationnement et de le concentrer en périphérie. La végétalisation est variée, entre prairie et espaces boisés, garante d'une grande biodiversité.
Au coeur de ce nouveau parc urbain, l'esplanade Saint-Hilaire accueille une vaste structure de jeux, «le quartier général», permettant de rassembler les enfants du quartier.

(Crédits photos/plans :
LAN architecture, Julien Lanoo, BASE)



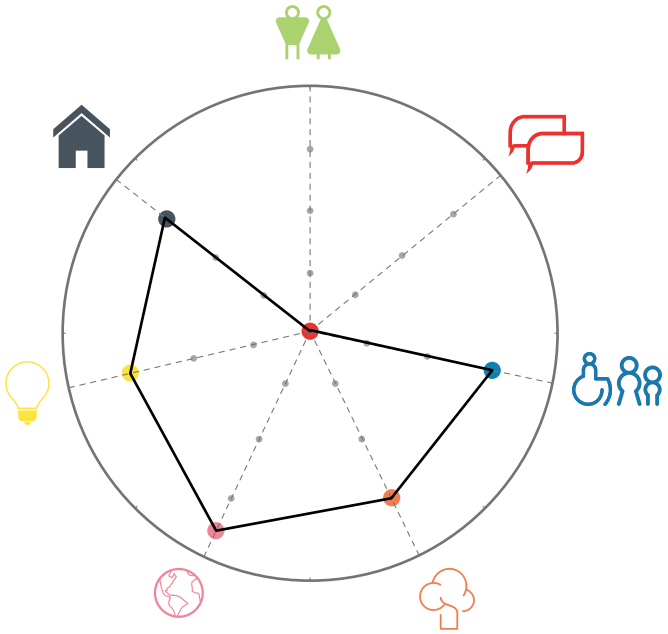
L'ensemble des espaces de stationnement est rationnalisé en périphérie



La création d'un parc urbain permet l'unification des espaces publics du quartier et une nouvelle lisibilité



Pour en savoir plus :
- Le dossier de presse de l'agence LAN
- La présentation du projet par l'ANRU



MIXITÉ SOCIALE, GÉNÉRATIONNELLE, DE GENRE

La grande variété d'équipements mise à la disposition des habitantEs, usagerEs, favorise largement les différentes mixités.

INNOVATION

L'agence BASE a fait une proposition d'une aire de jeux pour enfants insolite, en rupture avec les propositions traditionnelles de ce domaine.

DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Les parcours sont apaisés au sein des îlots, grâce à la suppression de la circulation automobile et le report du stationnement en périphérie.
Le projet porte une attention particulière à la variété des espaces végétalisés, ce qui permet de maintenir une certaine biodiversité.

AMBIANCES & QUALITÉS D'USAGES

Un travail soigné a été réalisé dans le domaine de l'éclairage, qu'il soit fonctionnel ou serve la mise en valeur du site.
Les parcours et cheminements, entièrement réservés aux piétonNEs et cyclistes sont ainsi facilités et sécurisés.

DÉMARCHE GLOBALE

Cette vaste opération concerne 10% de la surface communale de la ville, soit 50% de la population lormontaise.

PROJET n°2
RESTRUCTURATION DE LA RUE PIÉTONNE MEIDLINGER / VIENNE, AUTRICHE

Maîtrise d'ouvrage :
VILLE DE VIENNE
Maîtrise d'oeuvre :
WES LANDSCAPE
ARCHITECTURE

Année de livraison : 2106
SURFACE : SHON : 38 150 m2



Séquence du «miroir du ciel»



Séquence du «tapis bleu des tilleuls»







Photos de la réalisation



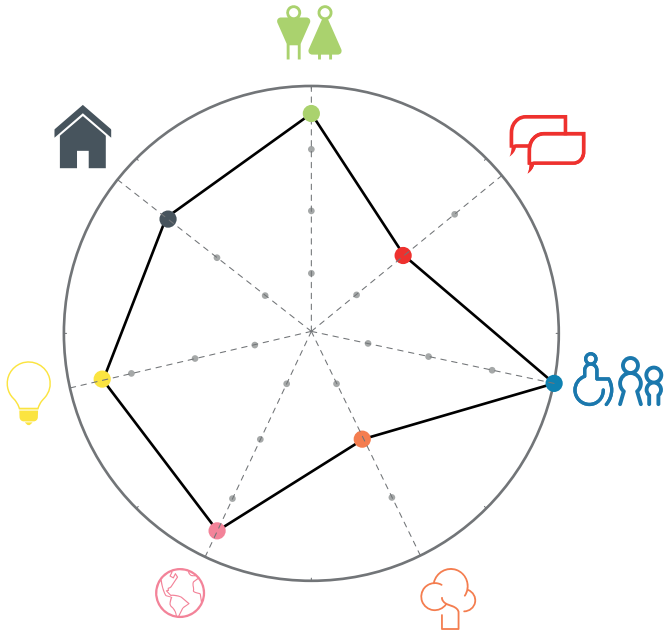
Plan de l'aménagement

PRINCIPES / OBJECTIFS / CONTEXTE DE LA RÉALISATION

La ville de Vienne lance en 2010 un concours ambitieux pour restructurer la rue piétonne Meidlinger, cinquième axe commerçant de la ville. Dans le cadre d'un programme pilote d'approche intégrée de la dimension de genre, la municipalité intègre à ce concours une première phase d'études approfondies sur les usages, les attentes des usagerEs mais aussi les schémas de mobilités de différents groupes spécifiques tel que les enfants, les personnes âgées, ou encore les femmes.
Ces évaluations en amont constituent, dans cette nouvelle politique de la ville, un préalable indispensable à la réalisation d'espaces égalitaires.
Bien que les 900 mètres de l'avenue aient été restaurés par tranches, l'ensemble du projet est pensé comme un ensemble cohérent grâce au revêtement de sol, un dallage de granit. Le parcours de l'avenue donne lieu à différentes séquences aux traitements différenciés, comme autant d'événements potentiels variés, dédiés aux clientEs de passage, mais également aux habitantEs du quartier auxquels il est essentiel de «rendre» cet espace.
Parmi les objectifs affichés du projet, on peut citer la volonté d'optimiser l'accessibilité de la rue pour les PMR, d'augmenter la surface des espaces «gratuits» destinés à la détente, à la rencontre, et non plus seulement à la consommation, ou encore d'assurer le sentiment de tranquillité des usagerEs en soirée en multipliant les points d'éclairage de la zone.

(crédits photos/plans : WES Landscape Architecture - ville de Vienne)

Pour en savoir plus :
- La présentation du projet sur le site de WES landscape
- La fiche du projet sur le site de la ville de Vienne



MIXITÉ SOCIALE, GÉNÉRATIONNELLE, DE GENRE :

La première phase d'étude / analyses a permis de déterminer les différents groupes d'usagerEs de la zone pour ensuite établir une programmation adaptée aux besoins de ces utilisateurs-trices dans leur ensemble : une séquence narrative a été mise en place par les concepteurs afin de créer des «moments» variés.

INNOVATION

L'approche intégrée de la dimension du genre constitue une approche nouvelle dans la réflexion sur l'évolution des espaces publics. Ce projet représente à ce titre une première en Europe.

AMBIANCES & QUALITÉS D'USAGES

Un travail soigné a été réalisé dans le domaine de l'éclairage, mais également sur le choix des matériaux utilisés, que ce soit pour les revêtements de sol ou le mobilier urbain.

INTÉGRATION DE L'APPROCHE GENRÉE

Le projet s'inscrit dans le programme pilote de la ville de Vienne d'approche égalitaire intégrée. Le jury de concours était entre autres composé d'expertEs en genre et sciences sociales.

DÉMARCHE GLOBALE

À travers cette opération, la ville de Vienne entend créer un référentiel de bonnes pratiques dans l'optique de multiplier des interventions urbaines à approche égalitaire intégrée.

PROJET n°3
ESPACE PUBLIC, SUPERKILEN, COPENHAGUE, DANEMARK

Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Copenhague
et Realdania
Maîtrise d'oeuvre :
BIG, Topotek1, Superflux
Année de livraison : 2010-12

SURFACE : 750 m de long, 3 hectares
GESTION : Ville de Copenhague

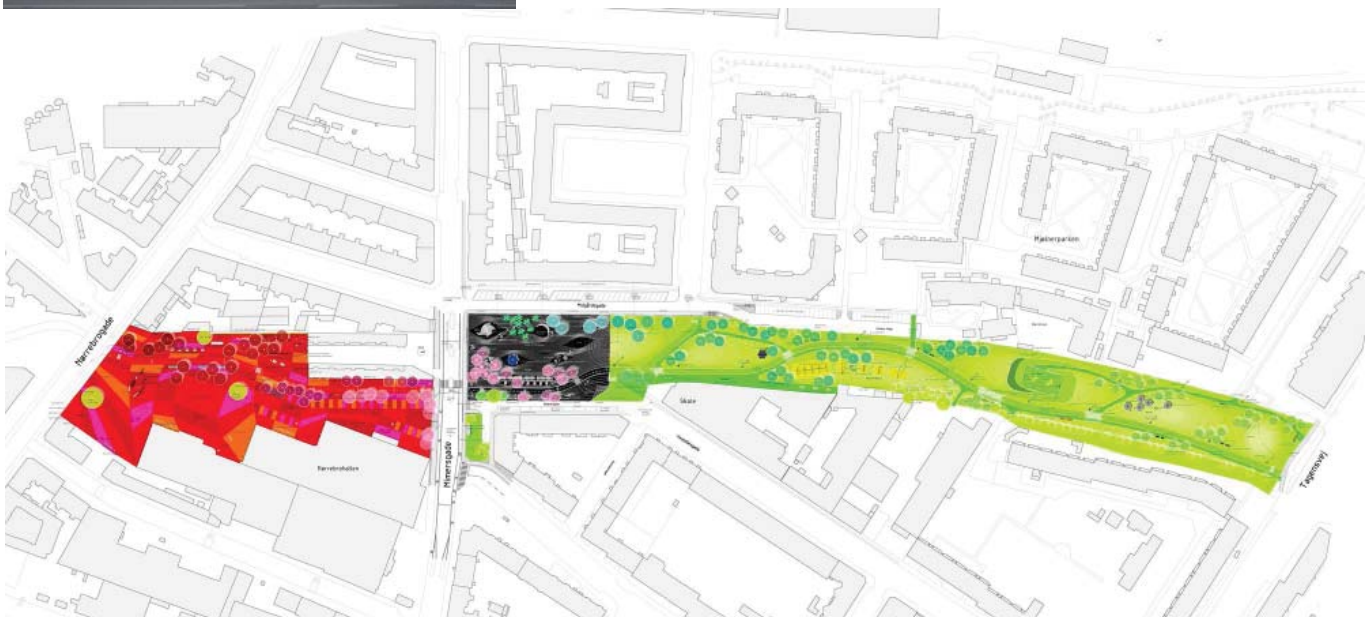


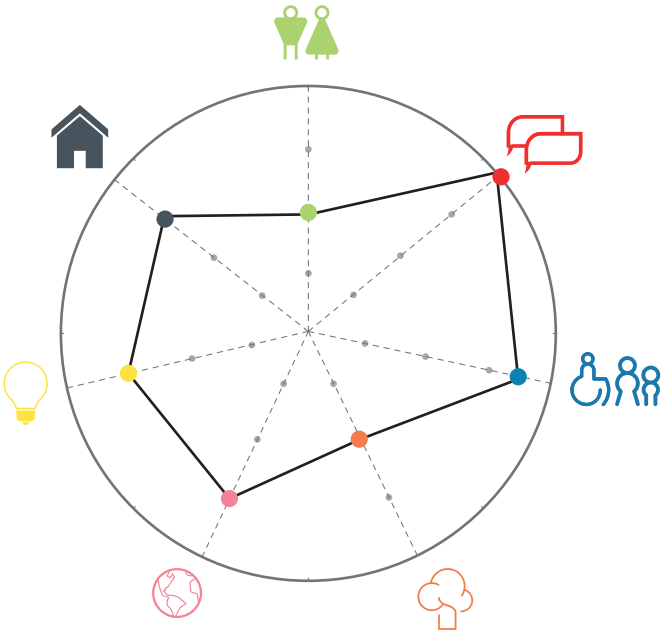
©Genre et Ville



PRINCIPES / OBJECTIFS / CONTEXTE DE LA RÉALISATION

Célébrer la diversité en faisant contribuer plus de 60 communautés a été l'objectif de la création de ce parc urbain de transition qui revitalise le quartier de Norrebro à Copenhague.
Divisé en 3 zones distinctes, ce parc propose 3 ambiances :
. le carré rouge essentiellement consacré aux sports est conçu comme une extension de la salle de sport située à l'entrée du parc. On peut y pratiquer le skate, la boxe, les balançoires...
. le marché noir est la seconde ambiance. C'est un salon urbain qui se développe autour d'une fontaine marocaine. C'est un espace de rencontres autour des tables de jeux, des tables et des barbecues, une aire de jeux. Un modelé du sol coupe la perspective et rend le lieu plus intime.
. le green park est un espace avec kiosque, tables pour manger, ministade multisport.
Une piste cyclable parcourt les 700mètres du parc et relie les deux quartiers.
Sur l'ensemble du site, les diverses communautés ont «rapporté» des traces ou des pièces de leurs pays d'origine : bancs, plaques d'égouts, mosaïques, symboliques...





Pour en savoir plus :
http://superkilen.dk/

UN PROJET FAVORISANT L'ÉGALITÉ:
Piste cyclable, oeuvres d'art, aires de jeux, et 60 communautés représentées par leur mobilier d'origine font de ce parc urbain une référence de requalification de quartier.

INNOVATION

L'innovation réside surtout dans la démonstration effective de la participation des diverses communautés.

INTÉGRATION DE L'APPROCHE GENRÉE

Issu de la participation active des habitantEs, cet espace propose des activités et des usages indifférenciés.

DÉMARCHE GLOBALE

De réelles qualités d'usages, des propositions variées pour toutes et tous et intergénérationnelles.
Au delà du parc, cet espace est le théâtre de nombreuses activités et festivités.

PARTICIPATION

La conception de cet espace a été initiée et conçue dans un processus participatif.



©Genre et Ville

PROJET n°4
ROSENS RÖDA MATTA
MALMÖ, SUEDE

Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Malmö
Année de livraison : 2010-2014
BUDGET : 620 000 €
GESTION : Ville de Malmö





PRINCIPES / OBJECTIFS / CONTEXTE DE LA RÉALISATION

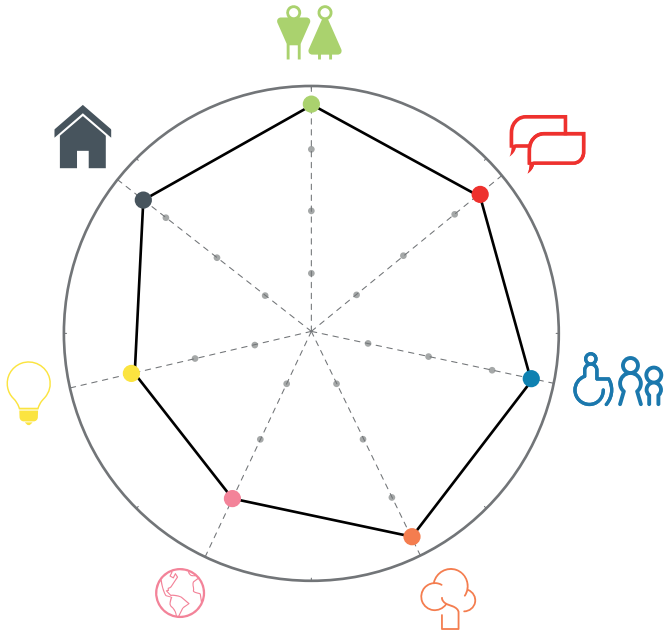
À l'origine du projet, la création d'un espace pour les jeunes sur une réserve de parking. Le programme s'orientait vers une salle d'activité, des rampes de skate, un terrain de basket. Les responsables du projet et la ville de Malmö se questionnent : qui est le public cible de ce type d'espaces ? Pourquoi sont-ils tous identiques ? Afin de «sortir» de ce stéréotypage de l'espace, il a été décidé que 13 jeunes femmes développeraient le projet.
Le programme définitif comprend :
- une scène,
- des hauts parleurs pour brancher de la musique,
- un mur d'escalade,
- un espace pour la danse,
- une éolienne qui produit l'électrivité nécessaire.

L'innovation de cet espace, tient, non pas sur la mise en dynamique des jeunes à travers le sport, mais bien de lier la dynamique et le mouvement à la culture urbaine (street dance, musique et scène).
Une enquête terrain sur les usages montre qu'à tous les âges, filles et garçons considèrent ce lieu comme un espace commun et partagé et sont fiers d'avoir «leur» lieu.





Figur 1. Rosens röda matta, figuren visar plan och detaljer på den fysiska utformningen. Illustrerad plan av Anders Dahlbäck, Gatukontoret Malmö. Foto av Mariana Simicic.



Pour en savoir plus :
http://youtube.com/watch?v=LCURKCqqS6M

UN PROJET FAVORISANT L'ÉGALITÉ:
« Pour inclure il faut parfois exclure», dit Sarah Isaksson, blogueuse à propos du projet de création de cette zone d'activité et de rencontre pour les jeunes du quartier de Rosengard. Une démarche participative initiée par la ville qui met en avant 13 jeunes femmes pour définir un programme égalitaire.

INNOVATION

Une démarche égalitaire qui apporte une réponse nouvelle aux espaces de rencontre des jeunes en alliant mixité sociale et développement durable.

INTÉGRATION DE L'APPROCHE GENRÉE

Cet espace parfaitement «neutre» convient aussi bien aux filles qu'aux garçons en déportant la question du sport vers celle de la culture urbaine.

DÉMARCHE GLOBALE

Un projet innovant qui montre qu'avec une démarche égalitaire intégrée, l'espace conçu est original, personnalisé et donc rapidement adopté par la population.

PARTICIPATION

La conception de cet espace a été initié et conçu dans un processus participatif.

PROJET n°5
PROGRAMME DE RUES PIÉTONNES PARTAGÉES MONTREAL , CANADA

Maîtrise d'ouvrage :
VILLE DE MONTREAL
Maîtrise d'oeuvre :
ÉMARCHE COLLECTIVE
Année de livraison : Projet renouvelé chaque année depuis 2014

COÛT : variable
SURFACE : SHON : À ce jour 7 km du réseau de la ville



Certaines rues sont coupées à la circulation une partie de la fin de semaine pour une pratique sportive collective.



La place Castelnau est peut-être la réalisation la plus emblématique du programme, avec ses placettes aménagées en lieu et place des zones de stationnement.



La piétonnisation saisonnière de l'avenue Park Stanley permet de relier deux parcs de la ville.



Document de communication de la ville de Montréal détaillant le coût des aménagements du projet de la rue Shamrock.



Exemple d'étude réalisée pour la rue Sainte-Catherine par un organisme public d'accompagnement (maîtrise d'usage) suite au travail de concertation.

PRINCIPES / OBJECTIFS / CONTEXTE DE LA RÉALISATION

En 2006, la ville de Montréal adopte «La charte des piétons» qui vise à redonner au piéton sa place dans l'espace public. Le Plan des transports établi en 2008 poursuit cette dynamique en redéfinissant les espaces dédiés aux véhicules motorisés et renforcer le caractère piétonnier des quartiers de Montréal.
Le programme de rues piétonnes partagées lancé en 2014 vient parfaire ce dispositif en proposant aux habitantEs de se réapproprier des tronçons de rues de manière temporaire, saisonnière ou permanente à partir d'une réflexion concertée. À ce jour, une quarantaine de rues entre dans ce dispositif, couvrant 7 km du réseau viaire de la ville.
Chaque année, les arrondissements de Montréal ont la possibilité de répondre à l'appel d'offres lancé par la municipalité afin de piétonniser une zone de leur quartier à travers la création d'un aménagement ou réaménagement, la mise en place d'une animation ou un travail de végétalisation.
Pour concourir, les arrondissements doivent répondre à un certain nombre de critères parmi lesquels figurent la création d'un comité de pilotage pluridisciplinaire, la mise en route d'un processus de concertation et la recherche de partenaires financiers locaux. La ville de Montréal, de son coté, assure aux projets retenus un financement à hauteur de 50% du budget global, ainsi qu'un soutien technique et administratif.

(crédits photos/plans : Ville de Montréal)

Pour en savoir plus :
- Le programme d'implantation 2016 des rues piétonnes édité par la ville de Montréal



MIXITÉ SOCIALE, GÉNÉRATIONNELLE, DE GENRE

La diversité des aménagements rend compte d'une concertation englobant un large panel d'usagerEs.

INNOVATION

La ville de Montréal considère aujourd'hui ce dispositif comme un véritable laboratoire d'expérimentation qui remet le/la citoyenNE au coeur de la gouvernance urbaine.

PROCESSUS DE CONCERTATION

L'organisation d'un processus de concertation englobant différents groupes d'acteurs de la cité est un préalable indispensable au montage du projet.

AMBIANCES & QUALITÉS D'USAGES

Un travail soigné a été réalisé dans le domaine de l'éclairage, mais également sur le choix des matériaux utilisés, que ce soit pour les revêtements de sol ou le mobilier urbain.

DÉMARCHE GLOBALE

Ce concept vise à s'étendre d'année en année sur la ville de Montréal avec l'ambition de rendre pérennes certaines installations provisoires. La ville s'est également donné pour mission de documenter et faire la promotion des projets réalisés et des bonnes pratiques associées.

PARTIE 5

ANNEXES BIBLIOGRAPHIQUES POUR ALLER PLUS LOIN

Les inégalités femmes hommes

- Ministère familles, enfance, droits des femmes, « Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes – Chiffres-clés » – Édition 2016. URL : http://www.familles-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr

- HCE Haut Conseil à l'Egalité Femme Homme, rapport EGAliTER « Combattre maintenant les inégalités sexuées, sociales et territoriales dans les quartiers de la politique de la ville et les territoires ruraux fragilisés », 2014. URL : http://haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/haut-conseil-egalite.gouv.frimgpdfhcefh_rap_EGAliTER_vf.pdf

- Maud Olivier, « audition de Chris Blache, Genre et Ville sur la place des femmes dans l'espace public », Rapport d'information n°4105, Etudes de genre : les sciences au service de l'égalité réelle. Assemblée Nationale 2016.
- Publication du Centre Hubertine Auclert, « Réaliser un rapport sur la situation en matière d'égalité femmes hommes », 2016. URL : https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/guide-tfe-art61-web.pdf

- Publication du Centre Hubertine Auclerct, « La budgétisation sensible au genre », guide pratique, 2015. URL : https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/guide-bsg-web.pdf

- Sylvette Denefle, «Femmes et villes»,2004. Presse universitaire François Rabelais.

- Pascale Lapalud, Chris Blache et Lucie Roussel-Richard, « Le droit à la flânerie », La ville face aux discriminations cahier n°1 de la LCD, éditions l'Harmattan, 2016.

- Virginia Woolf, « Un lieu à soi », traduction par Marie Darieussecq, Denoel, 2016.

Sexisme et normes de genre

- Publications du Centre Hubertine Auclert, clips pédagogiques, « Le genre et le sexisme expliqués en 3 min ! URL : https://www.youtube.com/user/HubertineAuclert

- L. Bereni, S. Chauvin, A. Jaunait A. Revillard, « Introduction aux études sur le genre», ouvertures politiques, de boeck, 2016

- HCE, Hauté Conseil à l'Egalité Femme Homme, « Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe », la documentation Française, 2016, URL : http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/guide_pour_une_communication_publique_sans_stereotype_de_sexe_vf_2016_11_02.compressed.pdf

- Sous la direction de Christine Bard, « Le genre des territoires », Presses de l'Université d'Angers, 2004.

- Christine Delphy, « Classer, dominer, qui sont les autres ? » , La fabrique éditions, 2008.

L'habiter et le logement

- Marylène Lieber, «Genre, violences et espaces publics», Les presses de SciencesPo, 2008.
- Édith Maruéjouls-Benoit, thèse de doctorat « Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes : pertinence d'un paradigme féministe ». URL http://www.theses.fr/2014BOR30024
- Corinne Luxembourg et Dalila Messaoudi, « Genre et politiques urbaines », Géocarrefour , 2017. URL : http://geocarrefour.revues.org/10021

- Cécile Gintrac et Matthieu Giroud (sous la direction de), « Villes contestées, pour une géographie critique de l'urbain », Les prairies ordinaires, 2014.
- Henri Lefebvre, « Le droit à la ville », 3ème édition, éditions Economica, 2009.
- Sous la direction de Jacques Donzelot, « A quoi sert la rénovation urbaine ? », Puf, 2012.
- Nicolas Soulier, «Reconquerir les rues», Ulmer, 2012.

- FNSCHLM – USH, « Accompagner les projets d'habitat participatif et coopératif », 2011. URL : http://www.hlm.coop/IMG/pdf/guide_habitat_participatif_et_cooperatif.pdf
- Monique Eleb et Philippe Simon, PUCA, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, « Entre confort, désir et normes : le logement contemporain (1995-2010), 2012. URL : http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/Entre_confort_desir_normes.pdf
- Rémy Wild, « Le plan neutre, Le réel potentiel du plan neutre : une enquête auprès des usagers », Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, ENAC, Section d'architecture, janvier 2010. URL : http://archivesma.epfl.ch/2010/063/wild_enonce/wild_enonce.pdf/

- « Fair Share Cities, the impact of gender planning in Europe », ASHGATE, 2013.
- «Gender mainstreaming in urban planning and urban development», city of Vienna, URL : https://www.wien.gv.at/stadtentwicklung/studien/pdf/b008358.pdf
- « Gender mainstreaming in stadtentwicklung », Berlin, 201. URL : http://www.stadtentwicklung.berlin.de/soziale_stadt/gender_mainstreaming/download/gender_deutsch.pdf

-

REMERCIEMENTS

À la ville de Villiers-le-bel, son Maire Jean Louis Marsac et l'ensemble de l'équipe municipale.
Les services de la ville, Denise Single, Céline Pousse, Maya Cazin, Héloïse Leterrier, Anne-Sophie Huvet, Magali Rondreux, Zofoun Abiola pour la confiance qui nous a été accordée dans la réalisation de ce référentiel.

À notre conseil scientifique Edith Maruejouls, Paul Daulny, Lucile Biarrotte, Romain Sabathier, Ursula Bauer, Eva Kail, Marylène Lieber, Claire Hancock pour leurs soutiens, conseils et relecture.

Un grand merci enfin à l'ANRU, qui en sélectionnant Villiers-le-bel et son projet d'égalité intégrée à travers son Programme d'Investissements d'Avenir, a permis à notre plateforme Genre et Ville de consolider ses travaux dans un cadre institutionnel, vers un essaimage des bonnes pratiques en matières d'égalité de genre et de territoires.

Ce guide a été élaboré par Genre et Ville sous la maîtrise d'ouvrage de Villiers-le-Bel. Il est le résultat d'une étude financée dans le cadre de la phase de maturation du projet d'innovation de Villiers-le-Bel, lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt lancé en 2015 au titre de l'axe 1 « Viser la très haute performance et l'innovation environnementale pour le renouvellement urbain » de l'action « Ville durable et solidaire, excellence environnementale du renouvellement urbain » du Programme d'Investissements d'Avenir.
Sa publication est éditée par l'ANRU dans le cadre du club ANRU+, le réseau des acteurs de l'innovation dans le renouvellement urbain.

« Tout droit de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Le Code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L.122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC – 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, Tél.:0144074770,Fax:0146346719). »

GENRE ET VILLE

www.genre-et-ville.org

le club ANRU+

Conception Genre et Ville. www.genre-et-ville.org
Impression laser intérieure 80g Elite Inacopia PEFC écolabel - Couverture 300g Inapa digital silk PEFC